J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 248 (24 pages) UN NUMÉRO 40 C. Mardi 24 octobre 1972

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

# FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PAGE 19 :

cyclisme E. Merckx et le record de l'heure

C'est pour aujourd'hui 16 heures

### THIEU AYANT ACCEPTÉ, SEMBLE-T-IL, UN CESSEZ-LE-FEU « MALGRÉ LUI »

# Dernières heures de guerre au Viet-nam ?

**PARIS (AFP). — Jamais, depuis le début de la guerre du Viet-nam, le « suspense » n'avait été aussi dramatique, et jamais non plus les chances de paix n'avaient paru si grandes qu'au moment où prenait fin, après une ultime entrevue de plus de deux heures avec le président Thieu, la mission à Saigon de M. Kissinger.**

Fait sans précédent dans les annales de la République du Viet-nam, le président Thieu réunissait immédiatement après, au palais de l'Indépendance, les généraux commandant les quatre régions militaires, les 44 chefs de provinces, les maires des principales municipalités et le préfet de Saigon.

Menant, six jours durant, à un rythme véritablement frénétique ses négociations « au finish », le conseiller de M. Nixon n'avait pas eu moins de six conversations avec le président du Viet-nam du Sud.

Dimanche, il avait fait, comme nous l'avons dit, un voyage éclair à Pnom-penh, pour y rencontrer le président de la République khmère, le maréchal Lon-nol.

LE OUI DU NORD

Entre-temps, l'hebdomadaire américain «Newsweek» a publié la confirmation la plus autorisée qui soit aux diverses informations qui circulaient sur un accord entre Washington et Hanoï.

Elle émane, en effet, du premier ministre nord-vietnamien, M. Pham Van-dong, qui, dans une interview, se déclare prêt à accepter un cessez-le-feu en tant que première étape d'un règlement.

Le chef du gouvernement nord-vietnamien, qui fut le signataire, en 1954, des accords de Genève mettant fin à la première guerre d'Indochine, se déclare également en faveur d'élections libres au Viet-nam du Sud six mois après le cessez-le-feu.

Il laisse entendre, concession cruciale à l'opinion publique aux Etats-Unis, que Hanoï n'attendrait pas, pour libérer les prisonniers américains, « la mise en application des accords », c'est-à-dire l'évacuation complète des forces américaines.

D'autre part, selon des personnalités sud-vietnamiennes qui se sont entretenues avec le chef de l'Etat vietnamien pendant la visite de M. Kissinger à Saigon, un cessez-le-feu interviendrait prochainement. Le président Thieu aurait, en effet, accepté un cessez-le-feu « malgré lui ».

OBSTACLES

Les obstacles à ce qui paraît être une tentative d'envergure pour rétablir la paix non seulement au Viet-nam mais dans l'ensemble de la péninsule indochinoise, pourraient venir cependant des deux factions cambodgiennes opposées. Il semble, en effet, que le maréchal Lon-nol se montre opposé à une solution de compromis, tandis que le commandant en chef des forces armées du « funk », se réclamant du gouvernement en exil du prince Sihanouk, affirmait que ses troupes n'accepteraient jamais un cessez-le-feu, et combattraient « jusqu'à la victoire finale ».

Par contre, le premier ministre du Laos, le prince Souvanna-phouma, après s'être entretenu avant son départ de Vientiane avec M. Sullivan, l'un des membres de la mission Kissinger, se déclarait à son arrivée à Paris sur le chemin des Etats-Unis, optimiste sur les chances de l'établissement de la paix au Laos et dans toute l'Indochine.

(Lire également en dernière page)

Kissinger (à droite). Qu'y a-t-il derrière son sourire ? Près de lui, l'ambassadeur Bunker. (Téléphoto AP)

Sur son lit d'hôpital à Athènes, Sherry Lines, une Anglaise de 28 ans. (Téléphoto AP)

## PARMI LES SURVIVANTS

ATHÈNES (AP). — Selon des milieux aéronautiques, l'accident d'avion qui a coûté la vie à 36 personnes pourrait être dû à une défaillance du système de guidage de l'aérodrome. C'est la pluie qui aurait mis ce système hors d'usage.

Le pilote, Patrokolos Thomakis, qui figure parmi les 17 rescapés, n'a encore fait aucune déclaration aux enquêteurs.

Pendant ce temps, des travaux ont été entrepris en vue de renflouer l'épave, à bord de laquelle, pense-t-on, se trouvent encore la plupart des victimes.

# Premières avalanches entre Gœschenen et Andermatt et sur la route d'Arosa

**(c) La première avalanche de l'hiver 72-73 s'est écrasée lundi matin sur la route reliant Gœschenen à Andermatt, au lieu dit « Schœllenen », à l'endroit même où un éboulement, bloquant voitures, camions et autocars, avait eu lieu dimanche.**

L'avalanche a recouvert la route sur une centaine de mètres. Une jeep militaire, qui a voulu se frayer un passage à travers les masses blanches, est restée prise dans la neige. Selon les renseignements que nous avons obtenus des autorités responsables, la couche de neige, recouvrant les routes d'Andermatt, atteignait lundi matin 92 cm, alors qu'on mesurait 120 cm de neige fraîche au sommet du Saint-Gothard.

UN MÈTRE A DAVOS

Par suite d'abondantes précipitations dans les montagnes de l'est de la Suisse, il y avait, lundi, plus d'un mètre de neige à Davos et dans d'autres stations de la région.

Tous les principaux cols alpins sont fermés et des chaînes sont recommandées même pour l'accès au tunnel du Saint-Gothard.

De nombreux automobilistes ont éprouvé des difficultés à rentrer d'excursions du week-end, en particulier dans les Grisons, faute de matériel spécial.

La neige a également interrompu provisoirement la circulation entre Disentis et Andermatt, sur la voie ferrée Furka - Oberalp et une avalanche a coupé la route d'Arosa.

Les chaînes ou les pneus spéciaux étaient obligatoires pour la plupart des routes des Grisons, dont celle qui relie Davos à Saint-Moritz, ainsi que pour l'accès aux tunnels routiers des Grand et Petit-Saint-Bernard.

S.O.S.

A ce sujet, l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, au Weissfluhjoch-sur-Davos communique que le début de l'hiver, survenu très tôt cette année, a produit déjà d'importantes chutes de neige dans plusieurs régions de nos Alpes. La couche de neige nouvelle atteint 50 à 100 cm au-dessus de 1200 m environ, sur le versant nord des Alpes, dans la partie nord du Valais, ainsi que dans les parties nord et centrale du canton des Grisons.

Comme il a soufflé sur les crêtes, pendant la durée des chutes de neige, de fortes rafales de vent au nord-ouest, de grands amas de neige soufflée se sont formés par endroits sur les pentes à l'abri du vent.

(Lire la suite en page 15.)

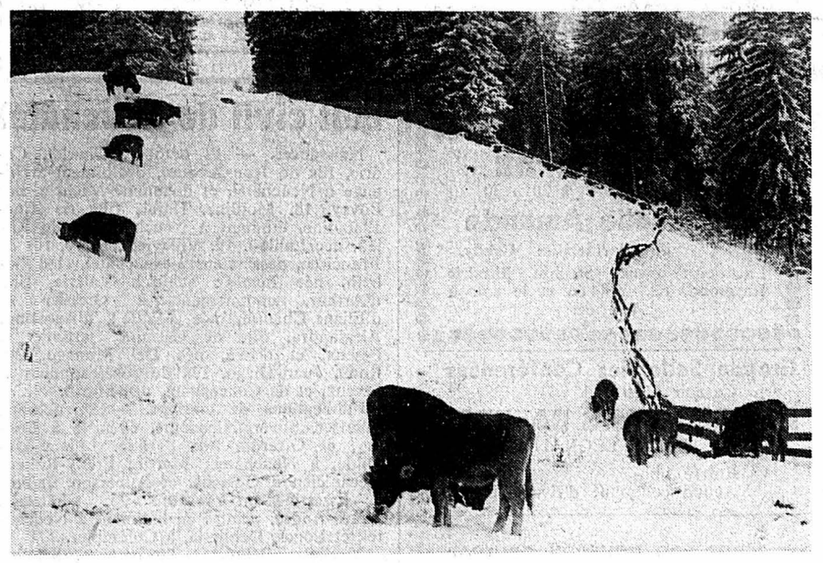

Et, dans les Préalpes, le bétail a, lui aussi, pris ses quartiers d'hiver. (Keystone)

LES IDÉES ET LES FAITS

## « Allégements » entre Bonn et Pankov

L'accord entre les deux Allemagnes, dont le gouvernement Brandt-Scheel voudrait faire un « monument historique », est entré en vigueur le 18 octobre. Voyons un peu ce qu'il apporte :

Tout d'abord quelques « allégements » pour les voyageurs. Les Allemands de l'Ouest pourront aller visiter leurs parents restés de l'autre côté du mur trente jours par an, à condition d'y avoir été invités en bonne et due forme. Il y aura aussi quelques facilités supplémentaires pour les voyages privés à but commercial, sportif ou culturel. Les automobilistes tombés en panne pourront même être remorqués et faire quelques petites réparations dans le pays... Ceci, bien entendu, pour les voyageurs passant la frontière d'Ouest en Est.

Les conditions sont évidemment moins brillantes pour les sujets de la R.D.A. désirant se rendre en République fédérale. Les mieux lotis seront une fois de plus les retraités, qui pourront désormais fractionner leurs trente jours d'autorisation en plusieurs voyages. C'est ce que les Allemands de l'Ouest appellent une « générosité intéressée », puisque le retraité oubliant de rentrer chez lui perd automatiquement tout droit à sa rente d'Etat... Il y aura aussi — et c'est la principale innovation dans ce domaine — des autorisations pour « circonstances de famille » dûment justifiées par un document officiel : naissance, mariage, maladie grave ou décès. Si le candidat à l'autorisation occupe un emploi rétribué, il devra toutefois obtenir un accord écrit de son chef hiérarchique.

Le plus substantiel « allégement » est cependant la reconnaissance de la nationalité ouest-allemande aux habitants de l'ex-zone russe ayant fui en République fédérale avant le 1er janvier de cette année. Le gouvernement de Pankov avait en effet décidé, par une loi du 20 février 1967, que tous ces fugitifs — y compris leurs enfants, fussent-ils nés en R.F.A. — continuaient à être considérés comme des sujets de la R.D.A., ce qui leur valait d'être immédiatement emprisonnés s'ils commettaient l'imprudence de franchir la frontière.

Ces réfugiés, dont beaucoup habitent la République fédérale depuis vingt à vingt-cinq ans, pourront ainsi profiter des quelques avantages consentis à leurs compatriotes pour aller rendre visite à leurs parents demeurés du mauvais côté des barbelés et des miradors. Ce n'est malheureusement vrai que pour ceux qui avaient passé la frontière avant le 1er janvier 1972. Quant aux autres, aux réfugiés de l'année et à venir, ils continueront à être considérés comme « traîtres à l'Etat » et traités comme tels par la police de Pankov.

O liberté...

Léon LATOUR

# *Le procès de la tragédie de Robiei s'est ouvert au Tessin*

CEVIO (ATS). — Lundi matin, a débuté devant la Cour correctionnelle de la Vallemaggia, à Cevio, le procès de l'affaire de Robiei, intenté à quatre inculpés, un maître maçon, un géomètre, un ingénieur et un ancien chef de pompiers.

A Robiei, 17 personnes avaient péri asphyxiées, soit 14 travailleurs italiens et 3 Suisses, dans une galerie creusée pour l'édification d'un barrage.

Il n'y a pas de constitution de partie civile, la Cour ayant fait savoir que la question des dommages-intérêts avait été réglée par une transaction entre la compagnie d'assurance « Winterthour », les « Officine idrolettriche della Maggia S.A. » et le consortium « Scanera ».

La première audience a été consacrée à la lecture de l'acte d'accusation et à un premier interrogatoire des inculpés, qui ont à répondre du délit d'homicide par négligence et de violation des règles de l'art de construire. Pour le premier de ces griefs, ils risquent jusqu'à trois ans d'emprisonnement ou une amende.

La Cour aura principalement à se prononcer sur les causes du manque d'oxygène qui a provoqué l'asphyxie des 17 travailleurs.

**L'actualité régionale :** pages 2, 3 ,7, 10 et 13

**L'actualité suisse :** page 15

**Les sports :** pages 17 et 19

**Le carnet du jour - Les programmes radio-TV:** page 21

**Dernière heure et bourses :** page 23

Chiens et chats indésirables dans la plupart des immeubles neufs de Neuchâtel ! (Page 3)

Bochuz ignore-t-il les dispositions légales ? Des détenus protestent (Page 10)

Le Valais doit dépenser des millions pour l'aménagement de ses routes (Page 15)

## Coûteuses migrations

Nous croyons bien la connaître et la dominer parce qu'elle accroît, parfois tragiquement, le pouvoir de notre personnalité. En réalité, l'automobile demeure pour le moins la grande méconnue de notre forme de civilisation.

Cependant, l'occasion nous est offerte de mesurer de temps en temps l'importance des changements imperceptibles qu'elle nous fait subir. Des indications qui viennent de nous être fournies sur la migration des Neuchâtelois le samedi en donneront un aperçu, qui devrait ne pas laisser indifférents les pouvoirs publics au niveau cantonal et communal.

Révélons donc, afin que nul n'en ignore, que sur l'aire de parcage d'un supermarché lausannois l'on dénombre depuis des mois, ce jour-là, quelque six cents voitures immatriculées « NE ». Selon les estimations les plus modérées, les occupants de chacun de ces véhicules y font pour 50 à 70 francs d'achats. Cela représente, pour notre canton, au bout de l'an, soit pour une cinquantaine de samedis, en comptant une moyenne de 60 francs par auto, la somme de 1.800.000 fr. d'achats réalisés par des Neuchâtelois du Bas, du Haut, du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et d'ailleurs dans ce seul centre commercial.

Autant d'automobilistes neuchâtelois et peut-être davantage, vont une fois par semaine refaire le plein de leur garde-manger, de leur réservoir d'essence et s'approvisionner en articles divers à un autre supermarché, près de Bienne. Faites un petit calcul, et vous constaterez que l'argent qui f... ainsi le camp de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds, du Locle, etc... représente un fort joli capital, dont l'intérêt (les impôts) ne profite pas à l'amélioration de ce qu'il est convenu d'appeler l'infrastructure sociale et économique de notre canton (écoles, hôpitaux, hygiène, routes, etc.).

Pourquoi tous ces Neuchâtelois s'en vont-ils ailleurs faire leurs emplettes ? Essentiellement parce que, pour ne parler que de la ville de Neuchâtel, ils ne trouvent pas d'emplacement commode pour parquer leur auto à proximité du lieu de leurs achats. Pendant ce temps, les projets d'un parking de 360 places au haut de la rue du Seyon et d'un autre, sous-lacustre, de mille places dans la baie de l'Evole, restent en carafe. En attendant l'an quarante, quand le prix de leur aménagement aura augmenté de trente ou cinquante pour cent !

R.A.

GRANDE SALLE DE LA ROTONDE NEUCHÂTEL

5me COMPTOIR D'AUTOMNE

ouvert du mercredi 25 au dimanche 29 octobre de 14 à 22 heures.

**Défilé de mode par l'Ecole professionnelle**

Entrée libre Loterie gratuite, tirage quotidien.

# — CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS DE CYNOLOGIE —

Samedi 14 et dimanche 15 octobre, le sport cynologique neuchâtelois a vécu son sommet pour l'année 1972 avec le championnat cantonal, organisé par la Société cynologique de Neuchâtel.

A cette occasion, l'attrait de ce sport a été largement démontré par la participation de 70 concurrents qui se sont affrontés dans les classes d'accompagnement, de défense et sanitaire. Les épreuves, pour les différentes disciplines, étaient les suivantes : recherche d'objets perdus, de malfaiteurs ou de blessés, défense. Elles ont permis de mettre en évidence des performances exceptionnelles qui pourraient enthousiasmer le public si ces épreuves n'étaient pas disséminées aux quatre coins du Val-de-Ruz en raison de leur nature.

L'utilité de ce sport n'en subsiste pas moins, puisque les sociétés cynologiques constituent la pépinière pour les chiens de l'armée, de la protection civile et de la police.

Si les juges, MM. Etter, Junod, Mauroux, Schober, Schüler, Weissbrodt et Venetz, ont été sévères mais justes, si l'organisation technique de M. Page a été parfaite, si la cuisine de MM. Furrer et Vuithier a été excellente, il convient surtout de relever l'esprit sportif qui a caractérisé la participation des concurrents, heureux et malheureux. Relevons que le nouveau champion neuchâtelois « Donard » appartenant à M. Matthey, de la Chaux-de-Fonds, a accompli de remarquables prestations qui lui valurent 596 points sur 600. Mais il faut également féliciter ceux qui le talonnèrent de près, comme le montre le palmarès.

La proclamation des résultats et la distribution des prix et challenges débuta par les allocutions du président d'honneur, M. L. Rochat, d'Areuse, et du président du Groupement cantonal cynologique, M. F. Tinguely, de la Chaux-de-Fonds.

**PALMARÈS INDIVIDUEL**

**Classe sanitaire III :**

1. MM. Paul Oulevay (Société canine, la Chaux-de-Fonds) 382 ex ment. ; 2. Paul Béguin (Société canine, le Locle) 356 tb ment.

**Classe d'accompagnement :**

1. Mme Jacqueline Jeanneret (Société cynologique, Neuchâtel) 242 ex ; 2. Jean-Jacques Meier (Berger Allemand, la Chaux-de-Fonds) 240 ex ; 3. Charles Kocher (Société cynologique, Val-de-Travers) 237 ex ; 4. Andrée Graf (Berger Allemand, Neuchâtel) 236 ex ; 5 Bernard Guillaume (Société cynologique, Val-de-Travers) 236 ex.

**Classe défense I :**

1. Paul Scherler (Société cynologique, Val-de-Travers) 399 ex ment. ; 2. Roger Bolle (Société cynologique, Val-de-Travers) 382 ex ment. ; 3. Edouard Oppliger (Société canine, la Chaux-de-Fonds) 382 ex ment. : 4. Roger Esseiva (Société canine, le Locle) 381 ex ment. ; 5. Marie Mühlemann (Berger Allemand, Neuchâtel) 555 ex ment. ; 4. Serge Barrale (Berger Allemand, la Chaux-de-Fonds) 546 ex ment.

**Classe défense II :**

1. Gaston Golliard (Société cynologique, Neuchâtel) 581 ex ment. ; 2. Janine Steiner (Berger Allemand, la chaux-de-Fonds) 572 ex ment. ; 3. Roland Cuche (Berger Allemand, Neuchâtel 555 ex ment. ; 4. Serge Barrale (Berger Allemand, la Chaux-de-Fonds) 546 ex ment.

**Classe défense III :**

1. John Matthey, champion cantonal (Société canine, la Chaux-de-Fonds 596 ex ment. ; Francis Mottier (Société canine, le Locle) 595 ex ment. ; Jean-Claude Hess (Société canine, la Chaux-de-Fonds) 584 ex ment. ; Paul Rattaly (Berger Allemand, Neuchâtel) 583 ex ment. ; Fernand Indermaur (Berger Allemand, la Chaux-de-Fonds) 578 ex ment.

**CHALLENGES**

**Classe d'accompagnement :**

1. Société cynologique, Val-de-Travers 473 sur 500 points.

**Classe défense I :**

1. Société cynologique, Val-de-Travers 781 sur 800 points.

**Classe défense II :**

1. Berger Allemand, la Chaux-de-Fonds 1118 sur 1200 points.

**Classe défense III :**

1. Société canine, la Chaux-de-Fonds 1180 sur 1200 points.

## Autour du monde en quelques lignes

### L'espionnage en Israël

JÉRUSALEM, (Reuter). — Les autorités israéliennes ont ouvert une enquête sur l'installation éventuelle d'un réseau d'espionnage en Israël par l'Union soviétique sous le couvert de personnalités religieuses, indique-t-on à Jérusalem de source informée.

Cette enquête fait suite à l'arrestation, il y a une vingtaine de jours, d'un Arménien résidant dans la zone arabe de Jérusalem soupçonné d'espionnage. Celui-ci, qui n'a pas jusqu'ici été inculpé, est actuellement en détention préventive.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Inter Discount
Grand-Rue 14, Neuchâtel
FERMÉ
pour cause de transformation et agrandissement du 26 octobre au 3 novembre inclus.

THÉÂTRE
Ce soir, à 20 h 30
Folle Amanda
de Barillet et Gredy
Location : agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66 et le soir à l'entrée.

Grande Salle des Conférences
Ce soir à 20 h 15
PRISONS SANS BARREAUX
par Fernand LEGRAND
Entrée libre
Action commune d'Evangélisation

Dans son nouveau cadre...
CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

## Naissances

Valentin et Colette RYCHNER-HOURIET ont la grande joie d'annoncer la naissance

**d'Olivier**

23 octobre 1972

Maternité des Cadolles Clos 11
Neuchâtel 2034 Peseux

Monsieur et Madame Armand VUAGNIAUX - CHAMMARTIN et Stéphane ont le plaisir d'annoncer la naissance de

**Daniel - Robert**

le 19 octobre 1972

Isabelle-de-Montolieu 155
Lausanne

Monsieur et Madame Loris VIGNOLI-WEHRLI ainsi que David ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

**Anne - Karine**

21 octobre 1972

Maternité Pain-Blanc 27
Pourtalès 2003 Neuchâtel

Monsieur et Madame Pierre-Alain AUGIER - GANTENBEIN ont la grande joie d'annoncer la naissance de

**Laurence - Sylvie**

23 octobre 1972

Maternité Nicole 1
Pourtalès 2035 Corcelles

Olivier et Philippe ont la joie de faire part de la naissance de leur petit frère

**Jean - François**

22 octobre 1972

Madame et Monsieur
Bernard SIMON-LEIBZIG
Maternité 2205 Montmollin
Pourtalès
Neuchâtel

## Etat civil de Neuchâtel

**Naissances.** — 12 octobre. Charlet, Cédric, fils de Jean-Jacques, dessinateur-architecte à Neuchâtel, et d'Annette-Michèle, née Bovay. 18. Mouline, Hajar, fille de Zine-Elabidine, étudiant à Neuchâtel, et de Rajaâ, née Lahlou. 19. Villavieja, Steve, fils de Francisco, dessinateur à Neuchâtel, et d'Elsbeth, née Ingold ; Schürch Valérie, fille d'Arthur, commerçant à Cressier et d'Eliane-Chantal, née Matile ; d'Agostino, Alessandra, fille de Carmine, jardinier à Peseux, et d'Eva, née Del Monaco. 20. Roda, Juan-Diego, fils de José, soudeur à Peseux, et de Concepcion, née Marin.

**Publications de mariage.** — 20 octobre. Stauffer, Silvère-Nicodème, ébéniste à Boudry, et Girardin née Paratte, Liliane-Mathilde, à Neuchâtel ; Martin, Frédy-Robert, mécanicien à Gossens, et Auberson, Janine, à Essertines-sur-Yverdon. 23. Châtelain, Pierre-André, peintre en bâtiment à Neuchâtel, et Lopes, Deolinda, à Colombier.

**Mariage célébré.** — 20 octobre. Salathe, Roland, mécanicien-électricien à Peseux, et Ermacora, Loredana-Elena, à Neuchâtel.

**Décès.** — 20 octobre. Niederhauser, Ernest-André, né en 1905, ancien cantonnier à Neuchâtel, époux de Violette-Irène, née Schneeberger. 21. Hiltbrunner, Adolphe, né en 1897, ancien papetier à Peseux, veuf d'Irène-Elise, née Giroud.

## Observations météorologiques

**Observatoire de Neuchâtel** 23 octobre. Température : moyenne 7,3 ; min. : 2,8 ; max. : 11,2. Baromètre : moyenne : 726,1. Eau tombée : 9,8 mm. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest, force : modérée. Etat du ciel : couvert, très nuageux de 12 h à 13 h 30 pluie pendant la nuit.

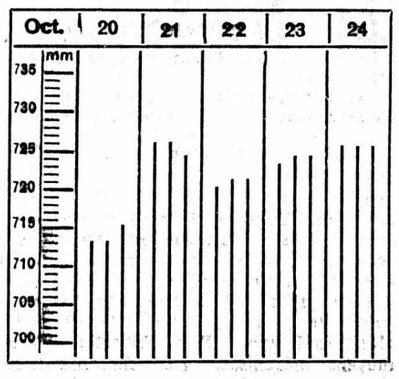


**Niveau du lac** du 23 octobre 1972 428,86.

**Prévisions météorologiques :** Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : la nébulosité sera encore très changeante sur la moitié est du Plateau. En revanche, sur l'ouest du pays et dans le massif alpin, le temps sera en bonne partie ensoleillé, après dissipation de quelques formations nuageuses matinales.

Températures prévues : 2 à 6 degrés au lever du jour ; 12 à 16 degrés l'après-midi ; limite de zéro degré voisine de 3000 mètres. Vents modérés du nord en montagne.

**Evolution probable pour mercredi et jeudi :** Nord des Alpes : amélioration, encore quelques averses mercredi, puis temps en partie ensoleillé. Température en hausse.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
★ jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 16.—
(* souligner ce qui convient)
Tarif : 3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL
FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

ASSEMBLÉE COMMUNALE A DIESSE

# Oui à l'incinération des ordures

Vendredi, 47 électeurs et électrices de Diesse se sont rendus à une importante assemblée communale, présidée par M. Ct. Bourquin, maire. Pour la première fois, M. Membrez, nouveau secrétaire communal, rédigea le procès-verbal des délibérations.

Comme partout, les autorités communales s'apercevant que les déchets et ordures sont de plus en plus volumineux, que les décharges publiques arrivent dans un proche délai à saturation et que l'une des tâches primordiales de l'époque, est de trouver une solution à long terme à ce problème, se sont mises en rapport avec l'usine d'incinération des ordures et déchets de Cottendart.

Le maire, fit le tour de la question : description de l'usine et de ses capacités, historique des démarches entreprises, financement, situation et décisions prises à ce sujet par les autres communes du district de la Neuveville et enfin, les difficultés pour les autorités locales de trouver une autre solution que l'incinération.

Il est à noter, que jusqu'à ce jour, les ordures étaient déversées dans une ancienne sablière qui vient d'être attribuée à un propriétaire foncier par les responsables du remaniement parcellaire et que son comblement, pour en faire du terrain agricole, ne saurait tarder. Si une discussion suivit cet exposé au sujet du coût et des taxes que devront payer les personnes reliées à ce service, la solution préconisée par le Conseil communal ne fut pas combattue à la suite des chiffres fournis par le maire. C'est donc à une très large majorité (un seul avis contraire) que l'assemblée accepte d'adhérer à l'usine d'incinération de Cottendart. C'est également avec le même état d'esprit qu'un règlement sur le ramassage desdites ordures est accepté.

Il y a quelques mois un syndicat intercommunal (Lamboing-Diesse) pour l'épuration a vu le jour et les citoyens nommèrent les cinq membres du comité qui après la désignation par les citoyens de Lamboing de leurs cinq représentants devra faire partir cette importante réalisation.

Une demande de réduction du prix du mètre cube d'eau potable pour une entreprise, préavisée négativement par le Conseil communal, fut refusée, le service des eaux devant se suffire à lui-même.

Une demande d'achat d'une parcelle de terrain communal, située au Mamelon-vert, par un habitant de la localité pour la construction d'une maison d'habitation fut acceptée aux conditions proposées par le Conseil communal.

Les citoyens acceptèrent également de se rallier au système de perception des impôts de l'Etat et dès 1973, pour la première fois les impôts communaux seront encaissés par la recette de district et par tranches. Les explications données par M. Bourquin surent convaincre l'assemblée des avantages de cette manière de faire.

Le maire, dans les divers, donna quelques précisions au sujet de la zone que les autorités locales ont fait aménager en vue de constructions et des projets et offres reçus. Le problème doit être étudié dans tous ses détails et rien ne doit être laissé au hasard. Dans tous les cas, ce terrain sera vendu en vue de favoriser le développement du village par de nouveaux habitants qui viendraient prendre domicile à Diesse. Des démarches sont faites dans ce sens actuellement.

Après avoir donné connaissance d'une lettre de la direction des affaires communales au sujet des comptes 1970 et 1971 de la commune, l'assemblée fut levée.

## La vie nationale

# Les vendanges de l'amitié...

*LAUSANNE, (ATS). — De solides liens se sont noués depuis quelques années entre la jeunesse suisse alémanique et les vignerons vaudois. Dans beaucoup de cantons, on libère les élèves de leurs obligations scolaires pour qu'ils puissent participer aux vendanges vaudoises. Cette année, ils ont été au nombre de 1202.*

*Traditionnellement le canton d'Argovie envoie les plus forts contingents avec 581 jeunes vendangeurs et vendangeuses ; Bâle-Campagne a délégué 205 de ses enfants ; le canton de Zurich 132 ; Saint-Gall 122 ; Berne 81 ; Zoug 43 ; Soleure 15, le solde étant fourni par la Thurgovie, le canton d'Uri, Lucerne, les Grisons, Bâle-Ville et Appenzell.*

*Cette aide saisonnière a été grandement appréciée par les vignerons vaudois. Des fêtes se sont déroulées dans plusieurs villages du vignoble et des liens d'amitié unissent les communes viticoles à des localités suisses alémaniques.*

*C'est ainsi que pendant 15 jours, le drapeau de la commune de Berthoud a flotté sur Epesses.*

## Le sort de Caroline Desrameaux tranché vendredi ?

**(c) C'est vendredi 27 octobre que la Cour civile du tribunal cantonal siégeant en audience publique à Lausanne, décidera si le jugement français accordant la garde de Caroline Desrameaux à sa mère, Mme Linda Desrameaux, est exécutoire ou non dans le canton de Vaud.**

**La Cour entendra les plaidoiries des avocats lausannois des deux parties. Puis les juges délibéreront et rendront leur jugement à huit-clos, jugement qui sera communiqué par écrit aux parties.**

**Ce jugement pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal fédéral. En attendant, Caroline Desrameaux, deux ans et demi, est toujours placée dans une institution par ordre du juge de paix de Lausanne, depuis le 8 septembre dernier, date à laquelle son père l'a remise à la police lausannoise après avoir fui avec elle pendant plusieurs mois.**

## Quatre-vingts films au Festival de Nyon

*NYON, (ATS). — Le 4me Festival international du cinéma de Nyon, qui s'est ouvert hier soir et se poursuivra jusqu'à dimanche, est consacré au cinéma-document (politique, social, économique, ethnographique), aux films d'animation, de recherche et aux films sur l'art. Sur environ 150 films d'une durée de projection totale de 70 heures qui lui furent soumis, la commission de sélection en a retenu près de 80, venant de 27 pays d'Europe, d'Amérique du nord et du sud, d'Asie et d'Afrique. Le thème du Festival est « la société humaine ».*

*L'hôte d'honneur est cette année l'Inde, pays qui produit annuellement près de 200 longs métrages. Le nouveau cinéma indien va présenter à Nyon une demi-douzaine de bandes, dont certaines sont inédites en Europe. Ces projections sont complétées par une exposition.*

## Informations horlogères

# UN MUSÉE ? NON, UN ÉCRIN...

Au début du mois d'octobre, a été inauguré à Genève, le nouveau Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, situé dans une villa au No 15 de la route de Malagnou. Le musée possède deux pièces très précieuses de la Renaissance. La première est une horloge de table rectangulaire, donnant toutes les indications astronomiques imaginables, exécutée vers 1583 par un maître de l'Allemagne du sud. La seconde, une petite horloge de table cylindrique, portant les poinçons de I. Plantard à Abbeville, remonte au troisième quart du XVIe siècle.

La montre genevoise du XVIIe siècle est représentée par de beaux exemples signés Pierre Duhamel, Jacques Sermand, Barthélemy Soret et Jean Rousseau ; témoignages émouvants — mais encore trop rares — du brillant début de l'horlogerie à Genève à partir des années 1650 environ. La montre placée dans la statuette d'un lapin en argent ciselé, faite par Pierre Duhamel vers 1660, constitue le joyau de cette série, tandis qu'un remarquable groupe de montres émaillées par les membres de la famille Huaud, illustre les débuts de l'émaillerie genevoise.

Parmi les premières montres réglées par un balancier à spiral, créées à la fin du XVIIe siècle, on rencontre des œuvres des meilleurs maîtres genevois, comme les Arlaud, Dentand, Deonna, Marchand, Miroglio, Terroux, Tollot ou Trembley. Elles accompagnent la prestigieuse horloge astronomique de table réalisée en 1712 par André Millenet. Le Musée peut s'enorgueillir de posséder l'un des exemplaires des célèbres « horloges nocturnes » inventées en 1656 par les frères Campani à Rome et mises au point pour le pape Alexandre VII. Genève expose un beau mouvement, intact, signé « Joseph Campanus inventor Romae », malheureusement privé de son cabinet en bois.

**POUR SOUVERAINS...**

La fin du XVIIIe siècle a produit de ravissantes pendulettes en porcelaines, dont la charmante horloge parisienne avec les trois Grâces, modelée en pâte tendre de Sèvres, d'après E.-M. Falconet. Les plus exquises montres émaillées, spécialité genevoise appréciée à l'époque aussi bien par l'empereur de Chine que par le roi du Danemark, entourent cette pendulette. Mais la richesse la plus apparente du Musée de Genève réside dans les montres et automates à oiseaux chantants construits et décorés à Genève aux environs de 1800.

Le XIXe siècle, auquel tout un étage du Musée est consacré, est introduit par une pendule d'Abraham-Louis Bréguet, dont les bronzes sont attribués à P.-P. Thomire, datant de 1806. Un grand automate à musique en forme de tour portée par un éléphant et habitée par des Chinois, brille de tous les feux de ses ors et de ses émaux translucides. Cette pièce, faite vers 1810 pour un prince oriental, fut probablement exécutée par des horlogers genevois et neuchâtelois, installés à Londres et travaillant dans les ateliers des successeurs de James Cox.

L'exposition et complétée par la reconstitution de l'atelier de Louis Cottier, le célèbre restaurateur carougeois d'horlogerie ancienne, et une évocation de l'outillage employé pour la fabrication de la montre.

## COMMUNIQUÉ

### Héroïnes du roman français

Madeleine Berry, poète et écrivain de Paris reprendra, mercredi soir, 25 octobre au Lyceum-Club, ses analyses sur l'évolution de la femme à travers le roman français. Dans cette 6me conférence elle parlera de Henriette de Mortsauf du **Lys dans la vallée** par Balzac et de Madeleine de Nièvres de **Dominique** par Eugène Fromentin. A l'évangile romantique de la passion absolue s'opposent les contraintes religieuses et sociales. Henriette de Mortsauf et Madeleine de Nièvres vacillent entre un bonheur impossible et un renoncement tout aussi impossible. Elles s'y abîment.

A la baguette !
« Mener à la baguette » ne signifie pas forcément frapper avec un bâton, car le chef d'orchestre n'utilise pas la manière forte pour diriger ses musiciens. Et le sourcier ne frappe pas le sol avec sa baguette pour découvrir la source cachée. Pourtant, tous les deux ont besoin d'une baguette. Et vous ! Pourquoi ne pas choisir vos billets de la Loterie romande, tirage du 4 novembre à l'aide de la baguette magique ? Elle pourrait vous faire gagner le gros lot de 100.000 francs.

L'annonce
reflet vivant du marché

## REMERCIEMENTS

La famille de

**Monsieur Alfred HAUSER**

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes pour la part qu'elles ont prises à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, octobre 1972.

Vivement touchée des nombreux témoignages de sympathie, reçus, la famille de

**Mademoiselle Madeleine PAYOT**

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, et leur exprime sa profonde reconnaissance.

Le Landeron, octobre 1972.

La famille de

**Monsieur Fritz HABLUTZEL**

très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont pris part à sa grande épreuve.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saint-Aubin, octobre 1972.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Georges Dreyer, architecte, ses enfants et petits-enfants ;
les familles Dreyer, Berger-Verdan, parentes et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle
**Alice DREYER**
Docteur ès sciences

leur chère sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 82me année.

Neuchâtel, le 23 octobre 1972.
(Saars 27)

Que votre cœur ne se trouble point.
Croyez en Dieu.
Jean 14 : 1.

L'incinération aura lieu mercredi 25 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

La famille de

Madame
**Marie-Rose BUTTIKOFER**

fait part de son décès, survenu le 21 octobre 1972.

L'incinération a eu lieu lundi 23 octobre.

Elle repose en paix.

La **Société de crémation de Neuchâtel** a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre

Madame
**Sophie HASLEBACHER**
née LEHMANN

Le comité du **Cercle de Serrières** a la douleur d'informer ses membres du décès de

Monsieur
**Adolphe HILTBRUNNER**

membre honoraire.

†

Monsieur Félix Risse, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Jean-Claude Leopardo et leurs enfants, Dominique et Thierry, à Bienne ;
Monsieur et Madame Eric Wehrli, à Besançon, France ;
Monsieur et Madame Claude Lauener, à Peseux, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean Lauener, à Peseux, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean Risse et leurs enfants, à Peseux ;
Madame et Monsieur Paul Roulin et leurs enfants, à Estavayer-le-Lac ;
Madame et Monsieur Henri Gay et leur fille, à Genève ;
Madame et Monsieur Jean Raemy et leurs enfants, à Cournillens ;
Monsieur et Madame Georges Risse et leurs enfants, à Villarepos ;
Mademoiselle Hélène Risse, à Estavayer-le-Lac ;
Madame et Monsieur Jean Gugler et leurs enfants, à Peseux ;
Madame et Monsieur Roland Favre, à Renens, Vaud,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

**Madame Jeanne RISSE**
née LAUENER

leur chère et bien-aimée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui subitement, dans sa 60me année.

Neuchâtel, le 23 octobre 1972.
(Comba-Borel 11)

Je suis la résurrection et la vie.
Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort.
Jean 11 : 28.

L'enterrement aura lieu jeudi 26 octobre.

L'office religieux sera célébré en la chapelle du crématoire de Beauregard, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

Nous informons les amis et connaissances, du décès subit de

Mademoiselle
**Marguerite MENTH**

survenu samedi 21 octobde 1972.
2000 Neuchâtel, le 21 octobre 1972.
(Chavannes 8)

Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos.
I Rois 5 : 4.

L'incinération aura lieu mercredi 25 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

# A Neuchâtel et dans la région

## au Jour le jour

## Aujourd'hui, leur vieillesse... demain: la nôtre!

*Il est vieux ? Tant pis pour lui ! Après tout, c'est son problème ! Tel est le raisonnement « moderne », le raisonnement « fonctionnel », que chacun est tenté de faire, en présence de l'âge... des autres. L'Etat prélève et distribue, et que chacun se débrouille.*

*Raisonnement superficiel et terriblement imprudent. Car le problème de la vieillesse n'est pas seulement celui des autres : c'est celui de tout le monde. Ce n'est qu'une question de temps. Un peu plus tôt, un peu plus tard, c'est nous qui serons les vieux.*

*Alors nous nous apercevrons que, même avec une rente AVS, un « vieux » ne se débrouille pas forcément tout seul, qu'il peut être isolé, malade, désemparé, qu'il peut avoir intensément besoin des autres. Eux aujourd'hui et nous demain.*

*Certes, tout le monde ne peut pas s'occuper personnellement des vieux. Cela va quand il y en a quelques-uns. Cela ne va plus quand il y en a des centaines de mille (près de 800.000 en Suisse). Pour éviter la confusion, la dispersion, les erreurs, il faut une institution disposant de l'expérience, de l'organisation et de l'équipement nécessaires.*

*Cette institution existe : c'est la Fondation suisse pour la Vieillesse (Pro Senectute). C'est elle qui agit aujourd'hui à notre place, qui agira demain à notre profit, selon des méthodes modernes et fonctionnelles, mais aussi avec le cœur de ses milliers de collaborateurs permanents ou bénévoles.*

*Evidemment, pour agir à notre place, en notre nom, elle doit le faire à l'aide de nos dons. C'est tout ce qu'elle nous demande. Mais tôt ou tard, n'est-ce-pas, nous nous en féliciterons.*

*Nemo*

## Du 22 mai au 3 juin 1973 : quatrième « Quinzaine de Neuchâtel »

La quatrième « Quinzaine de Neuchâtel » aura lieu du 22 mai au 3 juin 1973. Ainsi en a décidé le comité **de l'Association de la Quinzaine de** Neuchâtel, réuni hier sous la présidence de M. Aeschelmann. Des ouvertures des magasins sont prévues le jeudi 24 et le mardi 29 mai. Des manifestations attrayantes, des divertissements pour les personnes du troisième âge et pour les jeunes, ainsi qu'une loterie entièrement gratuite et conçue selon une formule particulièrement distrayante sont d'ores et déjà inscrits au programme, dont le détail sera publié en temps voulu.

Les commissions respectives de l'Association se sont mises au travail sans tarder, sous la présidence de MM. Besomi (relations publiques), Kropf (loterie), Marchand (manifestations) et Schumacher (budget).

### Plus de 1000 chiens et tout autant de chats à Neuchâtel

## Indésirables dans la plupart des immeubles neufs!

Les propriétaires d'immeubles et les gérances ont-ils déclaré la guerre aux animaux d'appartement ? Question légitime au vu des toujours plus nombreux contrats de location assortis de l'interdiction de garder, dans l'appartement, un quelconque animal. Chiens et chats sont-ils donc des indésirables dans les cités de béton ?

Pourtant, et c'est un premier paradoxe, les animaux « citadins » sont en augmentation constante. La mode est aujourd'hui au chien et au chat. L'animal domestique se porte bien. Il y a ainsi, en ville de Neuchâtel, 1070 chiens déclarés, soit 50 de plus que l'an dernier. Les chats, quant à eux ne sont pas soumis à l'impôt et leur nombre est de ce fait plus difficile à estimer, mais ils sont certainement tout aussi nombreux, peut-être même plus nombreux encore. Et c'est, semble-t-il, particulièrement aux enfants ainsi qu'aux jeunes couples que l'on doit cette nouvelle vogue de l'animal d'appartement.

**CONFLITS ENTRE LOCATAIRES**

Or, il se trouve qu'à Neuchâtel — comme ailleurs — la plupart des gérances avouent qu'à la demande des propriétaires d'immeubles, et singulièrement d'immeubles neufs, elles interdisent la garde d'un animal. Il en résulte pour beaucoup une bien désagréable alternative : trouver à se loger en abandonnant un petit compagnon ou y renoncer. Remarquons toutefois que les entorses à cette règle impérative sont nombreuses, aux risques et périls du locataire, d'ailleurs, qui peut se voir d'un jour à l'autre mis en demeure de quitter son logement ou de se séparer d'un animal par trop sale ou bruyant.

Chiens et chats, pour ne pas parler des canaris, hamsters et autres bêtes moins répandues, sont-ils l'occasion de tellement d'ennuis qu'une telle mesure d'ostracisme se justifie à leur égard ? Pourquoi donc sont-ils devenus des mal-aimés dont on n'aime guère voir le museau ou le bout de la queue dans les couloirs des locatifs ?

De l'avis de certaines gérances, les animaux seraient d'abord source de conflits entre locataires. Car finalement, on ne reproche pas à un chien ou à un chat d'être la cause de détérioration dans l'appartement — ce ne sont guère, en effet, et dans les pires cas, que les rideaux, les tapis ou les fauteuils qui pâtissent de leur trop grande ardeur — mais bien d'importuner les voisins par des aboiements ou miaulements intempestifs, voire par des excréments déposés dans quelque coin d'un corridor ! C'est alors que la gérance, saisie de la plainte d'un voisin ou d'un concierge sourcilleux, intervient et menace. D'autres gérances prennent les devants et interdisent, sans arrangement possible, purement et simplement tout animal.

**SOLUTION DE FACILITÉ**

La Société protectrice des animaux est souvent appelée à intervenir pour le compte de ses membres auprès de propriétaires d'immeubles qui adressent en cours de bail un avis d'interdiction. Et très souvent encore, l'affaire est portée devant un tribunal, qui aura à préciser si l'interdiction était ou non spécifiée précisément à la conclusion du bail. Toutefois, cette même SPA est soucieuse de rendre les propriétaires d'animaux conscients des charges que cela suppose, du temps matériel et des soins qu'il faut leur consacrer.

Un chien mal éduqué, ou qu'on enferme seul des journées durant, devient hargneux et aboie à tout bout de champ, au grand énervement des voisins. Sans contrôle, les animaux peuvent occasionner des dégâts, sur les pelouses ou dans le jardin avoisinant. On se souvient peut-être de la récente et navrante aventure de ce jardinier neuchâtelois excédé par les dégâts que lui avaient causés quelques chats et qui en avait tué un à coups de bêche ! Si certains propriétaires d'animaux étaient plus attentifs, on n'en arriverait pas là.

**UN FAIT REGRETTABLE**

Il reste qu'il est regrettable que la négligence de certains nuise à ceux — et ils sont nombreux — qui s'occupent avec la plus vive attention de leur chien ou de leur chat. En interdisant systématiquement les animaux, les propriétaires d'immeubles privent leurs locataires d'un droit légitime. Les personnes âgées ou isolées, en particulier le ressentent comme une injustice. Et c'est de toute façon, une solution de facilité !

S. Sch.

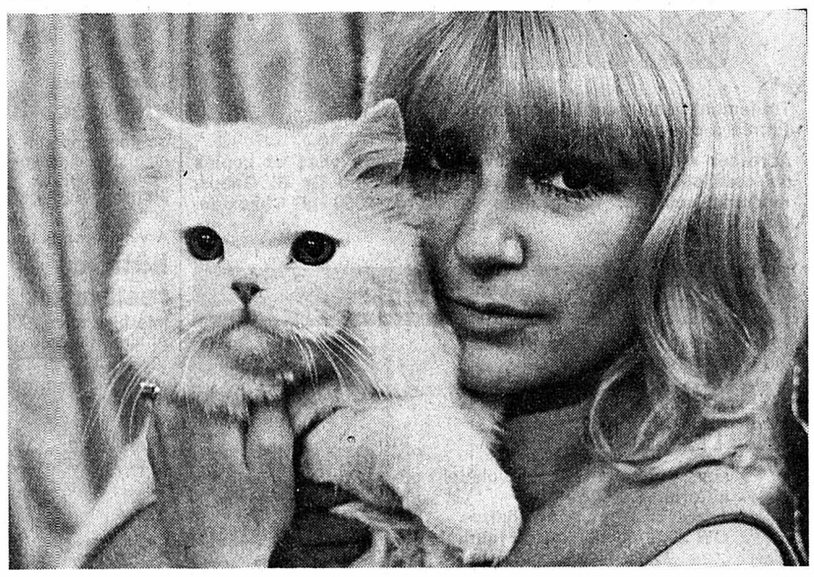

Avec son chien ou son chat, un droit légitime !

(Archives)

### TROIS SEMAINES AVEC LE RÉGIMENT D'INFANTERIE 8

## LA NEIGE A FAIT SON APPARITION MAIS NE GÊNE PAS LES EXERCICES

Elle a fait son apparition, comme ça, à l'issue d'un automne marqué par le soleil. Mais elle n'aura pas trop perturbé le déroulement du cours de répétition 1972 du régiment neuchâtelois d'infanterie 8. La neige, l'une des hantises de la troupe, est là. Oh certes, en petite quantité. Mais néanmoins... Les quelques flocons de vendredi ont fait place le week-end à des rafales. Et plus d'un soldat qui regagnait son cantonnement dimanche, dans la soirée, aura connu les « joies » d'une chaussée rendue glissante.

Mais finalement tout sera rentré dans l'ordre. Et le déplacement du bat. inf. 8 et du bat. car. 2 à Bure, dans le Jura Bernois, aura pu se dérouler dans d'excellentes conditions.

**DÉMONSTRATION DE CHARS**

Au programme, en début d'après-midi, une démonstration de chars blindés. La troupe, tout d'abord, put se familiariser avec les tanks sous la conduite de divers responsables d'équipages. Une découverte pour la plupart des hommes qui, au cours de toute leur instruction de combat contre les chars, n'avaient jamais eu l'occasion de les approcher. Ce qui aura frappé, à l'issu de ce premier contact ? Sans doute la masse impressionnante du blindé, mais aussi sa mobilité et sa puissance de feu. Surtout cette impression pour un fantassin, de pénétrer dans un domaine interdit et mystérieux qui pour beaucoup ressemblait à un cercueil de tôle. On ne peut vaincre sans autre une certaine idée de claustrophobie.

Cette visite s'est déroulée en présence du lieutenant-colonel Hefti, l'adjoint du colonel Parel et des deux majors italiens, hôtes d'honneur du rgt. inf. 8, pour quelques jours. Deux exercices dans le terrain ont permis aux chars de démontrer leur maniabilité. Un commentaire ad hoc complétait l'évolution des blindés. Les conclusions ont été données ensuite dans le cadre des bataillons, puis des compagnies. Une constatation en tout cas s'imposait, car il s'agissait aussi de « rassurer » des soldats qui restèrent souvent stupéfaits devant les masses impressionnantes en mouvement.

Pour l'infanterie, en terrain découvert, les moyens mis à disposition paraissent ridicules. Ils le sont sans doute, si l'on se place dans des conditions défavorables pour elles, c'est-à-dire dans les plaines. Là, le char évolue à son aise, c'est son champ d'action.

**S'ENTERRER !**

Mais la Suisse offre de multiples possibilités de combat, des vallées et des alpes. Le blindé ne peut s'y mouvoir à l'aise. Le fantassin qui connaît sa terre, la configuration de la région, saura se terrer, se mettre à niveau du sol. Cette défense donnera une assurance qui mettra les forces en balance. S'enterrer, voilà le problème No 1 des responsables d'une lutte contre les tanks. Chaque montagne, chaque vallon, devient un point d'appui. Cela nous l'avons ressenti lorsqu'une attaque en terrain découvert a dû se poursuivre, pour les blindés, par une offensive des commandos de grenadiers de chars qui ont dû forcer le passage. Le combat devenait alors égal avec l'immobilisation des moyens mécanisés. La démonstration s'est ainsi révélée doublement instructive. Aujourd'hui, les deux autres bataillons du régiment assisteront à une semblable journée.

Le cours se poursuit et mercredi déjà, à Fontainemelon, le grand match de football opposera l'équipe locale de première ligue à un groupe de soldats.

Aujourd'hui, le bat. car. 2 aura un exercice central de samaritains. Par ailleurs, il recevra en principe la visite du commandant de corps Lattion qui inspectera la troupe. L'arrivée à Corgémont, du commandant de corps est prévu, en hélicoptère ou, suivant les conditions météorologiques, en voiture.

Et puis, jeudi, à Buttes, dans le Val-de-Travers, la cp. de fus. 2/18 procédera à un dépierrage à la Petite-Robella.

Ph. Ny

## Pourquoi les propriétaires et les locataires, amis des animaux, ne s'entendraient-ils pas ?

Les personnes possédant des animaux domestiques se verraient-elles condamnées à ne jamais plus déménager si l'interdiction d'accueillir leurs petits compagnons dans des immeubles neufs se généralisait ?

Certes, il est difficile de reprocher à un propriétaire d'immeuble de se soucier de la tranquillité de ses locataires et de la propreté des locaux. On trouve partout et dans tous les milieux des brebis galeuses mais en général, ceux qui possèdent une bête et qui y sont sincèrement attachés, s'arrangeront toujours pour ne pas gêner leurs voisins et éviter des dégâts.

A Neuchâtel et dans les environs, des centaines de familles possèdent un chien ou un chat sans que cette présence occasionne des désagréments.

Souvent, pour ne pas dire presque toujours, le chien ou le chat fait partie intégrante de la famille et ceux qui adoptent et élèvent une bête n'acceptent jamais de s'en séparer égoïstement sous le simple prétexte de déménager dans un logement plus vaste ou plus confortable.

**UNE RESPONSABILITÉ**

L'adoption d'un animal — et la Société protectrice des animaux a raison d'insister à ce sujet — représente une responsabilité. Il s'agit d'un acte volontaire et une fois que la décision est prise d'accueillir chez soi une bête, **il faut s'en occuper jusqu'au bout même souvent au prix de petits sacrifices** compensés d'ailleurs largement par la joie d'avoir un fidèle compagnon.

Ceux qui n'ont pas envie de prendre une telle responsabilité n'ont qu'à s'abstenir, car une bête n'est pas un objet de plaisir que l'on peut rejeter, mais un être sensible, fragile, ouvert à la joie mais aussi à la souffrance, à l'image de l'homme.

Or, un de ces écueils est justement l'installation dans un nouveau logement. Ne lit-on pas parfois, dans les petites annonces, ce genre d'appel : « Quel est le propriétaire d'immeuble, ami des bêtes, qui pourrait louer un appartement à une famille possédant un chien ? »

Les amis des animaux sont nombreux, beaucoup plus nombreux qu'on ne l'imagine et, bien entendu, parmi eux se trouvent des propriétaires d'immeubles locatifs et des locataires. Aussi, pourquoi ne s'entendraient-ils pas, en s'organisant — et cela est d'autant plus facile lorsqu'on a un langage commun — pour assurer aux petits compagnons et compagnes de l'homme un foyer sans tracas ?

Les propriétaires d'immeubles, amis des animaux, se feraient connaître et le problème qui se pose à de nombreuses familles et à des personnes isolées, serait vite réglé. Tout le reste ne serait plus qu'une affaire d'éthique, d'entente mutuelle et de bonne volonté, car ceux qui aiment (et sont aimés) par un animal seront toujours attentifs à la tranquillité de leur voisinage.

J.P.

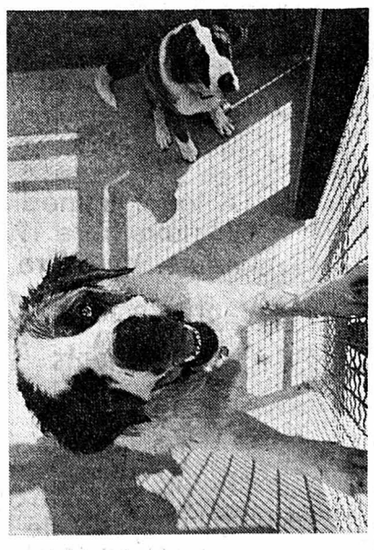

Des cités-dortoirs pour l'homme et une cage dans une fourrière pour son fidèle compagnon : une solution d'avenir ?

(Archives)

## Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

## Où êtes-vous les mères ? (suite)

Monsieur le rédacteur en chef,

Les différents articles parus sous le titre de « Où êtes-vous les mères » m'ont amenée aux quelques réflexions suivantes que je me permets de vous livrer « en vrac ».

Je pense que dans notre monde actuel, on a parfois trop facilement tendance à croire à la naissance spontanée et à l'automatisme de l'amour maternel ; beaucoup de femmes ne sont pas préparées à leur tâche de mère qu'elles idéalisent souvent ; par la suite, sans se l'avouer, elles considèrent leur maternité comme une charge et non un privilège.

Si l'amour maternel est une source de joies merveilleuses, c'est aussi une possibilité de souffrances ; il a ses tentations et ne peut suffire à tout ; l'enfant a aussi besoin d'amour paternel, d'éducateurs, de camarades, de tout un entourage humain ; la mère exclusive et possessive (l'un va rarement sans l'autre) risque de faire le malheur non seulement de sa fille ou de son fils, mais encore de petits-enfants.

Passant sous silence les enfants subis plutôt que désirés (ils sont plus nombreux qu'on ne le pense), j'aimerais insister sur le rôle important que devraient jouer l'Eglise et les associations féminines dans la préparation (au sens moral et psychologique du terme) à la maternité, ainsi que dans le soutien de cet amour maternel, dans sa valorisation, sa direction, son maintien, l'évitement des nombreuses tentations qu'il cache.

Les tâches éducatives ne reposent pas sur les seules épaules des femmes, car la mère douée du plus grand amour maternel possible ne sera pas une éducatrice accomplie si elle n'est pas accompagnée d'un père lui aussi doué d'amour paternel et l'on a de nos jours un peu trop tendance à l'oublier.

En résumé, je pense qu'il n'y a pas de solution idéale à ce problème non plus qu'une formule unique ; il y a chaque fois un choix à faire et à refaire selon l'évolution de la famille, l'âge des enfants, la situation matérielle et ce choix devrait pouvoir tenir compte des désirs et besoins de tous les membres de la famille sans minimiser ceux de la mère, car si elle avait un métier avant son mariage, elle l'avait voulu, choisi, pratiqué, aimé. A-t-elle eu les mêmes possibilités de choix, de pratique, de décision, d'essai quant à son rôle de mère ?

Claudine Renaud,
Neuchâtel

## Vignoble ou peau de chagrin

Monsieur le rédacteur en chef,

Le vignoble neuchâtelois diminue de plus en plus. Hauterive envisage de le réduire encore en livrant la région des Dazelets à la construction, car le vignoble, nous dit-on, n'est plus qu'un folklore peu rentable. Parlons donc de rentabilité !

Lorsqu'une commune s'agrandit, ses charges s'alourdissent sans aucune proportion avec l'apport des impôts payés par les nouveaux habitants. Si ce développement est rapide, ce qui est le cas pour Hauterive, le phénomène de décalage entre les revenus et les dépenses s'accentue encore.

La tâche de conseiller communal devient si lourde dans ces communes vouées à l'extension qu'on peut se demander s'il est judicieux d'accepter le dévouement et la prise en charge de nos autorités. Certes, une vie occupée au service d'autrui mérite notre estime et notre reconnaissance ; mais, lorsque ce temps de travail est presque systématiquement volé sur le sommeil et la vie de famille, on est en droit de se poser des questions.

La participation aux frais hospitaliers va s'élever à 69 fr. par personne pour les habitants d'Hauterive. Si l'on songe aux frais de traitement d'un infarctus, par exemple, et sachant qu'une des causes principales des troubles cardiaques est due au « stress » de la vie actuelle on peut se demander si ce développement est vraiment rentable pour une commune et ses autorités.

Quant aux habitants, le hâvre de paix qu'ils avaient cru trouver s'évanouit et il leur faudra chercher toujours plus loin le village où il fait bon vivre et qui ne se transforme pas, sous leurs yeux, en cité-dortoir.

Quant aux vignerons et aux revendeurs de terrains, même s'ils ont bien vendu leurs parcelles, leur gain apparent est de courte durée face à l'inflation actuelle. Alors, à qui cette disparition de la vigne est-elle rentable à long terme ? A personne...

Mais les gens, il faut bien les loger quelque part ! Avons-nous vraiment besoin de tout ce qu'on nous offre à grand renfort de propagande pour vivre et vivre heureux ? Sommes-nous plus heureux à la ville qu'à la campagne ? Avons-nous encore le temps de cultiver une qualité de vie dans cette quantité de prétendus biens matériels ?

Un exemple : dans une région menacée d'Afrique, des éléphants cessèrent brusquement de procréer. C'est grâce à un ami des animaux, qui protégea leur terrain, qu'ils reprirent goût à la vie. Les animaux seraient-ils moins « bêtes » que l'homme en s'abstenant de mettre au monde des petits qui risquent de ne pas connaître des conditions de vie normale ?

La logique est implacable : quiconque refuse d'envisager, dans un très proche avenir, une limitation des naissances ou un changement radical de son mode de vie personnel, droit admettre aussi sans récrimination que la qualité de vie va encore diminuer.

Dans une débâcle, le « Sauve-ce-que-je-peux » est de mise, mais sommes-nous bien sûrs de sauver ce qui en vaut la peine en sauvant l'argent ? Ou du moins... en cherchant à le sauver ?

Dans l'espoir que vous pourrez donner une suite favorable à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Marlène Burri,
Hauterive.

## Trains intervilles ultra-modernes dès 1975 entre Genève et Zurich

La direction des CFF a présenté lundi aux autorités et à la presse, à l'occasion d'une course de démonstration entre Lausanne, Chavornay et la gare de triage de Denges, une locomotive et des voitures prototypes de nouveaux trains intervilles qui circuleront dès 1975 sur la ligne Genève - Lausanne - Berne - Zurich, à la cadence d'un par heure dans chaque sens.

Ces véhicules blancs et rouges, dotés d'une caisse entièrement soudée en alliage léger, sont équipés d'une installation de climatisation, de portes intérieures automatiques, d'un verrouillage des portes extérieures pendant la marche des trains et de l'attelage central automatique. Un soin particulier a été apporté à l'insonorisation, à l'isolation et au confort intérieur. Les nouvelles compositions, dont la vitesse maximale a été fixée à 140 km/h, pourront franchir les courbes à des vitesses supérieures de 20 % aux vitesses actuelles, grâce à des bogies munis d'un dispositif d'inclinaison électromagnétique. La locomotrice a un moteur de 6500 CV.

Le chemin de fer répond aujourd'hui à des besoins nouveaux, du fait notamment de l'encombrement et de la pollution provoquée par le trafic automobile. Aussi les CFF doivent-ils se préparer à un essor important. Outre la modernisation du matériel roulant, ils envisagent l'augmentation généralisée des vitesses sur des lignes équipées de la double voie et d'installations de sécurité modernes. L'horaire cadencé sur l'ensemble du réseau est prévu, de même qu'à plus longue échéance la construction d'infrastructures nouvelles permettant d'atteindre des vitesses de 200 à 250 km/heure.

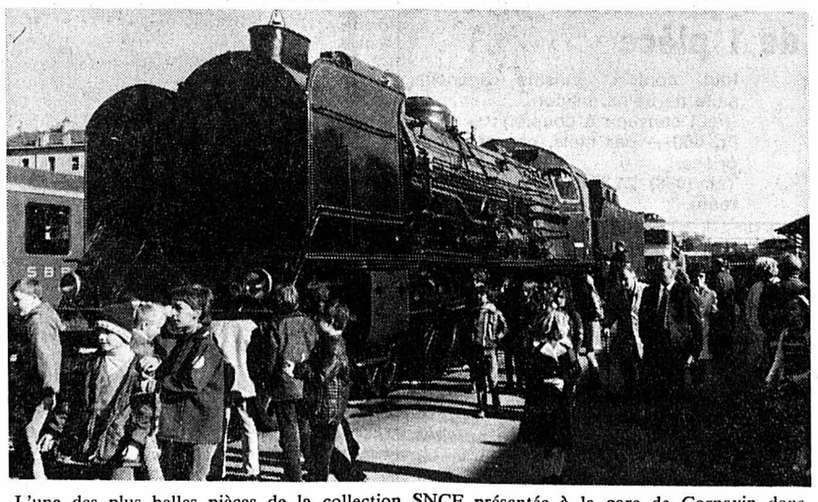

L'une des plus belles pièces de la collection SNCF présentée à la gare de Cornavin dans le cadre de la Quinzaine ferroviaire genevoise : une « Pacific 231 H » de l'ancienne compagnie du P.L.M. Samedi matin, la partie « pratique » de la Quinzaine avait été ouverte par MM. Charles Duchemin, président de l'Institut, et William Baer, par les conseillers d'Etat Picot et Ruffieux, ce dernier pilotant même une « Re 4/4 II » entre Genève et Nyon, trajet sur lequel une nouvelle rame intervilles était offerte à la curiosité du public. Si les CFF furent notamment représentés par MM. Brocard et Guignard, respectivement directeur et ingénieur en chef de la traction du Ier arrondissement, la SNCF le fut par M. Claude Durand, chef du bureau des Chemins de fer français à Berne.

(Interpresse)

## Radio et télévision

Hier soir, grand branle-bas aux alentours de la poste centrale : il s'agissait d'installer une antenne sur le toit principal de la poste afin d'établir une liaison hertzenne pour communications téléphoniques. Un câble coaxial devant être remplacé, ce qui prendra plusieurs années, la liaison radio assurera le trafic en attendant que la capacité du coaxial soit augmentée.

## Situation financière de l'Etat : vers des coupes sombres ?

**Le Grand conseil siégera les 20, 21 et 22 novembre prochains et devra notamment discuter du budget de l'Etat. On peut penser que la situation est loin d'être rose puisque, pour la première fois, le Conseil d'Etat organisera, la semaine prochaine, une conférence de presse consacrée à la situation financière de l'Etat à la lumière de ce budget 1973. Il y aura donc quelques coupes sombres à faire dans certains postes du budget, faute de quoi l'équilibre ne pourrait être assuré dans l'avenir.**

## RÉGION DES LACS

### LA NEUVEVILLE

## Conducteur neuchâtelois pris de malaise

(sp) Hier, vers 17 h, un chauffeur de camion, domicilié à Neuchâtel, a été soudain pris d'un malaise. Son véhicule a percuté un mur. Dégâts : 14.000 francs environ. Le chauffeur a été reconduit à son domicile. Son identité n'a pas été révélée.

## Piéton blessé à Cornaux

**Hier, vers 18 h 20, un véhicule conduit par M. M. R., de Cressier, a heurté un piéton, M. Rodolphe Morand, âgé de 81 ans, domicilié à Cornaux, alors qu'il traversait un passage de sécurité, à proximité du restaurant du Soleil.**

**M. Morand, souffrant de blessures diverses a été transporté à l'hôpital Pourtalès.**

## Carnet de deuil

(sp) Les uns après les autres, les visages caractéristiques et pittoresques de notre vieux village disparaissent de l'horizon familier pour passer sur l'autre rive. Il y a quelques jours, les derniers devoirs ont été rendus à Mme Léon Fluhmann. Femme de paysan, discrète et exemplaire qui avait eu son lot largement mesuré de travail et d'épreuves, ayant perdu son fils unique et son mari en pleine activité dont elle avait gardé un intarissable souvenir et un chagrin qui avait miné sa santé.

Hier, une nombreuse assistance était présente à la chapelle du crématoire pour assister au culte présidé par le pasteur Ariel Cochand et rendre les derniers devoirs à M. Eugène Gyger, humble et modeste employé agricole, âgé de 85 ans, dont on pourrait dire à l'exemple d'une plante de lierre « Je m'attache ou je meurs » car il avait servi pendant 65 ans trois générations de la famille Droz et de la quatrième qu'il avait vu grandir à ses côtés et qui aimait le taquiner, il disait « ils ne savent pas travailler ».

Né à la métairie de Chuffort, fils d'une famille de 18 enfants, il était descendu en plaine dès sa prime jeunesse pour s'adonner aux travaux d'une exploitation mi-agricole, mi-viticole. Il avait horreur des mauvaises herbes dans les vignes lesquelles étaient son royaume durant l'été ; l'hiver il préparait la provision de bois pour la maisonnée. Si des médailles étaient distribuées pour la fidélité, l'« Eugène », comme on disait au village, aurait certainement mérité celle d'or.

## AVIS OFFICIELS

### VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

La Commission scolaire met au concours un poste

# d'infirmière scolaire

Traitement : selon échelle communale
Entrée à convenir, dès janvier 1973.

**Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, jusqu'au 30 novembre 1972, au Dr R. Gabus, médecin scolaire, 14, rue de la Serre, 2300 la Chaux-de-Fonds.**

## IMMEUBLES

On cherche petite

### MAISON FAMILIALE OU TERRAIN

aux environs de Neuchâtel ou Littoral.
**Adresser offres sous chiffres OW 2563 au bureau du journal.**

agence 13 ★ 13
**Cortaillod**
vigne de 2200 m2, située en partie dans la zone de construction.
Services publics sur place.
**(038) 25 13 13**
**NEUCHATEL**
**Orangerie 8**
**OFFRE A VENDRE**

### ORBE

A vendre ferme avec dépendances, altitude 440 m, surface 3128 m2, à proximité de ville, dans endroit tranquille. Possibilité d'extension, terrain plat.
**Ecrire sous chiffres PD 314935, à Publicitas, 1002 Lausanne.**

Je cherche

### terrain ou maison ancienne à Cortaillod

**Adresser offres écrites à CK 2577 au bureau du journal.**

A vendre à Neuchâtel, situation dominante, tranquille et ensoleillée, avec vue imprenable sur le lac et la ville,

### magnifique appartement de 6 1/2 chambres en propriété par étage

salon de 47 m2 avec cheminée Louis XIV, quatre chambres à coucher, salle de bains, salle de douche, deux W.-C. séparés avec lavabo, grande cuisine moderne bien équipée. Grande terrasse en partie couverte.
Prix avantageux.
**Renseignements et détails sous chiffres 80-55203 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.**

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
**R. Jobin**
**Boudry**
**Tél. 42 17 31**

A vendre à Saint-Blaise
### villa locative
de deux appartements de 4 chambres, un de 3 chambres, 2 garages, terrain.

A vendre ou à louer
### hôtel-café-restaurant
très bien situé.
Affaire intéressante.

Particulier vend au centre de
**CRANS**
### studio
pour une ou deux personnes, meublé, neuf, avec balcon côté ouest, calme (ni route ni bâtiment devant), à 3 et 5 minutes des télécabines. Salle de bains, cuisinette, frigo, cave, etc.
**Tél. (038) 25 85 68, midi et soir.**

**A VERCORIN (VS)**
à vendre, meublés
### appartement 2 pièces
Fr. 65.000.— ;
### appartement 2 1/2 pièces
Fr. 75.000.—.
Vue et ensoleillement de premier ordre.
**S'adresser à case postale 13, 3960 Sierre.**

### TERRAIN A BATIR
est cherché dans la région Neuchâtel - la Béroche.

Parcelle bien située et tranquille avec vue imprenable.
Surface désirée : 800 - 1200 m2.

**Faire offres avec prix, situation exacte, servitudes éventuelles, si services publics sur place, etc. sous chiffres 28-900290, PUBLICITAS.**

A vendre à **HAUTERIVE**

### magnifique appartement

de 4 pièces + hall (105 m2) dans un petit immeuble.

**SITUATION :** très tranquille avec vue imprenable.

**CONFORT :** grandes chambres, cuisine équipée, salle de bains, local douche, W.-C. séparés, balcon-loggia de 15 m2, cave.

**PRIX :** Fr. 150.000.—

**FINANCEMENT :** possible jusqu'à 90 %.

Pour renseignements et visites, s'adresser à Paul **CRETEGNY & Cie**, NEUCHATEL, tél. 25 69 21.

## A LOUER

A louer immédiatement et pour le 24 novembre 1972, dans immeubles neufs, Vy-d'Etra 93 et Rouillères 2,

| | | |
|---|---|---|
| appartements | 4 pièces | Fr. 635.- |
| appartements | 3 pièces | Fr. 530.- |
| garages | | Fr. 65.- |

charges comprises

S'adresser à la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, fbg de l'Hôpital 8, Neuchâtel, tél. 25 62 01.

A louer dès le 1er novembre Champréveyres 14, 2me étage,

### APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

hall, cuisine, W.-C.-bains, cave.
Loyer mensuel 403 fr., charges comprises.
**S'adresser à Gérancia S.A., av. Léopold-Robert 102, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 34.**

A louer à Neuchâtel
### bel appartement meublé
confortable, 2 chambres, cuisine, douche, téléphone, 600 fr. par mois, chauffage compris. Eventuellement avec garage. Libre immédiatement ou pour date à convenir.
**Adresser offres écrites à BK 2580 au bureau du journal.**

**Vos VACANCES en VALAIS**
devenez propriétaire pour Fr. 19.000.- déjà
d'un appartement de vacances entièremnt meublé, dans une station en plein essor, selon la formule nouvelle de la multipropriété, avec inscription au Registre foncier pour la pétriacle acquise.
Appartement de 1 et 2 pièces, place de parc couverte, salle de jeux, jardin d'enfants dans le même immeuble. Pour tous renseignements :
promoteur constructeur, rue Saint-Roch 40, LAUSANNE, tél. (021) 35 72 77-78.
Bureau de vente à Morgins : tél. (025) 8 34 24.

**Coupon réponse :**
veuillez m'envoyer la documentation sur :
1 studio ☐ 1 appartement ☐
Nom : Prénom :
Adresse : No post. Localité :
Tél. Signature :
Nous cherchons encore quelques collaborateurs (agents libres de vente). Faire offre à l'adresse ci-dessus.

### LAC NOIR
A louer
### LOGEMENT
dans chalet, 3 pièces, douches.
Libre tout l'hiver.
**J. Zahno, Moutier. Tél. (032) 93 10 30.**

A louer à partir du 1er novembre 1972, à la route de Bâle 5, au Landeron,
### STUDIO
de 1 1/2 pièce avec W.-C. - lavabo.
Loyer mensuel 161 fr., charges incluses.
**S'adresser au concierge, tél. (038) 51 34 43, ou à la gérance, tél. (031) 22 02 55.**

### A LOUER
pour le 1er février 1973
au Tronchet, à Gorgier :
### appartement de 3 pièces à Fr. 400.–
### appartement de 4 pièces à Fr. 510.–
Toutes charges comprises.
Immeuble neuf, tout confort, cuisine entièrement équipée, situation tranquille, vue imprenable sur le lac et les Alpes, cave et galetas.
Garage à disposition.
**S'adresser à COMINA NOBILE S.A. 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 27 27.**

Vacances en montagne!
**LOUEZ UN CHALET**
ou un appartement «prêt-à-vivre».
**PARTOUT EN SUISSE**
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. **Vos désirs?** (dates, personnes, stations, prix envisagé) **Immédiatement, sans frais, sans engagement:** documentation illustrée et personnalisée.
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE – Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 224631 ou 224632

Neuchâtel - rue de la Dîme.
A louer, pour le 24 novembre 1972,
### 1 appartement meublé de 1 pièce
tout confort, cuisine agencée, salle de bains, balcon.
(Peut convenir à couple.)
Fr. 460.— par mois, charges comprises.
**Tél. (038) 24 35 01 (heures de bureau).**

### CRESSIER
**A louer,** à partir du 24 novembre 1972, beaux appartements de
### 2, 3 et 3 1/2 chambres
tout confort. Frigidaire, ascenseur et service de concierge.
**S'adresser : Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.**

### Appartement entièrement meublé
et garni, 4 pièces, deux balcons, beau confort, dès le 15 novembre, à Neuchâtel.
**Adresser offres à case postale 41, 2002 Neuchâtel.**

A louer, à partir du 1er novembre 1972, à la route de Bâle 9, au Landeron,
### appartement de 4 1/2 pièces
Loyer mensuel : Fr. 585.— charges incluses.
**S'adresser à la gérance Robert Pfister, à Berne, tél. (031) 22 02 55.**

A louer, pour le 1er janvier 1973,
### appartement
de 2 1/2 pièces dans immeuble neuf.
**S'adresser au concierge : Petite-Thielle 6, le Landeron.**

L'annonce reflet vivant du marché

## DEMANDES À LOUER

cop
NEUCHATEL
cherche pour une de ses collaboratrices
### APPARTEMENT de 3 pièces RÉGION PESEUX
Tél. 25 37 31, interne 21.

### URGENT
Dame cherche
### appartement 2 pièces
ou grand studio, confort, préférence quartier Mail, Bel-Air.
**Adresser offres écrites à CL 2581 au bureau du journal.**

Pour couple avec enfant,
### APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIÈCES
avec confort, près de la ville.
**Tél. (038) 53 26 76.**

Du soleil au corps!

Lorsqu'il y a du brouillard, que le temps est humide et froid, **attention aux rhumatismes!**

**portez des sous-vêtements Sanavil en fil Movil, antirhumatismaux.**

Ils se lavent comme la laine, sèchent rapidement, ne doivent pas être repassés, et ne se déforment pas.

Sanavil

**Caleçon long pour messieurs**
Tricot-côtes 2×2,
fond double,
élastique interchangeable.
Tailles 5-8 **8.50**

**Camisole pour messieurs à manches courtes**
Tricot-côtes 2×2.
Tailles 5-8 **6.-**

**Camisole pour messieurs à manches longues**
Tricot-côtes 2×2.
Tailles 5-8 **7.50**

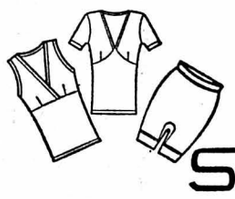

Sanavil

**Chemise pour dames**
Tricot-côtes 1×1, sans manches, encolure en rond.
Tailles diverses, dès **6.30**

**Camisole pour dames,**
manches 1/4.
Tricot Jacquard, encolure en V. Tailles diverses, dès **9.50**

**Culotte pour dames**
Tricot Jacquard,
à longues jambes,
tailles diverses, dès **5.80**

MARCHÉS MIGROS

**Rue de l'Hôpital ainsi que dans notre MM Peseux**



Maintenant
**prix d'action**
**Nous sommes tous les deux plus économiques**
**Vous économisez**
**40 cts par 200 g**
**20 cts par 100 g**

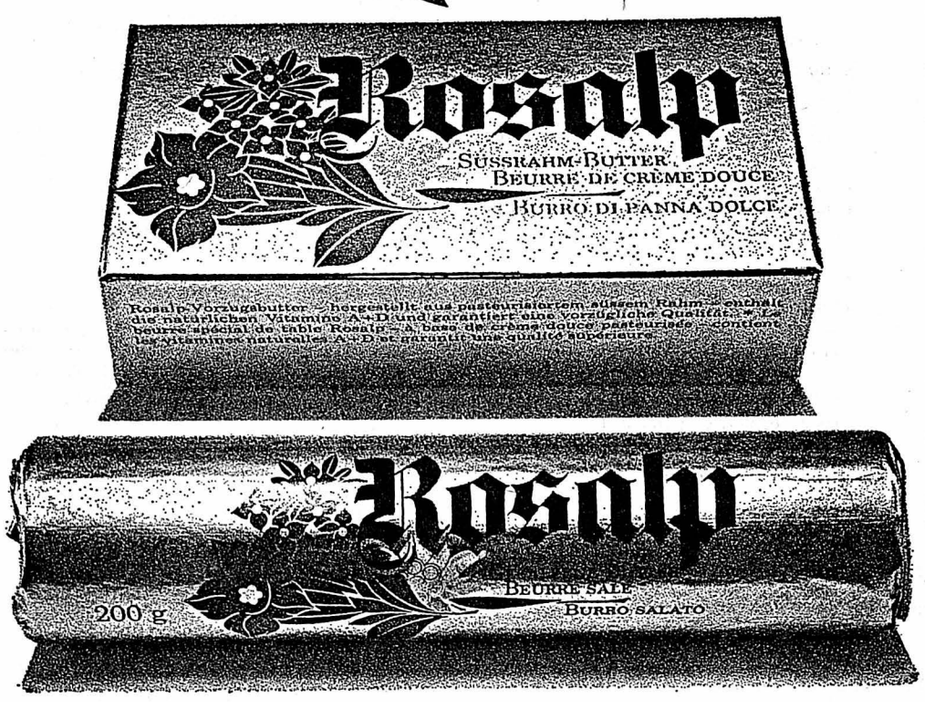



## OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, un bon

**CHAUFFEUR-LIVREUR**

**avec permis poids lourd,**

pour livraison de nos aliments fourragers à notre clientèle.

**Nous offrons :** bon salaire, prestations sociales importantes, semaine de 5 jours.

**Appartement à disposition.**

**Faire offres à Aliments Lacta S.A., chef du personnel, 1296 Coppet.**

**C. I. P. — PESEUX**

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie

**Avenue de Beauregard 3** **Tél. 31 57 32**

engage tout de suite ou pour date à convenir

**HORLOGERS COMPLETS**

pour visitage et décottages

Ambiance de travail agréable dans un atelier moderne.

**Faire offres ou se présenter au bureau de l'entreprise.**

Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S.A.

Je cherche pour date à convenir

**AIDE-CHAUFFEUR**

**S'adresser à B. Borer, démolition d'autos, déchets industriels. 2006 Neuchâtel. Tél. (038) 31 66 66.**

On cherche pour date à convenir,

**sommelière**

Congés réguliers.
Bons gains.
Nourrie, logée.
**S'adresser au restaurant de l'Etoile 2764 Courrendlin. Tél. (066) 35 59 80.**

Important commerce de gros dans la branche électronique cherche pour son service d'expéditions :

**un aide-magasinier et un emballeur**

Places stables et bien rétribuées. Ambiance de travail jeune et dynamique.

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 24 13 61.


**LES GARAGES DES TROIS ROIS**

**J.-P. & M. Nussbaumer**

**groupent tous leurs achats de pneus!**

**Dès ce jour ils sont en mesure de vous offrir les pneus neige avec un rabais de**

**30%**

**Pneus de 1re marque** **1re qualité garantie**

**Equilibrage électronique** **Stock limité**

**Veuillez réserver**

**Neuchâtel Tél (038) 25 83 01 La Chaux-de-Fonds Tél (039) 26 81 81 Le Locle Tél (039) 31 24 31**



**ENICAR**

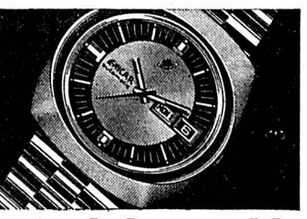

***Swiss precision time all round the world***

Nous cherchons pour notre département des achats, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

**EMPLOYÉE DE COMMERCE**

**en qualité de secrétaire du chef des achats**

Langue maternelle française ayant de bonnes connaissances d'allemand. La candidate devra être capable de travailler de manière indépendante et d'assumer la correspondance ainsi que les travaux de bureau. Un certificat de fin d'apprentissage n'est pas indispensable à condition toutefois d'avoir une certaine expérience dans ce domaine.

**C'est avec plaisir que nous attendons votre offre. Vous pouvez également nous téléphoner. Nous profiterons de cette occasion pour vous convoquer, sans aucun engagement, à une séance d'information.**

ENICAR SA MANUFACTURE D'HORLOGERIE 2543 LENGNAU TEL. 065 80041

**ENICAR**

# OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

## DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles de haute précision

cherche, pour son service

**VENTE - EXPORTATION**

de machines à tricoter industrielles

## un responsable de marches

pour la gestion d'offres, de commandes, la correspondance et les relations avec nos sociétés de vente et nos agents.

Nous demandons : formation commerciale complète, très bonnes connaissances en anglais, un minimum de 3 ans de pratique dans un service d'exportation, du goût pour la mécanique.

Les candidats que ce poste intéresse sont invités à prendre un premier contact, téléphonique ou écrit, avec notre service central du personnel.

**EDOUARD DUBIED & CIE, S.A.**
**Service central du personnel**
**Rue du Musée, 1**
**2001 NEUCHATEL. Tél. (038) 25 75 22.**

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

---

Toujours en pleine expansion, la maison INDESIT cherche pour son service après-vente

## UN MONTEUR

(mécanicien électricien)
région la Chaux-de-Fonds - Jura.

**Nous demandons :**
— Personne jeune et dynamique de nationalité suisse
— Age de 20 à 30 ans
— Aimant le contact avec les clients
— Ayant le permis de conduire.

**Nous offrons :**
— Place stable et bien rémunérée
— Travail indépendant
— Voiture de service.

**Faire offres, avec prétentions de salaire et curriculum vitae à : INDESIT S.A., 18, route de Veyrier, 1227 GENÈVE. Tél. (022) 43 86 87.**

---

## DRAIZE

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

**un concierge**

pour l'entretien de nos bureaux et de notre immeuble.

Nous demandons pour ce poste une personne sérieuse et dynamique.

Nous cherchons également :

**un chauffeur aide-magasinier**

détenteur du permis poids-lourd.

Dans le cadre de l'extension de notre entreprise et de notre nouveau département HISTER, nous cherchons

**un magasinier**

Semaine de 5 jours, avantages sociaux, ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique.

**Faire offres à :**

**DRAIZE S.A.**
**Rue des Draizes 51, 2006 Neuchâtel.**
**SERVICE DU PERSONNEL**
**tél. (038) 31 24 15.**

DRAIZE

---

## C. I. P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
**avenue Beauregard 3** **tél. 31 57 31**

engage tout de suite

**RÉGLEUSE**

pour travaux de visitage et de rhabillage en atelier.

Faire offres ou se présenter à l'usine.

Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S. A.

---

Petite entreprise technique avec activité internationale offre un travail intéressant et varié dans le domaine de la construction d'outillages et de machines.

**Nous cherchons :**

**1 constructeur d'outillage**
**1 dessinateur - constructeur**
**1 dessinateur**

Les offres de faiseurs d'étampes et de mécaniciens s'intéressant à la construction et au dessin seront prises en considération.

**Faire offres avec certificats et prétentions de salaire sous chiffres 28-22285, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.**

---

## MOVOMATIC

désire engager pour son usine de Cormondrèche

**1 mécanicien de précision**

**pour son atelier de prototypes**

Notre entreprise, qui construit des appareils de mesure pour l'automatisation de machines-outils, offre un poste d'avenir à candidat capable ayant une dizaine d'années d'expérience.

Horaire variable.

**Pour obtenir des renseignements, veuillez téléphoner, au 31 44 33 (M. Golay) ou adresser offre écrite à Movomatic S.A., case postale No 50, 2034 Peseux.**

---

## DUBIED

Maison mondialement connue pour ses machines à tricoter et ses machines-outils cherche une

**EMPLOYÉE DE BUREAU QUALIFIÉE**

possédant au moins un certificat de fin d'apprentissage ou diplôme équivalent.

Nous demandons une excellente sténodactylographe ayant une bonne expérience des différents travaux de bureau.

Nous prions les personnes intéressées de prendre contact avec :

**EDOUARD DUBIED & CIE S.A., service du personnel, 2108 COUVET (NE).**

**Tél. (038) 63 21 21.**

**USINE DE COUVET**

---

## AVIS IMPORTANT AUX RETRAITÉS

**RENSEIGNEZ-VOUS ET PARTICIPEZ À NOTRE ACTION D'INFORMATION**

**LA DEUXIÈME CARRIÈRE**

vous disposez de quelques heures par semaine,
vous êtes de formation manuelle,
vous avez un goût certain pour l'action et la vie,
envoyez tout de suite le bon pour une documentation gratuite :

**INTER MARKETING GROUP**
**Rue des Terreaux 7**
**2000 NEUCHATEL**
**Tél. (038) 24 73 43.**

**Documentation gratuite les carrières d'avenir.**

**BON**

Nom : _____
Prénom : _____
Profession : _____
Age : _____
Tél. privé : _____
Lieu : _____
Adresse : _____

---

Nous cherchons

**PERSONNE**

pour travail à faire à domicile ; gain appréciable.

Travail gai et divers.

Petit apport à faire, environ 2500 fr.

**Ecrire sous chiffres N 920562-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.**

---

AUSTIN — JAGUAR

Je cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

**1 mécanicien auto**
**1 laveur-graisseur**
**1 manœuvre de garage**

pour service d'essence et magasin.

**Faire offres ou téléphoner au**

**Garage TOURING**

**agence Austin, Jaguar,**
**route de Neuchâtel 14,**
**Saint-Blaise, tél. (038) 33 33 15.**

---

**BUFFET DU TRAM - BOUDRY (NE)**
engagerait
pour le 1er décembre 1972

**UNE SOMMELIÈRE**

Bons gains. Libre une soirée sur deux et un dimanche sur deux en plus du congé hebdomadaire. Appartement de 2 pièces à disposition.

**Téléphoner au No (038) 42 12 68.**

---

## NOUVEL HOPITAL DE ZONE MORGES

**SI VOUS ÊTES**

**infirmière diplômée avec formation de sage-femme**
**infirmière en soins généraux**
**infirmière en soins généraux pour notre salle de réveil**
**infirmière H-M. P.**
**infirmière assistante**
**nurse**

**venez travailler avec nous.**

Nous cherchons à constituer une véritable communauté de travail empreinte du même idéal : la guérison du malade.

**Nous offrons :** un salaire correspondant aux capacités et tous les avantages sociaux.
**Entrée en service :** février-mars 1973 ou date à convenir.

N'hésitez pas : Prenez contact avec nous !

**Direction du Nouvel Hôpital de Zone**
**Service du Personnel**
**Case postale 318**
**1110 MORGES**

---

## ALPINA

Compagnie d'assurances S.A., Agence générale

**RÉMY ALLIMANN**

Neuchâtel - 11 fbg du Lac, tél. 25 14 14.

cherche jeune

**EMPLOYÉ DE COMMERCE**

ayant une formation d'assurances. **Poste avec responsabilités mis à disposition.** Travaux variés. Réception et téléphones. Entrée à convenir. Discrétion.

---

## AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

**personnel féminin**

pour son département de contrôle et ses différents ateliers de fabrication.

**Prière de se présenter l'après-midi ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 31 19 02.**

---

## FAN

Afin de compléter nos services techniques, nous cherchons

**AUXILIAIRE D'IMPRIMERIE**

pour collaborer à la confection de nos journaux.

Nous désirons personne agréable, débrouillarde.
Nous offrons place stable, dans une bonne ambiance, et salaire en rapport avec les capacités.

**Veuillez téléphoner au (038) 25 65 01, interne 278, pour fixer un rendez-vous.**

---

## HK Haefliger & Kaeser S.A.

cherche

**VENDEUR - QUINCAILLER**

Congé le samedi après-midi et un samedi matin sur deux.

**Faire offres : rue du Seyon 6, 2001 Neuchâtel.**
**Tél. (038) 21 11 21.**

---

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un

**OUVRIER BOUCHER-CHARCUTIER**

et un

**APPRENTI**

**S'adresser à Louis RICCA, boucher, Travers. Tél. 63 13 42.**

---

**BON PEINTRE**

serait engagé tout de suite pour travaux intérieurs et soignés.

Place stable, bon salaire, logement à disposition.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

**Faire offres à**
**COMINA NOBILE S.A.,**
**2024 Saint-Aubin.**
**Tél. (038) 55 27 27.**

---

Chez nous, vous gagnez un

**très haut salaire**

sans être fort parleur, une bonne volonté et aimer travailler, cela nous suffit.

**Tél. (038) 42 29 60.**

---

Nous cherchons au plus tôt

**EMPLOYÉE DE MAISON**

sachant cuisiner. Logement meublé à disposition.
**Faire offres à la boucherie Max Hofmann, rue Fleury 20, à Neuchâtel.**
**Tél. (038) 25 10 50.**

---

Importante entreprise industrielle de la région lausannoise engagerait pour date à convenir, un

**CHEF DU PERSONNEL**

au courant des méthodes modernes de gestion du personnel et de la partie administrative.

Si possible connaissances d'italien ou d'espagnol.

Discrétion assurée.

**Adresser offres manuscrites, photo, références et prétentions de salaire, sous chiffres PO 903394, PUBLICITAS, 1002 Lausanne.**

---

Maison cherche

**dépositaire revendeur**

Travail à faire à domicile.
Travail facile. Rapport intéressant.
Pour traiter, environ Fr. 2500.—.

**Adresser offres sous chiffres O 920564-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.**

---

Cure catholique de Fleurier (NE).
Deux prêtres cherchent

**GOUVERNANTE**

à temps complet ou éventuellement à temps partiel.
Nourrie, logée + salaire, locaux neufs.
Références exigées.
**S'adresser ou téléphoner à M. Jacques Perrin, président de Paroisse, 11a, Petits-Clos, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 20 52.**

---

## Un travail intéressant et une carrière d'avenir

**VOUS** êtes jeunes, entre 18 et 32 ans, vous sentez-vous jeunes d'esprit et de caractère ? Vous habitez **Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds** ou le **Centre-Jura.**

**VOUS** faites partie des 57 % des jeunes qui préfèrent un travail intéressant à un job bien rétribué.

**VOUS** êtes-vous déjà posé ces questions : Que faut-il faire pour trouver un job intéressant ?
Y a-t-il des possibilités de gravir l'échelle sociale sans avoir fait d'école supérieure ou l'université ?
Cela est-il possible à un budget modéré ?

**NOUS** sommes à même de répondre à ces **questions et à y remédier.**

**NOUS** sommes des spécialistes de la formation continue et du recyclage pour les carrières d'avenir.
Sans quitter votre emploi, selon vos possibilités, vous pouvez acquérir les connaissances et les expériences nécessaires à un poste intéressant. Dès le début des cours, votre formation sera orientée en fonction du but que vous désirez atteindre. Les plans de formation sont élaborés en fonction de l'économie actuelle.

**ENSEMBLE** nous pouvons discuter et vous montrer combien peuvent être attrayantes les carrières à venir.
De jour en jour, un nombre croissant d'emplois supérieurs restent vacants dans les entreprises, faute de pouvoir trouver le personnel compétent.

**INTER MARKETING GROUP**
**Rue des Terreaux 7**
**2000 NEUCHATEL**
**Tél. (038) 24 73 43.**

**Documentation gratuite les carrières d'avenir.**

**BON**

Nom : _____
Prénom : _____
Profession : _____
Age : _____
Tél. privé : _____
Lieu : _____
Adresse : _____

## LE LOCLE — LE LOCLE

*A LA SALLE DU MUSÉE*

# Lumière et harmonie des lignes avec Albert Enz et Mme Lisette Guinand-Hutter

De notre correspondant :

*Un nombreux public se pressait, samedi après-midi, à la salle du musée, où le peintre Albert Enz procédait au vernissage de son exposition de concert avec Mme Lisette Guinand-Hutter, sculpteur, qui présentait une trentaine de terres cuites et une grande statuette en plâtre patiné.*

*Le peintre Enz a accroché, au musée, une bonne quarantaine d'huiles de dimensions diverses. Ce sont pour la plupart des paysages de chez nous, inspirés de visions chères aux Jurassiens. D'autres sont saisies dans cette lumière particulière du Valais, de l'altitude, de ses belles montagnes. Enz présente des toiles expressives. Elles parlent haut, mais sans aucune brutalité. Elles sont riches en réalisme poétique et coloré. On sent dans quelques toiles la recherche de l'effet, mais cette recherche n'en souligne que mieux une originalité intelligente et une évidente sensibilité à l'harmonie.*

*Ses interprétations sont travaillées avec détermination. C'est le fait d'un consciencieux, qui finit ses toiles, étant toujours à la recherche du mieux. Le peintre a acquis, depuis ses deux premières expositions, une maturité qui a développé sa générosité, sa prodigalité de coloris.*

*RECHERCHE DE LA LUMIÈRE*

***Une des caractéristiques du peintre** Enz est certainement la recherche de la lumière. On la savoure particulièrement dans « Le pont sur le torrent » (Zinal) ou dans « L'hiver à l'Augémont » où l'atmosphère est fort bien rendue. Son autorité s'affirme également dans ses natures mortes. Quelle richesse se détache de son « Bégonia » ou de son « Cuivre » grâce à la touche délicate de l'artiste !*

*Enz a retenu l'attention du comité des Amis des beaux-arts. C'est mérité. Ses interprétations sont choisies et travaillées avec soin. Son exposition plaît également par la grande variété de ses thèmes. Enz, est-il utile de le rappeler, a passé de nombreuses années à Paris. Il doit beaucoup aux frères Prost, l'un sculpteur, l'autre peintre-graveur. Le voyant doué pour cet art de la peinture, qu'il sert avec enthousiasme et foi, ils l'ont engagé à s'y lancer. La réussite est notable.*

*HARMONIE DES LIGNES*

*Mme Lisette Guinand-Hutter, sculpteur, est une artiste probe qui travaille avec son cœur de femme, servi de remarquables talents. Elle est grande maîtresse de sa matière, dont elle sort ce qu'elle veut. Chez elle tout est harmonie des lignes. Mme Lisette Guinand a le don d'observation, de recherche esthétique. Ses œuvres sont élégantes, elles plaisent à l'œil. Beaucoup de ses créations sont intéressantes.*

*La palme revient à la « Lampe » en plâtre patiné où le visage et la position de la femme sont si expressifs. On découvre également de très belles choses dans les terres cuites. Le groupe des musiciens (guitariste, batteur, flûtiste) est très remarqué. On est touché par ses « Maternité » très bien rendues. Grâce à l'harmonie des rythmes et des volumes qu'elle a su créer, l'artiste révèle ses talents et ses qualités de valeurs artistiques. Tant pour l'une que pour l'autre de ces expositions, le visiteur est appelé à faire de nombreuses découvertes.*

*P.C.*

BROT-PLAMBOZ

## Un ancien conseiller communal fêté

(c) Vendredi soir, le conseil communal recevait M. Pierre Zmoos qui a quitté l'exécutif après 22 ans passés à la tête du dicastère de l'assistance. M. Robert Martin, président de commune, a remercié M. Zmoos pour la tâche qu'il a accomplie toujours avec bienveillance et disponibilité. Il a été remis au jubilaire une œuvre d'art et le verre de l'amitié lui fut offert dans un restaurant des Petits-Ponts.

## Le Doubs au fond du lit...

Une vue du « Lac du Saut-du-Doubs », formant un véritable étang, prise peu avant les précipitations du week-end ; mais comme on peut en juger sur notre document, il faudrait une plus grande quantité de pluie ou de neige fondue, pour que le lac s'écoule à nouveau en direction du Saut-du-Doubs.

(Avipress - M.-A. Robert)

# La Société des amis du théâtre a porté à son programme rire et divertissement

Etre une petite cité située à proximitéè d'une ville capable d'attirer le public nocturne, implique des difficultés dans l'établissement d'un programme de spectacles.

La Société des amis du théâtre (SAT) forte de plusieurs années d'expérience, est consciente d'avoir un public à la moyenne d'âge assez élevée et peu réceptif aux œuvres d'un théâtre nouveau. De plus, les habitués du Casino-Théâtre préfèrent rire et se divertir. Aussi, confrontés aux problèmes financiers et conscients de répondre à un besoin, les responsables se basent-ils sur ces critères dans leur choix. On peut peut-être regretter ce manque de curiosité de la part d'un public de théâtre, mais il faut reconnaître que l'information dans ce domaine, l'éducation des décennies passées et la manne télévisée distribuée généreusement, n'ont pas amorcé une évolution ; il faut donc jouer avec les réalités.

En parcourant le programme de la SAT, on s'aperçoit que toutes les troupes à l'affiche sont suisses. Si ce choix délibéré est en partie dû à des raisons financières, on peut se féliciter de cette contingence. Il devient en effet stupide de payer à prix d'or l'éclat terni par les ans de certaines troupes ou de certains noms, qui même avec une salle comble occasionnent un déficit.

LE RIRE A L'HONNEUR

Molière sera à nouveau à l'honneur, avec « Le Médecin malgré lui » par la compagnie Scaramouche, dont nous avons déjà parlé. Le deuxième spectacle apportera un rire de qualité avec « Le Menteur », de Goldoni, présenté par la Compagnie de la Trappe de Lausanne. Tentant une expérience pour le troisième spectacle, le comité de la SAT propose à ses membres un déplacement à la Chaux-de-Fonds, pour « Rigoletto », donné par la Société d'orchestre de Bienne et le Théâtre de Bienne-Soleure. Des cars seront mis gratuitement à la disposition de tous les spectateurs du Locle pour faire le trajet.

Avec la Comédie de Genève, dans « Le plus heureux des trois », de Labiche, les organisateurs ont désiré inscrire au programme un spectacle de qualité et un classique accessible. Les Artistes associés avec « Et moi, j'te dis qu'elle t'a fait de l'œil », de Hennequin et Veber, retrouveront un public fidèle et presque inconditionnel.

La saison se clôturera avec Scaramouche dans deux autres spectacles, qu'ils créeront pour les fêtes de l'an à Neuchâtel : « Le Serin muet », de Georges Ribemont-Dessaignes, et « Médor », de Georges Vitrac.

Nul doute que cette saison remportera le même succès que les précédentes, car, en regard de la désaffection générale du public, la SAT du Locle se distingue par des moyennes de spectateurs fort honorables au vu de la grandeur de la ville. Mais si les difficultés financières sont à nouveau présentes en fin de saison, le principe même du maintien d'une saison au Locle sera remis en cause. Comme le signalait l'un des responsables, on assiste actuellement à une telle profusion de spectacles que le public est par trop sollicité. On revient donc toujours à ce serpent de mer de la coordination culturelle dont la première mesure serait de définir des objectifs, et cela obligatoirement sur le plan communal ou régional, voire cantonal.

if

**FAN-L'EXPRESS**
**Bureau des Montagnes**
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82
Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

## LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

## Plus de neige !

La neige qui avait fait samedi une apparition aussi brutale qu'inopportune, a pratiquement complètement fondu dans les rues de la Métropole horlogère, à la suite du réchauffement qui s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi et qui a vu la neige tourner en pluie. Mais à la beauté toute relative du premier tapis blanc a succédé une grisaille préhivernale qui n'est guère engageante au labeur quotidien ! On se prend déjà à regretter le bel automne dont le Jura fut gratifié. Les précipitations enrayeront quelque peu les méfaits de la sécheresse, mais dans une mesure beaucoup trop réduite encore.

## Reprise aux « Tréteaux d'Arlequin »

*(c) Ce soir, la troupe des « Tréteaux d'Arlequin », dirigée par M. Jacques Cornu, reprend une série de représentations de la pièce « Miroir à alouettes » du jeune auteur chaux-de-fonnier Hugues Wulser, pièce qu'elle avait d'ailleurs créée ce printemps.*

## Jeunes Soviétiques de passage

(c) A l'occasion d'un voyage organisé en Suisse, dix-sept jeunes Soviétiques seront de passage à la Chaux-de-Fonds. C'est ainsi que jeudi soir, ils s'entretiendront dans un établissement de la place avec de jeunes Romands des problèmes que posent les nationalités dans un Etat multinational.

## AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

### La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS :
**Corso :** 20 h 30, Les Fous du stade, (16 ans).
**Eden :** 18 h 30, Je fais tout ce que tu veux, (20 ans). 20 h 30, L'Aventure, c'est l'aventure, (prolongation, 16 ans).
**Plaza :** 20 h 30, L'Homme Orchestre (16 ans).
**Scala :** 19 h, Bleue est la mer, blanche est la mort, (enfants admis). 21 h, Le Messager, (16 ans).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 84, av. Léopold-Robert, téléphone (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
**Rodéo-club bar 72 :** 21 h à 4 h.
**Le Scotch :** 21 h à 2 h.
**La Boule d'or :** 21 h à 2 h.
**Cabaret 55 :** 21 h 30 à 4 h.
EXPOSITIONS
**Musée d'horlogerie :** les collections.
**Musée d'histoire naturelle :** collections et dioramas.
**Musée d'histoire :** fermé.
**Musée des beaux-arts :** 52me exposition des amis des arts.
**Galerie du Manoir :** objets d'Armand Avril.
**Galerie du club 44 :** René Debossens, peintures et dessins.
**Vivarium de la Bonne-Fontaine :** plus de 200 animaux.
THÉATRE
**Théâtre des Tréteaux d'Arlequin :** Miroir à alouettes, d'Hugues Wulser, reprise de la création.
**Permanences médicale et dentaire :** en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
**Pharmacie d'office :** Coop 3, 108, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

### Le Locle

EXPOSITION. — **Musée des beaux-arts :** Albert Enz, peintre ; Lisette Guinand, sculpteur.
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henri-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
**Pharmacie de service.** — Moderne, Daniel-JeanRichard 27. Dès 21 h, tél. 17.
**Permanences médicale et dentaire.** — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.
**Ferme du Grand-Cachot-de-Vent :** Hap. Grieshaber, graveur.

Tribunal de police

# « Est-ce que je pourrai aller à la prison de Neuchâtel ? »

Changement de décor, vendredi dernier, à la salle du tribunal, à nouveau déserte et silencieuse, après avoir accueilli deux jours durant toute une cohorte de jeunes gens venus assister au procès de leurs amis, comparaissant devant le tribunal correctionnel.

Le tribunal de police qui siègeait sous la présidence de M. Daniel Blaser, suppléant, alors que Mme Suzy Willener remplissait les fonctions de greffier, n'avait à juger que des affaires anodines, qui sont précisement l'ordinaire des tribunaux de simple police.

La seule cause présentant quelque intérêt concernait A.C. qui était renvoyé devant le tribunal pour lésions corporelles simples, voies de fait et abandon d'un blessé.

En fait les chefs d'accusation retenus contre C. grossissent quelque peu la réalité. Les choses s'étaient déroulées un soir de juillet, où C. qui avait un peu célébré Bacchus, se vit aborder par un autre compère, de nationalité française, qui n'était pas moins éméché que le premier cité. Ce dernier lui avait tapé sur l'épaule et demandé de lui présenter ses papiers, alléguant qu'il était un agent de la sûreté en civil. Le prévenu, plutôt nerveux de nature, comme il le déclarera à l'audience, n'était pas d'humeur, ni en état du reste, de comprendre la plaisanterie. Il demanda à son tour à l'inconnu qui l'avait accosté, de présenter ses papiers. Sur quoi on en vint rapidement aux mains, et il s'ensuivit une bagarre au cours de laquelle le ressortissant français fut blessé, en tombant, et resta inanimé. On reproche à C. d'avoir laissé sa « victime » sans la secourir, alors que le prévenu prétend être parti chercher de l'aide.

Le président, mi-sérieux, s'adressant à C. : « Le ministère public réclame 45 jours d'emprisonnement pour votre délit, qu'est-ce que vous en pensez ?

— C'est beaucoup, répond le prévenu, je préférerais avoir 10 ou 15 jours » bien convaincu que le sursis ne saurait lui être accordé.

Dans son jugement, le tribunal retiendra contre C. une altercation avec D., de Nyon, qui s'était porté partie plaignante avec la circonstance atténuante que D. était ivre et l'avait provoqué. Mais le tribunal ne pourra accorder le sursis, étant donné que C. a déjà un casier judiciaire assez chargé, et par conséquent le condamnera à 15 jours d'emprisonnement.

— Voilà, dit le président, il ne vous reste plus qu'à vous mettre en ordre avec la prison.

— Oui, oui, répond le prévenu avec empressement, je passe tout à l'heure à la préfecture, car je me suis arrangé avec mon patron pour accomplir ma peine dès la semaine prochaine. Heureusement que je n'ai que 15 jours, sinon je perdrais mon emploi. Dites-moi, M. le président, est-ce que je pourrais aller à la prison de Neuchâtel, car maintenant je travaille dans cette ville ?

— Il faudra vous renseigner, répond le président, visiblement amusé, pour savoir s'il y a de la place à Neuchâtel ou à la Chaux-de-Fonds... »

Ch. D., est prévenu d'escroquerie et de détournement d'objets mis sous main de justice. On lui reproche en effet d'avoir distrait de l'argent qui devait être payé aux poursuites ainsi que d'avoir trompé les CFF en consignant quatre envois au Locle, sans avoir assez d'argent. En fait il s'agissait d'une somme de quelque soixante francs, que D. promit de payer le lendemain, ce qu'il ne fit pas, car il était alors en difficultés financières. Il s'agit donc seulement d'abus de confiance et non d'escroquerie, car il n'y a pas eu de tentative astucieuse d'abuser les CFF. Le tribunal ne retiendra donc pas la prévention d'escroquerie et tenant compte des charges importante que le prévenu avait à supporter à l'époque, il ne retiendra pas non plus faute pénale, étant donné que l'Office des poursuites retient une somme fixe mensuelle sur son salaire. Le tribunal acquitte donc C.D., mais 50 fr. de frais sont mis à sa charge.

**AUTRES CONDAMNATIONS**

P.N. est condamné à 40 fr. d'amende et à 40 fr. de frais, pour infraction à la loi sur la circulation routière.

D.B. est condamné à 45 jours d'emprisonnement moins trois jours de détention préventive, à 215 fr. de frais, avec publication du jugement. Pour vols d'usage, ivresse au guidon et infraction à la LCR, en outre le tribunal soumet Denis Balmer à un traitement auprès du service médico-social.

J.S. est condamné à 800 fr. d'amende et à 170 fr. de frais, avec radiation de l'amende après deux ans, pour ivresse au volant et infraction à la LCR. J.B. est condamnée à 10 jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans et à 25 fr. de frais, pour vol.

A.S. est condamné à 40 fr. d'amende et à 30 fr. de frais pour infraction à la LCR et à l'OCR.

P.T. est condamné à 120 fr. d'amende et 120 fr. de frais, pour infraction à la LCR et à l'OCR.

Le jugement concernant M.F. et R.D., prévenus d'infraction à la LCR et à l'OCR pour le premier et à l'OCR seulement pour le second, a été renvoyé pour preuve et vision locale. De plus, A.G., prévenu d'abus de confiance, s'est vu libérer de toute charge, étant donné que l'accusation dont il était l'objet était tombée sous le coup de la prescription, cas qui ne se voit que très rarement.

Bl. N.

## Etat civil de la Chaux-de-Fonds (lundi 23 octobre)

**Promesse de mariage.** — Farini, Tonino, ouvrier de fabrique, et Zizza, Maria.

**Mariage civil.** — Yerly, Louis-Albin, monteur mécanicien, et Delley, née Dallimonti, Anne-Marie.

**Décès.** — Steudler, née Ritter, Angèle-Eugénie, ménagère, née en 1893, veuve de Steudler, Charles-Ulysse, dom. Serre 20. Favarger, née Banz, Marie-Emma, ménagère, née en 1895, épouse de Favarger, Charles-Jämes, dom. Doubs 137. Von Bergen, née Vuille, Esther-Elisa, ménagère, née en 1887, épouse de von Bergen, Nicolas-Hermann, dom. la Sagne. Jacot-Descombes, née Vuilleumier, Rose-Marguerîte, ménagère, née en 1900, veuve de Jacot-Descombes, François-Alexandre, dom. Dr.-Kern 30. Boin, Hermance-Bluette, commerçante, née en 1931, célibataire, dom. Saint-Mollondin 19. Gräff, Charles-Albert, commerçant, née en 1887, veuf de Marie-Julie, née Jeanmaire-dit-Quartier, dom. la Neuveville. Colombini, Charles-Eugène, étampeur, né en 1910, époux de Jeanne-Béatrice, née Catillaz, dom. Bois-Noir 15. Kissling, Paul-René, remonteur, né en 1892, époux de Fanny, née Kühne, dom. Paix 111.

AU THÉÂTRE

# Deux pièces de René Obaldia

*Présenter deux pièces courtes du même auteur, en un soir, peut être fort intéressant. Ainsi « Deux femmes pour un fantôme » et « la Baby-Sitter» de Obaldia nous ont donné un aperçu des talents de cet auteur dramatique.*

*Dans la première pièce, deux femmes, la femme et la maîtresse, se rencontrent et parlent de l'homme qu'elles aiment en commun. Avec stupeur elle s'aperçoivent qu'elles se ressemblent beaucoup et qu'elles ont très envie de devenir amies. Toutefois, chacune voudrait conserver à elle seule l'être aimé. Discours vain, ce dernier vient de mourir dans un accident de voiture et, effet cocasse, son fantôme planera sur les paroles des deux femmes, complètement détachées de leurs préoccupations. Le sujet reste mince et l'apparition du fantôme, mal résolue sur scène, ne donne pas cet élément de comique en évidence dans le texte.*

*Par contre, dans « La Baby-Sitter », on rit. La salutiste qui fait son apparition et déclame tous les versets de la Bible, à elle seule, amuse, mais elle a en plus un interlocuteur à la « Jerry Lewis » qui, même parfois donne l'impression d'en rajouter. De toutes façons les occasions de jouer « les mimiques » sont saisies et c'est parfois très drôle. Etait-ce là la portée véritable de la pièce ? Peu importe, si ainsi, on supprime l'ennui et le peu de relief d'un théâtre de routine.*

*Henri Garcin, Martine Sarcey et Marion Game sont tous trois des comédiens expérimentés, très à l'aise sur le plateau. Les décors sont ceux que le théâtre à une fois pour toutes, dévolu à la description d'un intérieur bourgeois. Donc pas de surprises, rien de nouveau pour entourer ce langage, pourtant taxé de « bouffonnerie révolutionnaire » d'après le programme. On aurait de toutes manières beaucoup de peine à le recevoir comme différent ; nous en gardons le souvenir d'une soirée agréable, avec de bons comédiens. Retranchons-en toute autre prétention.*

*IF*

Après Modhac :

# Création d'une association romande des comptoirs et foires-expositions

Lors de « Modhac », en 1970, à la Chaux-de-Fonds, un certain nombre de représentants de comptoirs et foires-expositions s'étaient réunis à la Chaux-de-Fonds, et avait pris la décision d'envisager la création d'une association commune. On avait en effet estimé qu'il était important autant pour le commerce que pour la population consommatrice de maintenir ces manifestations commerciales créant de l'émulation et permettant de nombreuses et fructueuses comparaisons. Mais 1971 avait été considérée comme une année d'étude. confiée à MM. Michel Berger, président de Modhac et président provisoire de l'association, André Gruring, secrétaire-caissier, et Roland Studer, architecte, tous trois de la Chaux-de-Fonds. Ce groupe de travail fit diligence, visita toutes les manifestations du genre et rédigea un rapport qui, pour n'être pas optimiste, notait les raisons essentielles qu'il y avait à créer le groupement et les moyens de lui conférer de l'efficacité.

L'assemblée générale et constitutive a eu lieu samedi à Modhac sous la présidence de M. Michel Berger. Le rapport fut adopté et à l'unanimité, il fut décidé de fonder définitivement l'Association romande des comptoirs et foires-expositions, avec comme membres les comptoirs de Romont, Yverdon, le Locle, la Côte-Rolle, la Chaux-de-Fonds. Si d'autres institutions du genre veulent s'associer à l'entreprise commune, elles feront acte de candidature auprès de l'assemblée générale de l'A.R.C.F.E. dont le bureau du comité demeure formé de MM. Michel Berger, André Gruring et Roland Studer pour les constructions.

Au programme de l'association figurent tous les problèmes concernant l'organisation et l'exploitation des comptoirs, mais en particulier et surtout en priorité : étalement et fixation des dates ; création d'un centre d'information sur les prix d'entrée, les règlements d'exposition, les projets et études pour la construction de pavillons fixes (préoccupation générale) ; création d'un matériel d'exposition intérieur et extérieur (annexes en bois ou métalliques itinérantes) ; échanges de stands, d'hôtes ; relations avec les autorités.

# La croissance de l'entreprise Oui, mais à quel prix ?

Mercredi soir, a eu lieu la première conférence-forum de la saison 1972-73 organisée par le Centre d'études économiques et comptables. Cette conférence a été présentée, à l'aula de l'école de la Société suisse des employés de commerce, par M. Francis Piquemal, directeur de la SORA (Société d'organisation et de recherches appliquées) et chargé de cours à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

L'orateur a décomposé la croissance de l'entreprise en quatre thèmes, soit : — les mobiles ; — le processus ; — les limitations, et — le prix.

En ce qui concerne les mobiles, M Piquemal remarqua que le phénomène de croissance est sensible, en premier lieu, chez l'entrepreneur qui recherche le profit, qui a une volonté de puissance et qui est conscient de sa responsabilité sociale. En deuxième lieu, ou tient compte de la « technostructure », soit l'encadrement salarié pour qui la perspective de carrière se trouve presque exclusivement liée à la croissance de l'entreprise. Le troisième mobile de croissance est la sécurité de l'entreprise.

Le processus de croissance est engendré d'abord par la pression interne, c'est-à-dire, l'indivisibilité des moyens, la spécialisation des outils ; ensuite l'entreprise doit faire face aux sollicitations externes ; la demande, les idées nées de la recherche et enfin, « l'affaire à faire ».

**LIMITATIONS ET PRIX DE LA CROISSANCE**

M. Piquemal parla ensuite des limitations à la croissance. La première limitation vient de l'équipe de direction qui doit être créée, développée et formée ; en outre, elle doit assurer une cohésion et une capacité de coordination non seulement entre ses membres mais dans l'entreprise. En deuxièmè lieu, il faut connaître les marchés et la capacité d'intervention de l'entreprise sur lesdits marchés. Enfin, il faut tenir compte du risque de la croissance.

Le dernier point abordé par l'orateur est le prix de la croissance. Tout d'abord, il faut examiner la croissance en termes financiers. L'entreprise doit financer les investissements et son fonds de roulement. D'autre part, il lui est possible d'absorber une autre entreprise. En termes humains, le prix de la croissance se mesure en fonction, d'une part, des cadres de l'entreprise (la conscience de ses propres limites qui engendre un comportement malthusien), d'autre part des cadres absorbés qui recherchent un nouveau statut personnel, d'où perte d'énergie importante.

En conclusion, M. Piquemal dit que la croissance est une attitude à résister à un certain nombre de tentations et qu'il est fondamentalement faux d'orienter la croissance dans une voie qui ne prévoit pas de phases de produit et de sécurité. Cet exposé fut suivi par un forum, présidé par M. B. Meylan, où chacun put poser des questions sur des problèmes généraux ou particuliers.

E. O.-G.

## VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

A LEUR ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS A TÊTE-DE-RAN

# Les éclaireurs suisses ont examiné des solutions capables de redonner vigueur à leur mouvement

Comme nous l'avons brièvement annoncé, l'assemblée des délégués de la Fédération des éclaireurs suisses s'est tenue ce week-end à Tête-de-Ran. Elle eut à traiter notamment de la désaffection relative des membres, de la pénurie des chefs ainsi que de problèmes financiers.

Diverses innovations ont été discutées, en particuliers une plus grande participation des garçons à la préparation de l'activité, le développement de la branche «pionniers», (qui groupe les jeunes de 14 à 17 ans) et la collaboration avec les éclaireuses.

Les plans d'avenir et les résultats atteints n'ont guère laissé de temps pour discuter plus amplement de la justification profonde des mouvements de jeunesse, question pourtant très actuelle. Toutefois il sied de relever que la possibilité de développer les facultés individuelles des jeunes par le jeu et l'aventure et d'amener leur intégration sociale dans la communauté par la vie en petits groupes, buts poursuivis par le mouvement scout, attire de nouveau la jeunesse lorsqu'elle est offerte sous des formes nouvelles.

Le « projet » permet aujourd'hui aux jeunes éclaireurs de 11 à 14 ans de réaliser leurs rêves d'enfant, alors que l'introduction de la branche « pionniers » apporte une activité conforme à leurs aspirations d'adolescent à la sortie de leur scolarité obligatoire. La branche « louveteaux », réservée aux garçons de 8 à 11 ans, n'a pas donné lieu à des remarques particulières.

En revanche, la situation stagnante chez les jeunes adultes, les « routiers », a trouvé une nouvelle voie dans le soutien à accorder aux cheftaines et aux chefs dont l'âge en baisse constante, actuellement de 17 à 19 ans, inquiète les dirigeants.

**OUVERTURE SUR PLUSIEURS PLANS**

Selon les déclarations du chef suisse, M. Heiner Graf, de Berne, la question se pose aux fédérations scoutes européennes de savoir s'il ne serait pas indiqué d'engager des professionnels proportionnellement aux effectifs qui seraient chargés de la formation des chefs, d'apporter des suggestions pour les activités et de gérer l'administration.

Souhaitées par certains groupes, l'ouverture vers les enfants des travailleurs étrangers et la collaborations avec d'autres mouvements de jeunesse se heurtent avant tout au manque de chefs et aux soucis financiers. Toutefois, la collaboration avec la Fédération suisse des éclaireuses a fait un nouveau pas en avant par la parution, dès l'an prochain, d'un organe commun destiné aux chefs des deux organisations. En outre des activités communes sont préconisées par les deux directions pour les jeunes adultes, jeunes gens et jeunes filles. Dans les autres branches, des camps et rencontres pour filles et garçons sont admis sous certaines conditions : une direction mixte, une haute surveillance par les responsables cantonaux, chaque garçon ou fille gardant son appartenance à sa propre association.

Présidée par M. Marcel Maeder, de Bienne, l'assemblée s'est également occupée de questions de structures internes qui devraient prochainement aboutir à une réforme.

## CARNET DU JOUR

**Pharmacies de service :** Marti, Cernier, Piergiovanni, Fontaines.
**Permanence médicale et dentaire :** votre médecin habituel.

CLUB-DELUXE — le nouveau modèle exclusif de Pfister, recouvert d'un velours dralon très solide et facile à entretenir. Pieds munis de roulettes. Incroyablement confortable, d'une élégance classique et . . . surtout: d'un prix irrésistible livré gratuitement, seul. **1950.-**

# UN PRIX MIRACLE
## dont vous devez profiter

car n'est pas seulement une magnifique occasion de s'asseoir confortablement, mais surtout une magnifique occasion de faire des économies.

## Il faut absolument l'essayer!

chez le spécialiste des meubles rembourrés de qualité éprouvée ✱✱✱ Pfister.

Réjouissez-vous de changer de mobilier! Découvrez les prix les plus avantageux et le plus grand choix d'Europe chez

# Pfister
## ameublements sa

64/72

**BIENNE Place du Marché-Neuf ✱ 8 étages d'exposition ✱ Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables ✱ NEUCHATEL Terreaux 7**



Ouvert sans interruption du mardi au vendredi, de 8 à 19 heures.
Samedi, de 7 h 30 à 17 heures.

# Haute Coiffure Bernard

*Etre tout autre que les autres*

**NEUCHÂTEL** av. de la Gare 1 **Tél. 24 20 20**

Le vrai
**JAMBON de campagne**
BOUCHERIE
**GUTMANN**
Avenue du 1er-Mars



**ZANKER**
Machines à laver
**Vente et service**
**P. Hauert**
Tél. (038) 25 51 84.



**PEAUX**
DE DÉCORATION
— housses pour sièges de voitures.
Mme Wagner, Pain-Blanc 17, Serrières.
Tél. 31 53 67.


## Offres d'emplois

**PERSONNE**
dynamique, bonne présentation, connaissant cuisine bourgeoise, est cherchée comme employée de maison pour seconder valet de chambre, pour famille de deux personnes, quartier Tranchées. Parlant français et références de 1er ordre exigées. Ambiance agréable, situation stable. Télévision à disposition.
**Ecrire sous chiffres B 62390-18 à Publicitas, 1211 Genève 3, ou téléphoner ((022) 46 39 05.**

Nous cherchons
**sommelière**
Débutante acceptée ou
**remplaçante**
Café Montagnard, Saint-Blaise. Tél. 33 34 05.


**METAUX PRECIEUX SA**
2000 NEUCHATEL 9

cherche pour son service d'entretien :

- **MONTEUR ÉLECTRICIEN**
- **SERRURIER**

pour travaux d'entretien et construction de machines.

Les personnes intéressées, au bénéfice d'une bonne formation de base, sont priées d'adresser leurs offres de service ou de se présenter à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

**MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.**



**CADRAL SA**
FABRIQUE DE CADRANS

cherche **ouvrières**

Possibilité de travailler à la demi-journée.

Formation assurée par nos soins.

Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322


# Un poste de REPRÉSENTANT

**est à repourvoir auprès d'une entreprise suisse importante.**

Vous trouverez des conditions de travail intéressantes (fixe, frais, allocations et caisse de prévoyance). Nous voudrions trouver en vous un homme dynamique, doué pour la vente et de bonne réputation.
**Adressez vos offres sous chiffres 87-192 aux Annonces Suisses S.A. « Assa », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.**

**PKZ**
cherche
**EMPLOYÉE DE COMMERCE**
pour son service de caisse et comptabilité.
Débutante serait éventuellement formée. Semaine de 5 jours, avantages sociaux. Entrée à convenir.
**Se présenter au magasin ou faire offres de service.**
**PKZ, Seyon 2, Neuchâtel.**

**Papeteries de Serrières S.A.**

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des

**OUVRIERS**

de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe.

Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition.

**Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, téléphone (038) 25 75 75.**

Pour date à convenir, on demande une
**PERSONNE**
comme aide de laboratoire et de cuisine. Libre tous les dimanches.
**S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard, Neuchâtel tél. 25 10 92.**

## Dem. d'emplois

**Employée de bureau**
cherche place stable. Entrée immédiate ou date à convenir.
**Adresser offres écrites à FO 2584 au bureau du journal.**

**DAME**
avec certificat de capacité de restauratrice cherche
poste à responsabilités
Gérante ou remplaçante dans café, restaurant, kiosque, éventuellement magasin. Excellentes références à disposition. Région : la Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel.
**Ecrire sous chiffres P 28-460312, à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.**

**JEUNE SECRÉTAIRE**
cherche place à Neuchâtel ou aux environs pour le printemps 1973. Finira l'école de commerce à Zurich, avec diplôme, au mois de mars 1973.
**Faire offre à Ruth Hänseler, Watterstrasse 33, 8105 Regensdorf.**

# Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
**Feuille d'avis de Neuchâtel**

Surveillant de chantier
**métreur**
cherche emploi. Libre tout de suite.
**Adresser offres écrites à BI 2565 au bureau du journal.**

**HORLOGÈRE**
de nationalité suisse, connaissant plusieurs parties de la montre, cherche place à Neuchâtel ou aux environs.
**Faire offre sous chiffres 28-300625, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.**

Jeune Suisse allemand,
**électro-mécanicien**
cherche emploi à Neuchâtel ou aux environs.
**Adresser offres sous chiffres 90-50935, Annonces Suisses S.A. « ASSA », 8024 Zurich.**

**COMPTABLE**
titulaire d'un diplôme de commerce, ayant une grande expérience des travaux de comptabilité financière, statistiques, bonnes connaissances en analyse et programmation ordinateur, cherche place pour date à convenir.
**Adresser offres écrites à BH 2550 au bureau du journal.**

Commerçant, 37 ans, anglais, allemand, français, 17 ans d'expérience dans le commerce de détail (administration, achats, vente), cherche
**changement de situation**
comme adjoint de direction acheteur, gérant ou autre.
**Faire offres sous chiffres 87-50.507, Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.**

## COMMERCES

A remettre tout de suite,
**commerce de boissons**
dans localité du Littoral.
Fortes possibilités d'expansion.
Prix de la reprise : Fr. 45.000.—.
**Faire offres sous chiffres 28-900295, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.**

Affaire exceptionnelle et de premier ordre à remettre, pour raison d'âge et de santé,
**salon de coiffure pour dames**
situé au centre de Neuchâtel. Chiffre d'affaires important, loyer modéré, long bail.
**Faire offres sous chiffres 28-22288 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.**

## VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

**Vente achat échange**
Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques

OCCASIONS EXPERTISÉES

**ALFA ROMEO 1750**
76.000 km, modèle 1968
Fr. 6500.—

**ALFA ROMEO 1600 TI**
1967,
Fr. 3800.—

**ALFA ROMEO 2600**
1963
Fr. 2500.—

**MINI 1000**
1969, 46.000 km
Fr. 3900.—

**SIMCA 1000**
1970, bleu métallisé, très belle
Fr. 4400.—

**VW 1200**
1969, 60.000 km
Fr. 3900.—

**VW 1200**
1962, révisée
Fr. 2400.—

**RENAULT R8**
1964, très belle
Fr. 1900.—

**FIAT 850**
1968, 36.000 km
Fr. 3500.—

**VW 1600**
1966
Fr. 2500.—

**CORTINA 6 CV**
Fr. 1900.—

**LANCIA 1600 HF**
1971, 19.000 km
prix neuve 21.500 fr., cédée à
Fr. 14.800.—

**2 AUSTIN 1100**
en bon état, sans expertise
Fr. 400.—
la pièce.

Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

Une belle occasion
**Autobianchi A 111**
1970 - bleu foncé - drap
48.000 km - Parfait état
Garantie - Echange
GRAND GARAGE ROBERT
Quai Champ-Bougin 36-38 Neuchâtel
vente : B. KALTENRIEDER - Tél. 25 31 08
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

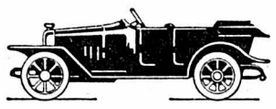

**Vente achat échange**
Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques

Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

**J'achète**
voitures d'occasion toutes marques.
**Tél. (038) 25 29 50.**

A vendre
**Cortina GT**
1500, modèle 1965, expertisée.
**Tél. (038) 57 17 36.**

**GARAGE WASER NEUCHATEL**
Superbe coupé
**TRIUMPH GT 6**
modèle 1971, 2 + 2 places, 14.000 km. Expertisée. Garantie 3 mois. Fr. 9900.—. Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

URGENT
**VW 411 L**
1969, 42.000 km, prix à discuter.
**Tél. (038) 25 50 13.**

A vendre
**MERCEDES**
SE, 1963 (moteur défectueux), très bas prix.
**Tél. 31 15 12.**

A vendre
**MINI 1000**
modèle 1968, expertisée.
**Tél. (038) 42 34 71, heures des repas.**

## Prof. médicales

DOCTEUR
**Edmond BRANDT**
médecin-dentiste
Place Pury 4, Neuchâtel
**DE RETOUR**

**DE RETOUR**
Mme F. BOTHA,
**docteur en chiropratique**
Saint-Maurice 11, Saint-Honoré 12.

# OFFRES D'EMPLOIS

**LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE (SSIH)**

qui groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT,, cherche une

## EMPLOYÉE DE BUREAU

pour son département Information Marketing.

**NOUS DEMANDONS :**

— apprentissage ou diplôme de commerce,
— intérêt pour les travaux statistiques et habileté dans la mise en page de tableaux,
— sens de l'organisation dans la préparation et la diffusion de l'Information Marketing,
— âge 18-22 ans.

**NOUS OFFRONS :**

— ambiance jeune,
— horaire variable,
— salaire en relation avec capacités.

Faire offres à :

**SSIH Management Services S.A., Direction du personnel rue Centrale 63, 2500 Bienne.**

---

L'hôtel du Vaisseau, Petit-Cortaillod (bord du lac), engagerait pour le 1er décembre

## une bonne sommelière

connaissant si possible les deux services. Chambre avec confort à disposition.

**Ecrire ou téléphoner à G. Ducommun, propriétaire, (038) 42 10 92.**

---

Hôtel de la Paix, Cernier, cherche
**sommelière**
ou
**extra**
**Entrée immédiate.**
**Tél. 53 21 43.**

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
**Feuille d'avis de Neuchâtel**

---

## MIGROS

cherche, pour reprendre la responsabilité de son **service fiduciaire interne,** à son siège central de Marin,

## RÉVISEUR - ORGANISATEUR

Ce poste nécessite une bonne formation générale, comptable et de l'informatique, avec, si possible, des connaissances en mathématiques.

La préférence sera donnée à candidat bénéficiant d'une certaine expérience pratique dans l'organisation et/ou la révision.

Age idéal : 30 à 35 ans.

Bonne rémunération, avantages sociaux, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise.

M-PARTICIPATION

**Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.**

---

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

engage

## INGÉNIEUR TECHNICIEN ETS en électrotechnique

pour le développement et la réalisation de commandes électroniques intégrées pour machines automatiques.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres écrites au service du personnel de l'entreprise.

2052 Fontainemelon Tél. (038) 53 33 33

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

# Ne faites pas d'auto-stop à la gare de Boveresse...

**De notre correspondant régional :**

Le tribunal de police a siégé lundi à Môtiers sous la présidence de M. Philippe Favarger. M. Adrien Simon-Vermot, substitut, tenait le rôle de greffier.

J.-B. E., anciennement à Môtiers, avait acheté une voiture sous réserve de propriété. Elle valait 3200 francs. Il eut avec elle des « pépins » et prit une deuxième auto pour n'en faire qu'une seule. Il affirma alors avoir eu un accident dans la vallée des Ponts où il était seul en cause. C'était à la fête de la Mi-Eté vers 3 h du matin. L'accident aurait eu pour cause le verglas...

— Comment pouvait-il y avoir du verglas à cette époque ? demanda le juge.

— Je me suis trompé ! C'était la chaussée mouillée...

L'entreprise de financement des autos, à Lausanne, a incité E. à faire une déclaration de sinistre à sa compagnie d'assurance. Mais le prévenu n'a jamais touché la moindre des choses. Sa faute a consisté en disposant de la voiture alors qu'il n'en avait pas le droit, ce qui en l'espèce, constituait un abus de confiance caractérisé. Quant à l'escroquerie à l'assurance, ce chef d'accusation n'a pas été retenu, faute d'intention coupable. Enfin, E. n'a pas renseigné l'AVS sur des précisions qui lui étaient demandées.

L'accusé a pris l'engagement de rembourser l'établissement de crédit auquel il avait fait appel à raison de 100 fr. par mois dès l'année prochaine et de 200 fr. mensuellement l'année suivante. J.-B. E. a écopé de trente jours d'emprisonnement, de 50 fr. d'amende et de 105 fr. de frais. Le sursis à l'exécution de la peine a été accordé pour une durée de trois ans, mais il est conditionné aux engagements de remboursement pris.

### LES AUTOS ET LE VIN...

Le 18 mars de cette année, J. A. circulait en automobile à la Grand-Rue, à Fleurier. Lors d'un contrôle, on remarqua qu'il n'étit pas de sang-froid. Soumis à une prise de sang, l'analyse révéla une alcoolémie entre 1,93 et 2,03 g‰. J. A. avait bu toute la journée du vin blanc et du vin rouge. Son permis de conduire lui fut retiré pour une année. La leçon ne servit pas à grand-chose car, le 15 avril suivant, après une déconvenue sentimentale, J. A. partit de Fleurier, prit avec lui un camarade au Mont-de-Buttes et le laissa aux Verrières. J. A. avait ingurgité force apéritifs.

Poursuivant seul sa course, il se rendit aux Bayards et se jeta contre un mur avec son auto. Il partit à pied retrouver son copain aux Verrières, puis disparut dans la nature.

— Pourquoi n'avez-vous pas avisé le propriétaire des dégâts causés à son mur ? lui demanda le président.

— J'avais peur...

J. A. a reconnu que, lors du deuxième accident, il était aussi sous l'effet de l'alcool.

— En somme, dira le juge, vous avez deux passions, les autos et le vin...

Actuellement, J. A. est sans travail, car cette fois, il ne peut plus conduire un véhicule à moteur. Il a signé un engagement d'abstinence.

— Vous le tenez...

— Oui, sauf pendant que j'étais au service militaire.

Son avocat s'est démis de son mandat de le défendre car J. A. n'a jamais répondu aux demandes qui lui étaient faites par le mandataire. Un rapport médical attestait que J. A. jouissait d'une responsabilité pénale légèrement atténuée. Le procureur général s'et montré sévère dans ses réquisitions, en demandant deux mois d'emprisonnement, 200 fr. d'amende et la publication du jugement, J. A. étant une récidiviste de l'ivresse au volant. D'autre part, de bons renseignements ont été donnés sur ce jeune homme, considéré comme honnête, travailleur et de toute confiance.

Pour perte de maîtrise, ivresses au volant et pour avoir quitté les lieux d'un accident sans avoir averti personne, Jacques Audétat a été condamné à un mois d'emprisonnement, à 300 fr. d'amende, à la publication, à ses frais, d'un extrait du jugement et aux frais judiciaires s'élevant à 649 fr. 80 au total.

Le sursis a été refusé en raison du casier judiciaire chargé du coupable et de ses traits de caractère. Si la peine a été diminuée de moitié, le tribunal a tenu compte de l'ensemble des circonstances.

### APRÈS UN ACCIDENT

Le 29 juillet 1972, un accident s'est produit au lieu dit « Le Pavillon », sur la route des Cernets, la voiture de Mme D. M. sortant d'un chemin de traverse et n'ayant pas de visibilité, ayant coupé la priorité à celle de W. T. qui descendait à une vitesse que la police a trouvée exagérée selon les déclarations faites sur place par W. T.

Mme D. M. a payé par mandat de répression 80 fr. d'amende mais W. T. a fait opposition. Il ne se prétend pas coupable. Comme un témoin devra encore être entendu et qu'une vision locale se fera, les débats ont été rmis à une date ultérieure.

### TROP TÉMÉRAIRE !

Le 17 août, C. E., de Buttes, descendait en auto la route les Sagnettes - la Brévine. Il s'arrêta à la gare de Boveresse pour acheter des cigarettes. Il vit une jeune fille qui attendait le train. Comme elle avait une assez longue pose, C. E. lui proposa de la reconduire à son domicile. Mais au lieu d'emprunter le chemin le plus court, il passa par Saint-Sulpice et monta la route de la Chaîne où il se montra beaucoup trop entreprenant et même téméraire envers sa passagère.

Celle-ci réussit néanmoins à sortir de la voiture et à appeler. Elle fut entendue par un car de touristes, qui reconduisit la jeune fille à la maison.

Une plainte a été déposée puis retirée car le père de la jeune fille ne voulait pas causer trop d'ennuis à C. E., celui-ci étant marié et père de trois enfants...

Quant à la jeune fille, elle ne veut plus s'aventurer à monter dans une voiture inconnue. C. E. a été puni de vingt jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et de 114 fr. de frais.

G. D.

# Les 20 ans de la section du Val-de-Travers de l'Union suisse des vétérans-gymnastes

**De notre correspondant :**

La section du Val-de-Travers de l'Union suisse des vétérans-gymnastes, a siégé à Couvet sous la présidence de M. Gaston Hamel. Cette séance coïncidait avec le 20me anniversaire du groupement fondé à Couvet le 8 mars 1952. Le président après avoir souhaité la bienvenue à vingt de ses collègues a salué, en particulier, MM. Robert Chautems, caissier du comité cantonal des gymnastes neuchâtelois, Eric Bastardoz, moniteur cantonal, René Winteregg, président de la S.F.G. Couvet et l'ancien président de l'U.G.V.T.

M. Hamel a rappelé la mémoire de MM. Achille Lambert et Jean Stoller, tous deux décédés cette année. M. Lambert, de Fleurier, avait été nommé vétéran cantonal en 1921 et vétéran fédéral en 1952 à Brunnen ; il fut président et moniteur de la section de Fleurier. M. Jean Stoller a fait partie de la section de Buttes ; il avait été nommé vétéran fédéral en 1953 à Saint-Gall ; c'était un ancien gymnaste aux nationaux et à l'artistique.

Le procès-verbal de l'assemblée du 3 septembre à Travers, rédigé par M. Alexandre Zangrando, a été accepté. Les comptes, tenus par M. Robert Fivaz, père, n'ont donné lieu à aucune discussion. Le résultat financier de l'année écoulée se solde par un bénéfice. Les cotisations ont toutes été encaissées. Deux décès ont été compensés par deux admissions. L'effectif du groupement se maintient à 57 membres. Parmi eux, il y a 7 vétérans cantonaux (25 ans d'activité) et 50 vétérans fédéraux (50 ans d'âge au minimum). MM. Walter Schindler (Travers) et Jean Senn (Couvet) ont été admis au sein de la section en tant que vétérans-cantonaux.

Quatre nouveaux vétérans fédéraux ont été nommés lors de l'assemblée de Davos ; ce sont MM. Charles Schneeberger (Môtiers), Max Jornod (les Verrières), Camille Devenoges (Saint-Aubin, mais de la section de Travers), Lucien Frasse (Couvet, mais de la section de Travers).

Le comité en charge depuis 1967 déjà, a été réélu par acclamation ; il est composé de MM. Gaston Hamel (Noiraigue), président ; Louis Ricca (Travers), vice-président ; Robert Fivaz, père (Couvet), caissier ; Alexandre Zangrando (Couvet), secrétaire ; Roger Thiébaud (Noiraigue), assesseur. MM. Léon Rickli (Rochefort), Armand Monnet (Noiraigue) et Ali Treuthardt (Môtiers) vérifieront les comptes du groupement.

### DES SOUVENIRS...

M. Alexandre Zangrando a ensuite donné connaissance d'un historique de la section du Val-de-Travers de l'Union suisse des vétérans gymnastes. Quatorze gymnastes ont fondé la section en 1952. Le premier comité avait la composition suivante : MM. Hermann Ritschardt (Fleurier), président ; Oscar Baillods (Couvet), vice-président ; Eugène Favre (Fleurier), secrétaire ; Louis Cornu (Couvet), caissier ; Hermann Winteregg (Travers), assesseur. Seul M. Eugène Favre est encore en vie. En 1954, la section comptait 56 membres. En 1956, M. Jean Aggio (Noiraigue) a remplacé en tant que vice-président, M. Oscar Baillods, décédé. En 1957, il y eut le décès du président Hermann Ritschardt ; l'assemblée nomma M. Jean Aggio à ce poste. A l'assemblée de 1960, M. Gaston Hamel de Noiraigue fut nommé président du groupement. En 1966, à Lucerne, l'octogénaire Emile Anker de Fleurier reçut l'insigne or de l'Union suisse des vétérans gymnastes.

Depuis 1952, 27 membres du groupement sont décédés ; 45 admissions ont été enregistrées. Font partie du groupement en 1972 : 19 membres de Couvet ; 8 de Môtiers ; un de Boveresse ; 6 de Fleurier ; 6 de Noiraigue ; 4 de Rochefort ; 2 de Saint-Sulpice ; 7 de Travers et 4 des Verrières. Le président Hamel a félicité M. Zangrando pour son intéressant historique, fruit d'un long et patient travail. Dans les divers, il a été question de la dernière assemblée fédérale qui a eu lieu à Davos. La réunion des vétérans suisses 1973 se déroulera à Fribourg. D'aucuns ont déjà fait le projet de s'y rendre !

### VŒUX ET FÉLICITATIONS

Des vœux et des félicitations au groupement lui ont été adressés à l'occasion de son 20me anniversaire par MM. Robert Chautems au nom du comité cantonal de l'ACNG, Eric Bastardoz, René Winteregg, président de la S.F.G. Couvet et un président de la dernière fête cantonale des pupilles et pupillettes qui a eu lieu à Couvet. Le représentant du comité cantonal a fait part des souhaits de prospérité exprimés par M. Bertrand Grandjean, président d'honneur de l'ACNG, qui s'était fait excuser. Il a relevé la fidélité des vétérans gymnastes et les a remerciés de leur attachement à l'ACNG. La soirée s'est poursuivie par une fondue, le vin blanc l'accompagnant ayant été offert par la S.F.G. Couvet et... le coup du milieu par le comité cantonal !

F. Jt

## VAUD - VAUD - VAUD

# BOCHUZ IGNORERAIT LES DISPOSITIONS LÉGALES

## DES PRISONNIERS PROTESTENT AUPRÈS DES DIRECTIONS DE JUSTICE DE TROIS CANTONS

**A la suite de la grève de la faim entreprise par Louis Gaillard pour protester contre la non-application des points essentiels de l'article 37 du code pénal suisse (CPS), plusieurs détenus du pénitencier de Bochuz ont adressé une lettre ouverte aux chefs des départements de justice et police des cantons de Vaud, Genève et Fribourg.**

**On sait que le Code pénal suisse prévoit que les peines de réclusion et d'emprisonnement puissent être exécutées de manière à exercer sur le condamné une action éducative et à préparer son retour à la vie libre. D'autre part, le travail assigné à chaque détenu doit être autant que possible conforme à ses aptitudes et doit pouvoir le mettre à même de gagner sa vie après sa libération.**

**Or, les signataires de la lettre signalent aux chefs des départements de justice et police qu'en aucun cas les travaux auxquels on les soumet aux établissements de la plaine d'Orbe n'ont de valeur éducative.**

### RÉÉDUCATION PAR... LE MANCHE A BALAI !

**« ... Comment pourrait-ce être le cas, puisque nous passons nos journées à fabriquer des manches à balai, à ramasser des pommes de terre ou encore à étriller des vaches ? », protestent les signataires. Ceux-ci soulignent encore que dans l'état actuel des choses, une action éducative est impossible puisqu'aucun des gardiens n'a acquis une formation en ce sens. Les détenus font remarquer qu'ils sont environ 300 et que sur les 120 employés qui s'occupent d'eux, un seul instituteur est responsable de la formation professionnelle et des études.**

**« La partie de l'article 37 concernant le travail assigné au détenu n'est donc pas appliquée, s'indignent les prévenus, puisque ce n'est qu'à de rares exceptions qu'il correspond à ses aptitudes professionnelles. Presque rien n'est fait pour maintenir les connaissances professionnelles et encore moins pour les améliorer. » Et les détenus d'expliquer que ce n'est pas avec l'argent gagné chaque jour (3 à 4 fr.) qu'ils peuvent se permettre l'achat de matériel d'études. Quant à la possibilité pour le détenu de réintégrer la vie civile dans les meilleures conditions, elle est tout à fait inexistante au pénitencier, affirment les signataires.**

### LA LOI N'EST PAS RESPECTÉE

**« ... En prison, la vie sociale est inexistante ; en dehors du travail, il n'y a pas de possibilité de rencontres et les activités annexes (culturelles, sportives ou autres) sont réduites au strict minimum ; les « week-ends » se passent presque entièrement en cellules individuelles et les repas ne se prennent pas en commun », font remarquer les détenus.**

**En conséquence, ceux-ci constatent qu'en aucune manière, l'article 37 du CPS est appliqué. Ils réaffirment leur soutien inconditionnel à la prise de position de Louis Gaillard et réclament aux chefs des départements de justice et police des cantons de Vaud, Genève et Fribourg, la mise en application, dans les délais les plus brefs, de cet article.**

# Demande de liberté provisoire refusée au gréviste de la faim

De sa propre initiative, l'avocat de Louis Gaillard a demandé, lundi, à la Chambre d'accusation, la mise en liberté provisoire, sans caution, de son client, récidiviste, en détention à Genève pour plusieurs délits et qui, depuis maintenant 60 jours, fait la grève de la faim. On sait que par cette grève, le détenu entend protester contre les conditions de détention en Suisse, et notamment contre le fait, selon lui, que le droit pénal n'est pas respecté lors de l'exécution des peines, particulièrement dans les établissements pénitentiaires de Bellechasse et Bochuz. Après délibérations, la Chambre d'accusation a refusé la mise en liberté provisoire compte tenu du caractère criminel des délits commis par Louis Gaillard mais la chambre a pris acte d'un rapport médical qui prévoit, selon son état de santé, le transfert éventuel du détenu, actuellement soigné au quartier cellulaire, dans un autre service compétent de l'hôpital cantonal.

Gaillard a déjà perdu 25 kilos et une poursuite de la grève pourrait entraîner des lésions organiques irréversibles. L'avocat de Gaillard a ajouté que si son client, aujourd'hui alimenté au goutte-à-goutte, mettait un terme à sa grève de la faim, il lui faudrait au moins trois mois de soins hospitaliers pour se rétablir.

Le substitut du procureur général s'est, pour sa part, opposé à la mise en liberté provisoire en soulignant que le détenu « était seul responsable de son état de santé actuel ». Il a aussi fait valoir que l'hôpital cantonal disposait de toutes les installations nécessaires pour soigner Gaillard et que si son état le nécéssitait, il pourrait être transféré du quartier cellulaire au centre de réanimation et des soins intensifs. Une mise en liberté provisoire ne signifierait donc rien du tout à cet égard, a relevé le substitut.

YVERDON

## Décès d'un ancien président du Grand conseil

(c) Hier est décédé à l'âge de 72 ans, à l'hôpital d'Yverdon où il avait été hospitalisé, M. Louis Mayet, ancien mécanicien de chemin de fer. Le défunt était très connu par de nombreux syndicalistes. Louis Mayet avait été président du Grand conseil vaudois en 1959. Il eut une grande activité au sein du parti socialiste et présida le Conseil communal d'Yverdon en 1953. Sur le plan syndical, il participa à l'organisation de la Fédération des cheminots. Il fut caissier durant 28 ans à la société de secours mutuels Helvetia. Rien ne lui était indifférent sur le plan social. Il fut également membre du Conseil d'administration de l'hôpital d'Yverdon.

Homme pondéré, il avait une façon bien à lui d'intervenir dans les débats politiques.

## Au tribunal de police

(c) Présidé par M. V. Grignoli, le tribunal de police d'Yverdon a condamné à 10 jours d'arrêts fermes, R. Sch., domicilié à Lausanne, pour infraction à l'interdiction de débit de boissons. Le tribunal possède de mauvais renseignements sur le compte de l'accusé qui a été condamné à six reprises pour ivresse au volant et, fait plus grave, pour participation à une rixe et abandon de blessé, délits sanctionnés par un an de prison avec patronage et interdiction pour une durée de deux ans des auberges. L'accusé a d'ailleurs avoué aux débats qu'il avait fait fi de cette interdiction. Le 9 mars dernier, voulant discuter d'affaires avec le tenancier d'un établissement public, il consomma des boissons alcooliques en quantités exagérées. Ayant constaté qu'il avait été l'objet d'un vol de 500 fr., il se présenta au poste de police où il fut reconnu en état d'ivresse. L'accusé avait en effet fréquenté pas moins de dix établissements dans la journée. Quant au vol, ce ne devait être que pure imagination de sa part.

Le même tribunal a condamné à 25 jours de prison ferme, G.V., d'Orges, pour ivresse au volant et violation des règles de la circulation routière. La publication du jugement est ordonnée par le tribunal étant donné l'état de récidive. Dans la journée du 12 mai, G.V. but beaucoup et vers 17 heures, se mit au volant de sa voiture. Celle-ci termina son périple contre un bouleau, en ville ! G.V. fut soumis à une prise de sang : celle-ci révéla un taux d'alcoolémie de 2,11 ‰.

A été enfin condamné à 20 jours de prison avec sursis pendant deux ans M.R., domicilié à Mathod, pour violation d'une obligation d'entretien.

DOMPIERRE

## Au Conseil général

(c) Lors de sa dernière séance, le Conseil général de Dompierre, présidé par M. J.-P. Tenthorey, a approuvé l'arrêté d'imposition pour les deux prochaines années, qui reste inchangé. Le syndic Samuel Corthésy informa les conseillers de la réussite de l'importante transformation du grand collège qui, avec ses façades rénovées, fait une excellente impression sur la place du village.

## Samaritaines récompensées

(c) A la fin d'un exercice des samaritains, qui s'est déroulé sous la direction du moniteur, M. Chevalier, avec la participation des sections de Romont et de Lucens, des médailles « Henri Dunant » ont été remises à Mmes Julia Corthésy, Flora Regamey, Madeleine Corthésy et Rose-Marie Paccaud, pour 25 ans de fidélité.

LA SARRAZ

## Braconniers

(c) Récemment, à la suite de surveillance, la gendarmerie de la Sarraz, en collaboration avec les gardes-chasse, ont identifié et pris sur le fait deux braconniers à la recherche de chevreuils bon marché, dans la réserve de Ferreyres. Un des deux coupables était muni d'une carabine chargée, faite pour être dissimulée. Espérons que l'amende sera en rapport avec l'importance du délit.

AVENCHES

## Inspection des pompiers

(c) L'inspection annuelle du corps des sapeurs-pompiers s'est déroulée récemment. La section du haras fédéral, avec sa motopompe, ainsi que la section de Donatyre participaient également à l'inspection. Celle-ci a été suivie d'un exercice pratique, dirigé par le capitaine Weber. Le sinistre supposé se trouvait être l'usine de pierres Aventica, à la gare, avec sauvetage de grands blessés. La critique de l'exercice a ensuite été faite par l'ancien commandant Détraz.

Les sapeurs Samuel Tschanz et Bernard Gigaud ont été promus caporaux ; le sapeur Bernard Eymann : fourrier ; le caporal Eric Tschanz : sergent et chef du matériel ; le sergent Fritz Baumann : lieutenant, chef de la section de Donatyre. Au cours de la partie officielle, le commandant Weber a remercié ses hommes, puis a remis le diplôme de vétéran à l'ancien commandant René Détraz, pour 31 ans d'activité, au lieutenant Roger Bigler, pour la même durée, au lieutenant Fernand Chuard, pour 30 ans, et au sapeur Fluhmann, pour 27 ans.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

## LE VAL-DE-TRAVERS INSOLITE

# Deux énigmes policières restées sans réponse...

*De notre correspondant régional :*

Il y a vingt-cinq ans, un après-midi d'août, un promeneur solitaire, sur le chemin de la grande Ecœrne, donnait, sans y prendre garde, un coup de pied à un crâne humain. Réflexion faite, il avisa la police cantonale et celle-ci retrouvait alors, non seulement le crâne d'un humain, mais sous un tas de branchages, un squelette entier. Il s'agissait de celui d'un enfant de deux ans et demi. Il avait disparu de la Ferme-Robert, sur Noiraigue, un peu moins de trois mois auparavant. Cette affaire avait fait un bruit considérable non seulement au Vallon et au canton, mais aussi dans le reste de la Suisse, voire à l'étranger.

Le gosse avait été aperçu pour la dernière fois près d'une petite fontaine, creusée dans un tronc d'arbre à proximité du domicile de ses parents. Dès lors, on avait perdu sa trace. La maison, les fosses, les bois, les pierriers, furent minutieusement fouillés. Des chiens de police avaient été amenés sur place. Les habitants de Noiraigue avaient, en masse, participé à une battue. L'armée même participa aux recherches. Des inspecteurs de la police de sûreté se rendirent à l'étranger, car un moment on avait pensé à un enlèvement, la présence d'un cycliste jamais identifié et resté introuvable, ayant été signalée dans les parages. Des « voyants » furent consultés. Rien ne permit de déceler où l'enfant avait passé ; tout au moins jusqu'en cette journée du mois d'août où, enfin, une partie du voile fut levé. Cependant, restait à déterminer dans quelles circonstances le malheureux bambin avait trouvé une fin aussi tragique.

### *INEXPLICABLE ET INEXPLIQUÉE*

Comme il est de coutume en pareils cas, les hypothèses et les commentaires allèrent bon train. Des fausses pistes furent données... Comme l'avait relevé, une année après, le juge André Guinand de la Chaux-de-Fonds, chargé de s'occuper d'un procès de presse concernant cette affaire, la disparition de l'enfant est restée inexplicable et inexpliquée. Ce fut, au Val-de-Travers et même dans le canton, le cas le plus mystérieux du XXe siècle et cinq lustres plus tard, ce mystère jamais élucidé par la police, risque de ne l'être sans doute jamais.

### *UN HOMME A LA RIVIÈRE*

Une autre affaire a été tout aussi troublante. Un soir, il y a celà vingt ans, lors d'une panne de courant et par une nuit noire, un jeune homme, ayant quitté un établissement public de Fleurier, rentrait chez lui à Saint-Sulpice. Dans des circonstances jamais définies, ce citoyen tomba à la rivière. Les eaux étaient hautes. On retrouva son parapluie près du pont des Chèvres, à Fleurier, mais depuis lors, il a été impossible de retrouver son corps. Des recherches multiples ont aussi été ordonnées dans ce cas-là. Hélas !... elles demeurèrent toutes vaines.

Actuellement, le disparu, n'est pas officiellement porté mort dans les registre de l'état civil. Et pourtant...

G.D.

## FRANCE VOISINE

## Une conductrice belge se tue près de Pontarlier

**(c) Des passants ont découvert, hier après-midi, près de Pontarlier, sur la route de Besançon, une voiture dont l'avant était enfoncé contre un arbre. On pouvait penser que ce véhicule bien rangé sur l'accotement, était là depuis longtemps. Mais lorsque les pompiers alertés arrivèrent sur les lieux, vers 16 h 30, ils découvrirent au volant une jeune femme qui avait cessé de vivre. Il s'agit de Mme Gisèle François, 41 ans, demeurant à Beez (Belgique). Elle était seule à bord de sa voiture dont elle a sans doute perdu le contrôle dans ce coin isolé du Haut-Doubs. Personne ne peut dire à quelle heure l'accident s'est produit.**

## LES BAYARDS

### Collision

(sp) M. L. J. circulait en auto sur la route des Parcs aux Bayards. A la Combe-Germain, il perdit la maîtrise de son véhicule sur la chaussée enneigée. La portière arrière-gauche de l'auto heurta alors l'aile avant-gauche de la voiture de J.-P. C. qui circulait normalement en sens contraire. Pas de blessé. Dégâts.

## FLEURIER

### Première défaite

(c) Fleurier IIA, invaincu jusqu'à samedi, a subi sa première défaite dans le championnat de 4me ligue se faisant battre aux Verrières, par l'équipe locale Blue-Star, par 4-1. Malgré ce revers, Fleurier reste en tête de son groupe.

## LES VERRIERES

### Promotion à la douane

(sp) Le capitaine Joseph von Kaenel, chef de secteur des gardes-frontière, domicilié aux Verrières, a été promu au grade de major. Il vient d'être nommé suppléant du commandant des gardes-frontière à la direction de Lausanne. Le major von Kaenel était depuis douze ans au Val-de-Travers. C'est un chef qui a su se faire aimer et respecter de ses subordonnés. Il débutera dans ses nouvelles fonctions le 1er janvier. M. von Kaenel est actuellement vice-président de la commission scolaire des Verrières et maître des rites des Compagnons du théâtre et des arts.

## COUVET

### Souper de la paroisse réformée

(c) En lieu et place d'une vente, la paroisse réformée de Couvet a organisé à la salle de spectacles un souper qui a réuni quelque 90 personnes. Les convives ont été salués par le pasteur Willy Perriard. Une offrande destinée à remplacer l'argent dépensé habituellement au cours d'une vente a eu lieu, ensuite de quoi s'est déroulée une soirée familière, animée par M. Daniel Berginz, au cours de laquelle des jeux, concours amusants et tours de loto ont été organisés.

## CARNET DU JOUR

**Couvet, cinéma Colisée :** 20 h 30, Je suis une nymphomane (20 ans, carte d'identité).
**Môtiers, château :** ouvert.
**Môtiers, musée Rousseau :** ouvert.
**Ornans, musée Courbet :** ouvert.
**Médecin et pharmacien :** habituels.
**Ambulance :** tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
**Hôpital :** de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
**Service d'aide familiale :** tél. 61 23 74.
**Bureaux de renseignements :** Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37. Les Verrières, Banque cantonale.
**Fleurier, service du feu :** tél. 61 12 04 ou 18.
**Police cantonale :** tél. 61 14 23.

## critique TV

# De quelques émissions

*« Face au public » était une excellente émission et qui de plus avait sa raison d'être une fois par mois : permettre à des téléspectateurs représentants d'une région, de présenter leurs doléances à l'ORTF. Des réalisateurs tentaient alors de justifier la programmation, expliquant en même temps les aléas de leur métier. Cela permettait d'éviter bien des malentendus même si des deux côtés on ne parvenait pas à se convaincre. L'émission semble avoir disparu aujourd'hui ou est-elle en sursis ? Toujours est-il que la 2me chaîne française présente, le dimanche, en début d'après-midi un bulletin de nouvelles suivi de reportages. La formule est intéressante mais pourquoi utiliser l'heure du café dominical alors que la qualité des reportages mériterait un début de soirée en lieu et place d'autres émissions insignifiantes.*

*« Les classiques du dimanche » (TV romande) ont ceci de bon qu'ils permettent aux téléspectateurs romands de voir ou de revoir puisqu'il s'agissait en l'occurence d'une seconde diffusion, quelques-unes des meilleures réalisations françaises. Ainsi ce « David Copperfield » réalisé pour le « Théâtre de la jeunesse », de Claude Santelli par Marcel Cravenne.*

*« Arcana, connaissance de la musique » (2me chaîne française) répond bon an mal an assez bien aux soucis des gens de l'ORTF de démocratiser la musique par le petit écran. Au contraire de « Presto », sur la même chaîne, qui s'adresse à un public trié sur le volet, dans un décor de salon fin de siècle, donc inopérant, l'émission de Maurice Le Roux s'efforce de pratiquer un éclectisme qui tienne compte de l'évolution de la musique et de ses rapports avec la vie sociale, politique, etc. Consacrée aux films à sujets musicaux la dernière émission (dimanche soir) parlait aussi bien des rapports entre l'image et le son avec Jean-Christophe Averty que de la comédie musicale américaine (on regrettera le choix discutable des extraits de films), en passant par les biographies de grands musiciens (Menuhin, Rubinstein,) filmées par François Reichenbach. Une émission vivante, grâce au montage et à la diversité des sujets, qui montre bien que l'on peut parler de choses sérieuses à la télévision sans ennuyer pour autant.*

*R. Z.*

CUISINIÈRE MENALUXprestige
équipée du nouveau
— four autonettoyant
— gril infrarouge
— tournebroche automatique
— minuterie avec présélection
— tiroir et couvercle
— 4 plaques dont 2 automatiques.
Fr. 1395.— Facilités, reprises
Quincaillerie COUVET
Tél. (038) 63 12 06
ROY

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

# inno prix-choc

Fauteuil moderne confortable, monture chromée. Siège et dossier amovibles. Montage simple, tous les éléments sont livrés dans un carton

Coloris brun ou bleu

120.–

**Drap housse**
en coton uni, teintes pastels: jaune, bleu ou blanc. Pour lits ou divans de 90 x 190 cm.

12.–

armourins
neuchatel

Couvet - Saint-Aubin
Les Geneveys-sur-Coffrane
Innovation la Neuveville
et le Landeron

1.11

# Tapisom a un de ces nez...

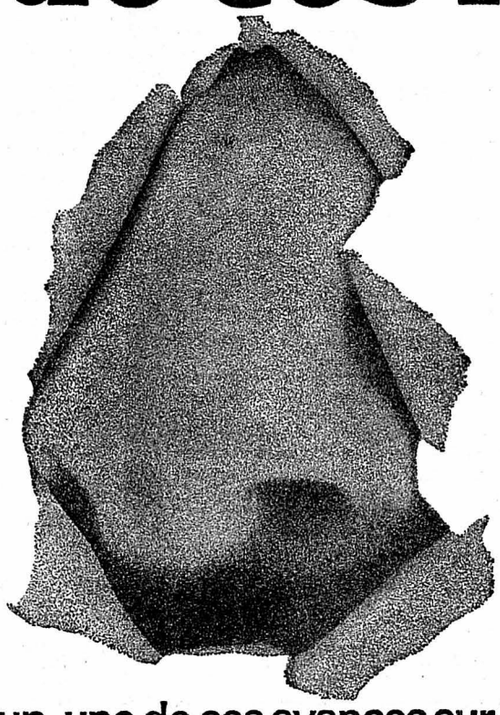

et, du coup, une de ces avances sur les autres!
Du nez, il en fallait en effet pour créer ce revêtement tant attendu: Moelleux, confortable à souhait et si agréable à l'œil, Tapisom est un sol textile fin, à structure fantastique. A le voir, on ne dirait pas qu'il s'agit d'un feutre aiguilleté; il est vrai, l'un des plus résistants et des plus faciles à entretenir.

## Tapisom, une nouvelle génération de tapis

toute une famille de sols textiles, qui compte quelque 80 membres.

Qui plus est, Tapisom a de plus en plus de nez, à mesure que la liste de ses références s'allonge. Au cours des douze dernières années, rien qu'en Suisse, ce sont des millions et des millions de mètres carrés de Tapisom qui ont été posés.

Les feutres aiguilletés ordinaires se voudraient d'excellente qualité; Tapisom est l'un des meilleurs et il bat tous les autres par sa finesse et son élégance.

C'est à son aiguilletage vertical qu'il les doit, caractéristique de tous les Tapisom, une nouvelle génération de tapis.

Tapisom est en vente dans tous les bons magasins de la branche. Mais exigez bien Tapisom, car Tapisom n'a pas son pareil. Ou alors, demandez-nous, sans engagement pour vous, une offre accompagnée d'échantillons.

**HASSLER**
Hans Hassler SA, Kasinostrasse 19,
5001 Aarau, (064) 22 21 85/22 85 91

Envoyez moi s.v.p. une documentation avec échantillons
Adresse _____

**La solution pour tous problèmes de revêtements de sol et de mur:**
**la collection Hassler**

Un monde de fraîcheur racée et de masculinité...
**Bar ba dos**
Pre Shave * After Shave
Eau de Cologne
Crème à raser
Spray déodorant * Savon
HMK

# Transitgaz S.A. Zurich

## Emprunt 6 % 1972-90 de Fr. 60.000.000

| | |
|---|---|
| **But de l'emprunt:** | financement partiel du tronçon suisse du gazoduc de transit Hollande-Italie. |
| **Durée** | maximum 18 ans. |
| **Cotation** | à Zurich et Bâle. |
| **Prix d'émission** | 100 % + 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 100,60 %. |
| **Délai de souscription** | du 24 au 30 octobre 1972, à midi. |
| **Amortissements** | dès 1976 dans le cadre d'annuités croissantes. |
| **Libération** | au 15 novembre 1972. |

La Transitgaz S.A. conclura avec la SNAM S.p.A., Milan, et la Société anonyme pour le gaz naturel (SWISSGAZ), St-Gall/Zurich, un contrat individuel pour le transport de gaz naturel d'une durée de 20 ans. Les tarifs seront fixés de telle sorte que la couverture totale des frais annuels de la Transitgaz S.A. soit assurée, notamment l'amortissement complet, en vingt ans, du gazoduc avec ses installations annexes et le service des intérêts du capital étranger. Les comptes annuels comprennent donc notamment le paiement des intérêts sur l'emprunt et son amortissement.

La SNAM S.p.A. et la Société anonyme pour le gaz naturel (SWISSGAZ) se sont engagées à fournir une aide financière éventuelle à la Transitgaz S.A. pour le cas où cette dernière ne serait pas en mesure, pour une raison ou une autre, de tenir ses engagements de transport.

**Crédit Suisse**

**Union de Banques Suisses** — **Société de Banque Suisse**
**Banque Populaire Suisse** — **Banque Leu S.A. Zurich**
**Banque Cantonale de Zurich** — **Banque Cantonale de Bâle**
**Banque Cantonale Vaudoise** — **J. Vontobel & Co**

**Banca del Gottardo**

La nouvelle TURISSA Husqvarna
ne doit plus jamais être huilée!

**Vente-Echange Réparations**
Location-vente.
Agence officielle
**A. Grezet**
Seyon 24a
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 50 31

FAN
## Annonces en couleurs

**Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.**

**Modèles**
**pour permanentes** et colorations sont demandés.
**Haute Coiffure Stähli**
**vis-à-vis de la poste.**
**Tél. 24 20 21.**

**Vestons croisés**
Transformez vos vestons pour le prix modeste de Fr. 53.50 en
**vestons 1 rang**
Robert Poffet
Ecluse 10
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Beau choix de
**PANTALONS**
et
**JUPES**
JUTZELER
HOPITAL 3 NEUCHATEL

# Pour tous vos achats de meubles

demandez notre

**CRÉDIT JUSQU'A Fr. 10 000.-**

**SANS CAUTION**

Il vous suffit de nous adresser ce bon, vous pourrez choisir à votre aise chez vous

**BON pour une documentation gratuite** FN

**Nom, prénom :**

**Rue, No :**

**Localité :**

Nos mobiliers sont livrés sans réserve de propriété sur demande, par camions et sans frais.

Nous reprenons vos anciens meubles au meilleur prix en paiement partiel de tout achat de meubles neufs.

Notre service de crédit vous permet de jouir de vos meubles maintenant et de les payer en 30 mois, avec suspension de versement en cas de maladie, accidents, service militaire (selon disp. jointes au contrat).

Notre assurance crédit « gratuite » vous protège vous et votre famille en annulant tous paiements en cas d'invalidité totale ou décès (selon disp. jointes au contrat).

et à l'achat d'un mobilier complet : **notre cadeau :**

**LA CUISINE GRATUITE**

| *Voici quelques propositions avec amortissement mensuel de* | FRANCS |
|---|---|
| **SALLE A MANGER** dès Fr. 607.— ; à crédit Fr. 695.—, acpte Fr. 152.— | 18.- |
| **CHAMBRE A COUCHER** 6 pièces dès Fr. 885.— ; à crédit Fr. 1008.—, acpte Fr. 222.— | 26.- |
| **VAISSELIER** bar-bibliothèque dès Fr. 985.— ; à crédit Fr. 1 125.—, acpte Fr. 247.— | 29.- |
| **SALON TRANSFORMABLE** sur roulettes dès Fr. 1145.— ; à crédit Fr. 1303.—, acpte Fr. 287.— | 33.- |
| **CHAMBRE A COUCHER** arm. haute, palis. dès Fr. 1 585.— ; à crédit Fr. 1 795.—, acpte Fr. 397.— | 46.- |
| **SALON TV** fauteuil relax dès Fr. 1 695.— ; à crédit Fr. 1 923.—, acpte Fr. 424.— | 49.- |
| **PAROI-BIBLIOTHÈQUE** 300 cm., noyer ou palis. dès Fr. 1785.— ; à crédit Fr. 2030.—, acpte Fr. 447.— | 52.- |
| **SALLE A MANGER** av. table ronde, teak ou palissandre dès Fr. 1830.— ; à crédit Fr. 2075.—, acpte Fr. 458.— | 53.- |
| **CHAMBRE A COUCHER** Regency dès Fr. 2235.— ; à crédit Fr. 2533.—, acpte Fr. 559.— | 65.- |
| **SALLE A MANGER** Château, chêne sculpté, 9 p. dès Fr. 2385.— ; à crédit Fr. 2700.—, acpte Fr. 597.— | 70.- |
| **PAROI-ÉLÉMENTS** 400 cm. avec lit mural dès Fr. 3500.— ; à crédit Fr. 3973.—, acpte Fr. 875.— | 103.- |
| **APPARTEMENT COMPLET** 2 chambres dès Fr. 2312.— ; à crédit Fr. 2627.—, acpte Fr. 578.— | 68.- |
| **APPARTEMENT COMPLET** 3 chambres dès Fr. 3206.— ; à crédit Fr. 3644.—, acpte Fr. 802.— | 94.- |
| **APPARTEMENT COMPLET** programme 72 dès Fr. 5985.— ; à crédit Fr. 6773.—, acpte Fr. 1497.— | 175.- |

**AU CENTRE SUISSE romand DU MEUBLE À CRÉDIT**

**Tinguely AMEUBLEMENTS 1630 BULLE**

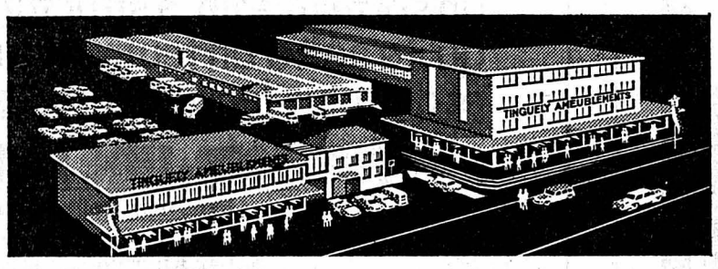


**GRAND PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉLÉPH. (029) 2 66 66**



**Plus de 100 TV d'occasion à des prix EXCEPTIONNELS**

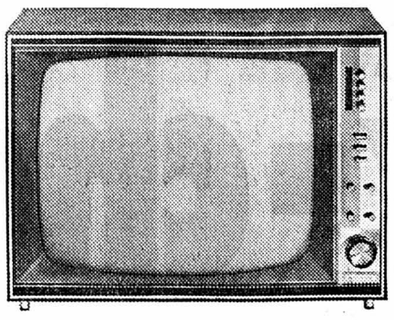

à partir de Fr. **150.-**

**Jeanneret & Cie**
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77



MARDI

c'est le jour de

**l'OSSO BUCO**

au

RESTAURANT DE LA GRAPPE
La Coudre L. Marini

**POUSSINES**

Babcock blanche et Warren brune, ainsi que croisée Leghorn Hampshire de 2 ½ à 6 mois. Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS
1599 Henniez (VD) — Téléphone (037) 64 11 68



**COUTURE DAIM-CUIR**

retouches de tous vêtements dames
retouchés, réparés, etc. par spécialiste
**Veston-Pantalon**
Toutes retouches
**Pitteloud, couture**
**Temple-Neuf 4**
**Neuchâtel**
**Tél. 25 41 23.**



**EXPOSITION commémorative**

**Edmond Privat 1889-1962**

**Bibliothèque de la Ville**
**Collège latin**
**Neuchâtel**

Du 8 octobre au 5 novembre

Entrée libre

Du lundi au vendredi, toute la journée ; Samedi et dimanche, de 10 à 12 et de 14 à 17 heures.



**AUTO ÉCOLE**
Français - Allemand
**G. ULRICH**
bureau 25 66 77
domicile 41 33 51



A vendre
**1 nichée de teckels**
noir acajou
**+ couple chinchilla**
60 fr.
**Edith Schmutz, Cressier, sur Morat.**
**Tél. (037) 74 16 21.**



**ÉCRITEAUX** en vente au bureau du journal



Buongiorno dal Ticino

***C'est avec le sourire que le Tessin vous offre ses specialités :***

**Lasagne verde** le paquet de 250 g **-.90**

**Penne** le paquet de 625 g **1.-**

**Tagliatelle** le paquet de 500 g **1.25**

**Polenta Paesana** le paquet de 1 kg **1.30**

**Fromage Tipo Piora** préemballé les 100 g **1.60**

**Miel du Tessin** le verre de 500 g **4.50**

**Jus de raisin rouge DU TESSIN** la bouteille de 1 l **2.10** (+ dépôt)

**MIGROS**


NOTRE FEUILLETON

# Le Chant sur la falaise

par 12

LÉO DARTEY

Vous n'ignorez pas, je pense, acheva-t-elle en lançant un coup d'œil vers Simone, que l'admiration passionnée du jeune maître pour son interprète est réciproque ? Ces deux êtres-là passent leur temps agenouillés l'un devant l'autre !

— Oh ! agenouillés est beaucoup dire, releva Dorgil. Je ne vois pas très bien mon Brennoy dans cette posture humiliante ! Il est trop fier pour cela !

— Il a pourtant pour la voix de Marga Van Meulen...

— Un véritable culte, c'est vrai ! Mais pour sa voix seulement ! Il admire en elle l'interprète parfaite qui s'est consacrée uniquement à son œuvre et à laquelle il doit beaucoup !... C'est naturel ! Moi aussi, j'admire beaucoup Marga... mais moi, acheva-t-il, drôlement mélancolique, vous ne me faites pas même l'honneur de vous en apercevoir !

Cette fois, Grâce ne put s'empêcher de rire franchement :

— Oh ! oh ! dit-elle, Dorgil voudrait que je sois jalouse de lui, ma parole !

— Et pourquoi pas ?... fit-il avec une moue drôle comme tout.

— Eh bien ! soyez heureux, mon bon Dorgil, s'écria Sim en riant à son tour. Nous sommes jalouses de vous, toutes les deux, jalouses comme des tigresses ! Aussi allons-nous vous prendre chacune par un bras et ne pas vous laisser approcher ce soir par qui que ce soit ! N'est-ce pas, Grâce ?

Quoique avec moins d'entrain, la jeune fille, se prêtant au jeu, se suspendit au bras gauche du baryton :

— Parfaitement ! dit-elle.

— Vrai ? fit-il d'un air ravi. Eh bien ! je suis joliment content, parce que je vois là-bas, dans le grand salon, un tas de vieilles barbes académiques que j'aurai grand plaisir à éviter !

— Dorgil, gronda la fille de Mouriez, vous n'avez pas l'esprit de cour, mon ami !... Votre indépendance vous perdra !

— Oh ! pauvre petit ! gazouilla-t-il blagueur.

— Mais parfaitement ! Papa le dit toujours : avec votre voix et votre talent, vous devriez avoir une situation exceptionnelle ! Seulement, il ne faut pas se moquer à tout bout de champ des choses...

— Respectables, vous avez raison ! Aussi vais-je écouter avec le plus grand recueillement le concert de Brennoy ! Venez vite, il faut tâcher d'être bien placé ! Juste en face du poste... près de Mme Brennoy.

Car, par une délicate attention de Grâce, la mère du jeune compositeur avait été spécialement invitée ce soir-là. Très fière, très heureuse, un peu émue aussi, elle fit de loin un signe à Dorgil et à Simone, pardessus les respectables têtes qui l'entouraient d'une cour d'honneur.

Lorsque la retransmission du concert de Philippe commença, un mouvement se fit dans les salons, un élan de curiosité. Comment cette musique française, que tous aimaient, allait-elle être accueillie là-bas ? ... A vrai dire, bien peu étaient ceux qui doutaient du succès. Cependant, ce fut avec une réelle surprise que, dès le premier morceau, les auditeurs parisiens entendirent l'ovation faite à leur compatriote par le public sévillan.

Mouriez, jusqu'ici légèrement nerveux, Dorgil, Mme Brennoy, eurent le même visage illuminé. Dans le salon, quelques personnes, autant pour faire hommage à la mère du compositeur, qu'emballés par la chaleur du succès lointain, applaudissaient. Au second morceau, chanté celui-ci par Marga Van Meulen, ce fut à Séville un enthousiasme délirant qui gagna le salon de Mouriez. Et ainsi le succès augmenta jusqu'à la fin !

Là-bas, les gens s'enthousiasmaient, tapaient des pieds, criaient, acclamant ensemble les noms de Marga et de Philippe Brennoy. Ici, les uns applaudissaient à tout rompre, les autres serraient les mains tremblantes de Mme Brennoy, bouleversée, les autres encore congratulaient Mouriez d'avoir su découvrir et lancer un tel musicien ! Dorgil, rayonnant, courait d'un groupe à l'autre, chauffant les enthousiasmes. Grâce écoutait en mordillant ses ongles d'un air concentré. Dans un coin, effacée, discrète, Sim doucement pleurait.

La première, Grâce Mouriez aperçut ces larmes. Un instant, elle les contempla avec, au coin des lèvres, un sourire cruel ; puis, courant à son père, elle réussit à l'entraîner un peu à l'écart, et lui montrant de loin Simone :

— Papa, dit-elle, regarde-la !... Regarde-la et dis-moi si je n'ai pas raison d'être jalouse ! Elle l'aime, te dis-je ! Elle en est toquée, et lui ne doit pas être loin de suivre le mouvement !... Alors, moi, moi, dans tout ça ?... Moi qui ne t'avais demandé de la placer chez lui que pour y avoir plus facile accès ! Moi, je suis roulée !

Elle se servait du langage habituel de son père ; mais ses traits crispés disaient une véritable souffrance. Mouriez la regarda et son visage se décomposa :

— Non, petite, dit-il, ce n'est pas encore cette gosse qui te fera pleurer, va ! Elle ne l'épousera pas, ton musicien, puisque tu y tiens tant ! Je... je l'épouserais plutôt, moi, s'il le fallait !

Et, comme elle le regardait, surprise et incrédule :

— Tu ne crois pas que c'est le meileur moyen ?... Voyons, entre les millions du père Mouriez et la situation encore vague de ce musicâtre, cette petite d'esprit si pratique ne pourrait pas hésiter ! Si je bâclais ça avant le retour de Brennoy, hein ?

Grâce eut pour son père ce sourire illuminé pour lequel il eût sacrifié la terre entière.

— Oh ! papa, murmura-t-elle, tu ferais cela ? Papa, papa, que tu es chic !

— A la bonne heure, dit-il, mélancolique de voir combien plus elle était jalouse de Philippe que de lui. Au moins, cela ne te fait pas peur, à toi, d'avoir une belle-mère !

— Papa, ça ne te coûtera pas trop, au moins ?

Il haussa les épaules :

— Qu'est-ce que ça pourrait faire, d'abord ? Et puis, j'y avais déjà pensé depuis que tu m'avais mis en garde contre les manœuvres de cette petite autour de ton Philippe ! Au fond, ça arrangera très bien les choses ! J'aurai une société quand tu me quitteras pour être heureuse, Grâce !

De loin, il vit plusieurs invités qui les regardaient.

— File ! dit-il tout bas. Notre colloque a assez duré. Et compte sur moi. Dès ce soir, si je peux...

Ils se séparèrent d'un air dégagé. C'était le moment où l'on commençait à se rendre au buffet par petits groupes.

Mouriez, après avoir surveillé l'organisation générale de la soirée, chercha Simone. Il la découvrit dans un des petits salons, qui, seule, essayait, avec son petit mouchoir et sa houppe à poudre, d'effacer les traces de son émotion.

Il s'approcha d'elle doucement.

*(A suivre)*

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

# JURA - JURA - JURA

## Appui confirmé des enseignants jurassiens à Victor GIORDANO

On se souvient que quelque 300 enseignants jurassiens, soit près du tiers du corps enseignant, avaient signé il y a un mois une pétition adressée à la direction de l'instruction publique et demandant l'admission de Victor Giordano au cours accéléré pour la formation d'instituteurs.

Cet appui massif des enseignants du Jura n'ayant pas pesé lourd dans la balance puisque, comme on le sait, le recours de M. Giordano a été rejeté, les responsables de la pétition ont décidé de convoquer les signataires ainsi que tous les enseignants qui voudraient encore se joindre à eux, à une assemblée qui aura lieu samedi 28 octobre à 15 heures, dans un restaurant de Glovelier.

La circulaire distribuée annonce que, lors de cette rencontre, les participants feront le point de la situation et définiront leur position et leur action future.

« ... Des éléments nouveaux et importants, écrivent les responsables de la pétition, confirment de manière irréfutable le délit d'opinion en cette affaire qui concerne personnellement tous les enseignants, car personne n'est à l'abri des basses manœuvres, des ragots et de l'abus de pouvoir dont Giordano est aujourd'hui la victime. »

Il apparaît donc que Victor Giordano continuera à bénéficier de l'appui d'une partie appréciable du corps enseignant jurassien, appui sans aucun doute précieux pour lui puisque tout n'est pas encore dit en son affaire du moment qu'il déposera un recours, dûment motivé cette fois, et apportant des éléments nouveaux et percutants.

BÉVI

# BIENNE - BIENNE - BIENNE

## L'Ecole d'horlogerie : 100 ans déjà...

On sait qu'à partir de jeudi l'Ecole d'horlogerie de Bienne fêtera son centième anniversaire. A cette occasion une brochure écrite par M. Devaux, professeur de français, a été éditée. « ... Essayons de comprendre, commence M. Devaux, comment a débuté modestement cet établissement pour engendrer au cours d'une évolution centenaire le complexe imposant qu'est le « Technicum » biennois, l'école technique supérieure d'aujourd'hui.

Ces créations se rattachent par un de leur aspect à l'histoire de l'horlogerie en Suisse. Laissant de côté le cliché légendaire et trop facilement folklorique, Daniel Jean-Richard et la forge de son père, rappelons que dès 1601, à Genève, des « ordonnances et règlements des orlogiers », à l'imitation de ce qui s'était fait en France, avaient essayé d'améliorer les conditions de la production. Dès le milieu du 18me siècle, l'histoire signale à Genève et à Neuchâtel, l'existence d'écoles-fabriques qui semblent avoir périclité. En 1882 une « société des arts » s'occupe à nouveau du perfectionnement des apprentis en créant une école genevoise de « blancs » (ainsi étaient appelées les ébauches). La Chaux-de-Fonds avait créé en 1824 ou 1825 une institution apparemment semblable, qui fut fermée en 1832 ou 1833, et rouverte en 1865. Le locle eut également un « atelier de l'hospice », ouvert en 1827, qui connut en 1868, puis en 1879, des vicissitudes analogues. Dès 1858 flottait dans l'air de Neuchâtel l'idée d'une école qui fut ouverte en 1871. Fleurier eut la quatrième école de ce genre dans son canton (1875).

Il s'était créé en 1842 une « société » pour l'introduction de l'horlogerie à Porrentruy, sorte de société d'actionnaires qui avait fondé, en rapport semble-t-il avec des problèmes d'assistance publique, des « ateliers » logés dans l'hospice du château, une œuvre aux destinées flottantes, reprise en main plus sérieusement vers 1882.

Il y eut également à Soleure, après l'exposition nationale de Zurich de 1883, une « école d'horlogerie » ouverte officiellement en 1884 et dont nous possédons les annales sous la forme de ces rapports annuels édités à l'occasion des fins d'années scolaires. Il convient de signaler également l'école de Saint-Imier, encore embryonnaire dans ses débuts, fondée en 1865, sur l'impulsion de la Société d'émulation ! On aura fait le tour de ce mouvement créateur en mentionnant enfin : Le Sentier en 1900-1901, et Tramelan en 1940.

### FONDATION A BIENNE

La création de l'Ecole d'horlogerie de Bienne obéit aux mêmes règles que partout ailleurs : dans un ouvrage M. G. A. Berner donne des extraits du rapport de fondation, dont il ressort que les « initiateurs » (comme on dit en Suisse) de cette institution furent quelques industriels de la ville, qui se groupèrent et chargèrent un comité de deux tâches : « élaborer un règlement contenant des dispositions constitutives pour être soumis à la prochaine assemblée générale » et « faire circuler une liste de souscription chez les fabricants d'horlogerie, les chefs d'ateliers et les particuliers de notre ville ».

Ici déjà, quelques réflexions intéressantes : la création répond au souci d'améliorer la formation et la qualité de la main-d'œuvre, et par conséquent les conditions de la production ; l'œuvre est née de l'initiative privée des milieux industriels ; elle a bénéficié, dès l'origine, de l'appui moral et financier de la population intéressée. En effet, la souscription fournit la belle somme, pour l'époque, de 7080 fr., auxquels vinrent s'ajouter des dons importants : 10.000 francs de la Maison E. Bronner et Cie, par la volonté testamentaire de son chef Emile Bronner-Bridel ; le « Cercle industriel », en liquidation à cette époque, témoigna son intérêt à l'œuvre nouvelle en lui léguant 600 francs en espèces « plus trois actions du Quartier-Neuf et une bibliothèque » ; la commune de Bienne avait voté un don de 5000 francs.

### EN NOVEMBRE 1872...

L'acte de naissance de la future école peut être daté officiellement du 18 novembre 1872, jour où une assemblée municipale déclara l'école d'horlogerie un établissement communal. Conformément aux décisions de ladite assemblée et en application du règlement qu'elle avait entériné, le Conseil municipal nomma le 4 janvier 1873 une commission de six membres pour veiller aux destins de l'école nouvellement née. On y trouve certains noms que l'histoire ou l'actualité biennoise connaissent encore ; c'étaient :

MM. Eugène Piquet, Edouard Perret-Gentil, Jacob Wyss, D. Müller, A. Philippin et W. Bourquin.

Dès le premier instant de son existence, l'école s'attacha l'intérêt bienveillant de la direction cantonale de l'intérieur en la priant de se faire représenter par le conseiller d'alors, Mr. F. Bovet, au sein de la commission constituée. Le premier directeur de l'école fut Mr. C. Masmejan, un Vaudois qui avait été jusqu'alors directeur de l'école professionnelle de Turin. Il fut nommé en mars 1873, avec entrée en fonctions au 1er août. L'ouverture des cours eut lieu le 4 août de la même année. Un rapport dit ceci : « Quatre élèves se sont fait inscrire avant l'ouverture de l'école, deux nouveaux élèves sont entrés dans le courant du mois d'août et trois autres durant les trois autres mois suivants. »

Le technicum cantonal avec, au premier plan, l'école d'horlogerie et de microtechnique.

(Avipress - Adg.)

## Toutes bonnes choses vont par trois...

Un des membres du groupe folklorique.

(Avipress - Ad. G.)

On dit volontiers que toutes bonnes choses viennent de France et sont au nombre de trois. Samedi soir au Touring-hôtel de la Gare la chose s'est confirmée. En effet, jusqu'au 5 novembre les « fins becs » pourront déguster, à l'occasion de la quinzaine gastronomique Chapoutier, les grandes spécialités françaises apprêtées par Jean Reynaud, grand maître de cuisine, mets qui seront arrosés par les grands crus de Chapoutier, dont il est bien inutile de rappeler la qualité et le bouquet. Pour cette circonstance, 25 membres du groupe folklorique Empi et Riaume, ensemble qui, on s'en souvient, avait été sélectionné par le ministre de la jeunesse et des sports pour représenter la France aux Jeux de Munich, ont agrémenté la soirée par leurs danses et chants. Préalablement le groupe défila en ville et présenta sur un podium monté sur la place Centrale, un véritable festival de danses et de chansons dans des costumes fort originaux.

## Les conducteurs abstinents contre l'élévation des primes R.C.

**Dans une assemblée de délégués extraordinaire tenue en fin de semaine à Macolin sous la présidence du conseiller national K. Ketterer, l'Association suisse des conducteurs motorisés abstinents (ASCA) a pris connaissance du fait que son recours de droit administratif déposé au Tribunal fédéral contre l'élévation des primes RC de 1972 avait un effet suspensif.**

**Le comité central doit encore examiner les nouveaux tarifs pour 1973, qui ont été approuvés par le Bureau fédéral des assurances.**

**Tant que les réserves de 600 millions de francs pour les accidents non classés et les autres réserves de 300 millions ne sont pas rendues aux assurés au moyen de réductions de primes, de telles élévations ne peuvent être admises, estime l'ASCA. (ATS)**

## Aux écoutes du Conseil municipal

Le Conseil municipal a été informé des projets de construction de l'hôpital pédiatrique de Wildermeth, que son conseil d'administration étudie depuis un certain temps déjà. Cet établissement hospitalier est appelé à devenir une clinique de l'enfance selon les critères les plus récents. Depuis le début de cette année en particulier, les patients adultes n'y sont plus admis, et il est prévu d'édifier un bâtiment de thérapeutique qui représentera une dépense globale de 10 millions de francs. Le coût de la station d'urgence, dont l'aménagement, selon la législation fédérale, est obligatoire pour les hôpitaux qui procèdent à des agrandissements, est estimé à 4 à 5 millions de francs.

Les autorités cantonales se sont déclarées en principe d'accord avec la transformation de l'hôpital Wildermeth qui, provisoirement, est en mesure de garantir le financement. Le canton accordera une subvention de base qui sera complétée par des prêts remboursables selon le jeu de la péréquation des charges. Actuellement, les frais d'exploitation en constante augmentation créent des difficultés à l'établissement auquel la ville de Bienne et le canton versent chacun 150.000 fr. par année. Mais le conseil d'administration ne pourra éviter de demander une aide plus substantielle tant que la nouvelle loi sur les hôpitaux ne sera pas entrée en vigueur.

### SALAIRE DES APPRENTIS

Le Conseil municipal a réglementé à nouveau le paiement du salaire des apprentis de l'administration en cas de maladie et d'accident. En cas de maladie, le salaire complet sera versé pendant une année, mais au plus durant 2 ans si les prestations de l'assurance invalidité n'interviennent pas avant. En cas d'accident de travail, les apprentis assurés auprès de la CNSA auront droit au versement intégral de leur salaire jusqu'au paiement des rentes ou du capital. En cas d'accident non professionnel, le salaire complet sera versé pendant une année. A l'échéance de cette période, le paiement se fera dans le cadre des prestations de la CNSA. Le versement du salaire aux apprentis non assurés sera fait selon des dispositions identiques.

### UNE BIBLIOTHÈQUE POUR LES PETITS

Le Conseil municipal a accordé un crédit supplémentaire de 6000 fr. en vue de la constitution d'une bibliothèque pour les petits. Les travaux d'aménagement doivent être exécutés dans le courant de l'automne 1972. Le nouveau local sera situé sur le même étage que la bibliothèque des jeunes, au Marché-Neuf.

Une place de jeu doit être aménagée dans le quartier du Champ-du-Moulin sud entre la route de Port et le chemin de Cerlier. L'établissement municipal d'horticulture a préparé à cet effet un projet séduisant : place protégée du bruit de la circulation par une petite colline couverte de végétation, piste de luge, toboggan, grandes formes en bois, etc. En outre, une place équipée d'un jeu d'échecs, de bancs, etc. est prévue à l'intention surtout des personnes du 3me âge du home du chemin de Cerlier. Le Conseil municipal a approuvé le crédit de 70.000 fr. à l'intention du Conseil de ville.

### NOMINATIONS

Le Conseil municipal a nommé MM. Erich Lässer, contrôleur des finances, et Raymond Glas, ingénieur, représentant de la municipalité au sein de la commission de surveillance du Technicum cantonal (en remplacement de M. Henri Besson, démissionnaire). En outre le Conseil municipal a donné son accord à la nomination de M. Rudolf Wehren en qualité de maître au home de pédagogie curative avec entrée en fonctions le 1er janvier 1973. M. Wehren prendra la direction de l'établissement le 1er janvier 1974 lorsque M. Werner Jaggi, titulaire actuel, aura pris sa retraite. Il a en outre sanctionné l'engagement de Mme Heidi Spielmann-Ostermeier en qualité d'éducatrice dans le même home.

### FIDÉLITÉ AU TRAVAIL

MM. André Vuilleumier, chauffeur d'autobus et Pierre Calame, installateur-conseiller au service électrique, ont passé 25 ans au service de la municipalité. Le Conseil municipal les en félicite chaleureusement.

NIDAU

## Auto contre cycliste

(c) Hier, vers 6 h 30, une collision s'est produite rue Principale à Nidau entre une voiture et un cycliste. Celui-ci, M. Otto Weber, 74 ans, domicilié à Orpond, blessé à la tête et aux jambes, a dû être hospitalisé.

# FRIBOURG - FRIBOURG

POUR LE NOUVEAU COLLÈGE A. I.

## A Villars-Vert, c'est le système «anglais» qui a tout de même gagné!

**« Certains de nos détracteurs nous traitaient de fous, lorsque nous avons accepté de signer un contrat forfaitaire de deux millions de fr. pour la construction du centre A.I. de Villars-sur-Glâne », a dit hier M. Bernard Brunisholz, de Saint-Aubin, qui est le « père », avec l'architecte d'origine anglaise, M. David Burton, de ce projet qu'on a qualifié de révolutionnaire. De fait, le pari a été tenu. Le prix est de 202 fr. le mètre cube, soit un franc de plus que prévu en avril dernier, en dépit d'exigences particulières dans l'équipement sanitaire. Les délais, également, ont été tenus. Le chantier avait été ouvert le 11 avril. Les classes ont pu être occupées le 18 septembre. Les gens de métier apprécieront. Pour la qualité, ils peuvent aller voir sur place, à Villars-Vert.**

### CONTROVERSE

**L'œuvre a été présentée hier, à l'occasion de la remise des clés, par M. François Macheret, syndic de Villars-sur-Glâne et M. Georges Bouverat, conseiller communal, qui a spécialement veillé à la réalisation. La construction est celle qu'implique le « système pavillonnaire » qui a suscité une controverse dans la Broye fribourgeoise, en février dernier, à propos du projet de construction d'une école secondaire à Domdidier. En définitive, les importations de matériaux anglais ont absorbé 25 % du coût total de l'ouvrage.**

### PREMIER CENTRE

**Le centre scolaire A.I. (assurance invalidité) en externat de Villars-sur-Glâne est le premier qui ait été conçu et réalisé comme tel dans le canton de Fribourg (un centre A.I. antérieur existe en Gruyère, mais il est logé dans d'anciens locaux). M. Jean-Marie Barras, inspecteur scolaire de Sarine-Campagne, a souligné que le centre comprend aujourd'hui quatre classes A.I. et trois classes de logopédie en activité, ainsi qu'une grande salle polyvalente, deux ateliers pour classes d'orientation, une école ménagère, des locaux pour traitements individuels, bureaux de direction, salle des maîtres, etc. Le centre sert aux enfants de Sarine-Campagne et du district du Lac, de langue française.**

**Les classes A.I. sont destinées aux enfants dont le quotient intellectuel n'atteint pas 75, tandis que les classes de logopédie reçoivent des élèves normalement doués, mais souffrant de difficultés électives dans un domaine particulier (dyslexies, etc.). L'équipement ainsi mis en place permet de donner des soins appropriés à tous les enfants qui en ont besoin.**

**M.G.**

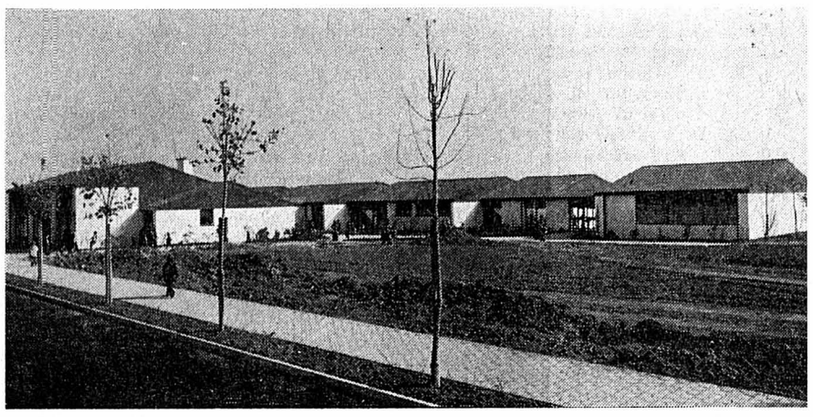

## Plus de 150 studios pour étudiants, mais...

**De notre correspondant :**

Pour les quelque 3000 étudiants de l'Université de Fribourg, le problème du logement se pose avec acuité depuis dix ans surtout. L'initiative privée a largement contribué à y apporter une solution. Celle de M. Pierre Dumas, architecte, en particulier, qui déclare : « Ne demandons plus à l'Etat ce qu'il peut faire pour nous, mais demandons-nous ce que nous pouvons faire pour l'Etat. » Un terrain de 13.600 m2 est acheté en novembre 1969. Un premier bâtiment contenant 145 studios est inauguré en octobre 1971. Le deuxième — 156 studios — est partiellement occupé : sa construction a commencé le 10 juillet. On parle d'un troisième...

Cent quarante-cinq studios simples et 11 doubles, cela correspond à peu près au développement de l'Université en un an, sans parler du technicum et des autres écoles. Ces logements sont entièrement équipés. Prix moyen : 210 fr. par mois, plus environ 40 fr. de charges. Prix qui sont de deux à quatre fois moins élevés qu'à Lausanne, Genève et surtout Zurich. Les immeubles sont à 600 mètres de l'Université, près d'une nouvelle piscine couverte. Manque encore le centre de rencontre et d'achats : il est sur la planche à dessin. L'ensemble a coûté 9,7 millions, soit tout près de 30.000 fr. en moyenne par studio. Un établissement bancaire fribourgeois a permis le financement. Quant à la rapidité et à la simplicité de la construction, elle a été favorisée par la préfabrication confiée à une entreprise d'Etoy, tandis que les autres travaux ont été réalisés par des entreprises fribourgeoises.

Non, l'accès n'est pas interdit, puisqu'une partie du bâtiment est déjà occupée.

(Avipress - Gremaud)

### UN ÉTUDIANT NOIR NOUS DIT

« C'est bien cher pour moi qui ne bénéficie d'aucune bourse du gouvernement », nous dit un étudiant du Zaïre (sciences économiques). « Ici, nous devons verser trois mois d'avance, comme garantie. Je dois y ajouter les taxes de cours et la subsistance. C'est beaucoup. J'ai étudié en France. Je voudrais bien voir ici des étudiants français, eux qui « gueulent » tout le temps alors qu'ils peuvent se loger pour 90 francs. Je reproche à Fribourg de n'avoir pas lui-même résolu ce problème. Mais enfin, je reconnais qu'il n'est guère possible, à Fribourg, de trouver mieux que dans ce foyer. »

Cet étudiant du Zaïre, nous tenons à le souligner, n'est à Fribourg que depuis quelques semaines. D'autre part, il faut dire que les studios ne sont occupés par des étudiants que dans une proportion de 80 % environ.

Michel GREMAUD

## Faculté de théologie : la « succession » du Père Mehrle

(c) Selon une affiche placardée à l'université, le cours de théologie dogmatique à l'intention des étudiants de première année, section allemande, qui avait été assuré par le Père Thomas Mehrle, sera donné ce semestre par un autre dominicain, le père Brantschen, qui prépare son doctorat.

Quant au Père Mehrle, il lui reste un unique cours de théologie dogmatique, destiné aux élèves de langue française qui ne contestent pas ce religieux.

## Deux femmes disparues retrouvées saines et sauves

(c) Dans la journée de dimanche, la police était avertie que deux dames de la région de Fribourg, qui étaient parties en montagne, n'étaient pas rentrées. La gendarmerie et la police de sûreté organisèrent des recherches dans le secteur de la Berra et du Cousimbert. Ces recherches, rendues difficiles par les mauvaises conditions atmosphériques et de fortes chutes de neige, ont abouti hier après-midi. Les deux alpinistes ont été retrouvées saines et sauves, dans le Plasselbschlund. Elles s'étaient égarées dans le brouillard et avaient dû passer la nuit dans un chalet.

## Camion de briques sur la route

(c) Hier, vers 14 h 15, un train routier qui circulait de Chiètres en direction de Morat a dû freiner brusquement, un motocycliste ayant fait une manœuvre que le chauffeur interpréta mal. La remorque du train routier chargée de briques en ciment, se renversa sur la route. 7000 fr. de dégâts.

## Aviation : une commission du National à Ecuvillens

(c) Hier, la commission du Conseil national qui doit examiner l'arrêté concernant la formation des pilotes et parachutistes dans le cadre de la formation aéronautique préparatoire a siégé à Ecuvillens. Elle s'est particulièrement intéressée à l'école permanente de parachutisme qui, cette année, a reçu plus de 40 candidats parachutistes qui ont accompli plus de 1000 sauts.

Les membres de la commission se sont penchés sur la formaion des futurs pilotes de Swissair et de l'armée, ainsi que des futurs grenadiers-parachutistes. Le Conseil des Etats a déjà approuvé cet arrêté qui sera soumis au Conseil national lors de la prochaine session.

L'élection au Conseil des Etats

## La carrière politique de M. Nussbaumer en jeu

**De notre correspondant :**

Nous avons relaté dans notre dernière édition le premier tour de l'élection au Conseil des Etats qui s'est déroulé dimanche. Rappelons que M. Pierre Dreyer a été élu. Le candidat socialiste, M. Gérald Ayer, a été éliminé. Le scrutin de ballottage aura lieu le 5 novembre, entre M. Jean-François Bourgknecht (PDC) et M. Lucien Nussbaumer (rad).

Dans « La Liberté », M. Jean Plancherel craint que trop de démocrates-chrétiens se désintéressent du second tour, pensant qu'une avance de 6000 voix suffit à M. Bourgknecht. Il poursuit : « Il y aura également ceux qui voteront Nussbaumer dans le seul souci de diminuer l'influence du parti démochrétien : on les trouvera dans les rangs des socialistes comme dans ceux des indépendants chrétiens-sociaux, mécontents du travail de M. Bourgknecht lors de l'élaboration de la dernière loi sur les impôts cantonaux. M. Bourgknecht aura de plus contre lui les catholiques qui n'apprécient pas son traditionalisme. » Enfin, il écrit : « La véritable bataille commence maintenant. Elle porte en effet sur le siège contesté aux démo-chrétiens. »

Dans la « Tribune de Genève » Pierre Pauchard note que le second tour sera un « test » important pour les partis démochrétien et radical, ainsi que pour les deux hommes en présence. Il déclare : « M. Nussbaumer y jouera sa carrière politique, sa syndicature en ville de Fribourg (où curieusement il est sorti dernier) et peut-être encore la présidence de l'Association des villes suisses. »

Dans la « TLM », Pierre Charrière juge que les radicaux « escomptent sans doute qu'un certain nombre d'électeurs démocrates-chrétiens, satisfaits de l'élection de M. Pierre Dreyer, estimeront que le PDC ne peut légitimement revendiquer le second siège. Enfin, la position socialiste, étant donné l'élimination de son candidat, celle du PICS également qui vota largement à gauche, seront sans doute déterminantes. »

## Synode 72 : une commission de coordination s'est formée

FRIBOURG (ATS). — Convoquée par Mgr Adam, président de la conférence des évêques, la commission suisse de coordination s'est réunie récemment pour la première fois à Olten. Trois semaines après l'ouverture des Synodes diocésains, un nouvel organisme est ainsi constitué pour présider aux travaux réalisables sur le plan interdiocésain.

Forte de 20 membres, la commission de coordination compte en son sein les 7 délégués épiscopaux, les présidents des Synodes et des membres adjoints. Les secrétaires diocésains, M. Charles Bauer, secrétaire central, et l'abbé Albert Menoud, secrétaire romand, participent aux travaux.

### UN BUREAU A L'IMAGE DES SYNODES

En premier lieu, la commission de coordination du Synode a élu un bureau de 7 membres, issus chacun d'un Synode diocésain. L'abbé Ivo Fuerer, vicaire épiscopal à Saint-Gall, a été désigné comme président de ce bureau composé de M. Jean de Givry (Genève), l'abbé Henri Bérard (Sion), le chanoine Georges Athanasiades (Saint-Maurice), l'abbé Anton Cadotsch (Soleure), l'abbé Aloïs Sustar (Coire), l'abbé Pio Joerg (Lugano).

Il arrivera que les Synodes diocésains souhaitent une coordination de leurs travaux au niveau suisse ou même délèguent leurs compétences à l'assemblée interdiocésaine (160 membres). C'est la commission de coordination qui propose puis décide qu'aient lieu des délibérations sur le plan suisse. Au cours de sa première séance à Olten, elle a déjà envisagé que certains sujets puissent faire l'objet de coordination, après la première lecture des projets dans les synodes diocésains.

### PROGRAMME COORDONNÉ

Poursuivant l'œuvre de la commission préparatoire interdiocésaine, la nouvelle commission a pris connaissance des responsabilités qui lui incombent, comme l'interprétation des textes juridiques fondamentaux, la coordination de l'information entre diocèses, les contacts avec les autres Eglises.

Elle a également synchronisé le programme des délibérations dans les sessions diocésaines. Le 23 novembres, les Synodes commenceront par l'étude du projet « Croire aujourd'hui » ; puis viendront les deux projets de la commission préparatoire « Mariage et famille », auxquels feront suite les projets « L'Eglise comme communauté » et « La vie chrétienne dans les foyers mixtes ».

Avec cette première rencontre interdiocésaine, le Synode, maintenant commencé dans les diocèses, est prêt à s'organiser à l'échelon national selon les impératifs qui apparaîtront en cours de route.

# EN SUISSE

## Pas besoin de banque pour le Brienz-Rothorn...

### Les amoureux des trains ont répondu présent

La décision du dernier chemin de fer à vapeur de Suisse, celui du Brienz-Rothorn, de maintenir en activité ses sept vieilles locomotives a rencontré une telle sympathie, que l'emprunt de 1,2 million de francs qu'il était prévu de contracter auprès d'une banque, est devenu superflu. Le nombre des actionnaires a augmenté de 300 à 2000. Après une première émission de 3000 actions à 500 francs, il n'y a pas eu moins de 6504 souscriptions, bien que le prospectus ait souligné qu'il ne fallait pas s'attendre à des dividendes.

L'augmentation de capital de 648.000 à 4,5 millions de francs a été décidée lors d'une assemblée générale extraordinaire à Interlaken pour permettre l'acquisition de trois locomotives diesel et de nouvelles voitures. Ce nouveau matériel permettra de ménager quelque peu les locomotives à vapeur, dont certaines datent du siècle dernier, et aussi de répondre à la forte augmentation de voyageurs que le chemin de fer connaît depuis quelques années.

Le canton de Berne a participé à ce plan pour 400.000 francs à fonds perdu et pour 600.000 fr. à l'augmentation du capital.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

# Marques mondiales

## à des prix MIGROS remarquables!

**TRELLEBORG: le pneu suédois de qualité meilleur marché qu'en 1971**

- Plusieurs milliers de pneus en stock

**PNEU-SERVICE MIGROS**

av. des Portes-Rouges Morat

- Nous avons doublé notre capacité de montage

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

### Parlant des travaux de la 7me conférence des ministres européens de la justice

## Le conseiller fédéral Furgler estime que le Conseil de l'Europe doit rester le cadre de la coopération juridique

STRASBOURG (ATS). — « Parmi les nombreux liens qui unissent les pays membres du Conseil de l'Europe, il n'en est guère de plus fort, nous en conviendrons tous, que leur attachement commun à la primauté du droit et de la justice », a déclaré hier matin le conseiller fédéral Furgler, à Strasbourg, dans le discours dans lequel il a rendu compte devant le Conseil de l'Europe des travaux de la 7me conférence des ministres européens de la justice, réunie, on s'en souvient, du 15 au 18 mai à Bâle sous sa présidence. Le chef du département fédéral de justice et police, dans son exposé, a tout d'abord rappelé les différents problèmes sur lesquels s'est penchée la conférence, puis il a évoqué la coopération juridique européenne dont, a-t-il dit, le Conseil de l'Europe constitue et doit demeurer le cadre général.

M. Furgler a conclu en soulignant la volonté de la Suisse d'apporter sa collaboration efficace à l'évolution européenne en cours. Parmi les problèmes dont s'est occupée la 7me conférence des ministres européens de la justice, a rappelé le conseiller fédéral saint-gallois, figurent celui de la tutelle et de la garde des enfants, déjà difficile à l'échelle du droit interne et terriblement compliqué dès que les parents désunis sont séparés, de surcroît, par des frontières ; celui de la protection de la vie privée devant le développement de la mise sur ordinateurs et autres registres des données de caractère personnel ; celui de la contribution du droit pénal à la protection de l'environnement ; enfin, encore dans le domaine du droit pénal, celui de l'évolution des méthodes de traitement en liberté ou en semi-liberté employées comme alternatives à des mesures d'emprisonnement continu.

La conférence, a indiqué ensuite M. Furgler, a voué aussi, selon son bon usage, une partie du temps dont elle disposait à l'examen plus général du rôle et des activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la coopération juridique européenne. A cet égard, les ministres réunis à Bâle ont constaté que dans de nombreux domaines — qu'il s'agisse du droit civil et commercial, du droit international, du droit pénal et de la criminologie ou des droits de l'homme — les travaux accomplis jusqu'ici par le Conseil de l'Europe ont produit des résultats positifs. Les ministres ont observé aussi que les exigences de la société moderne et de l'unification européenne commandent de façon impérieuse le développement et l'approfondissement de la coopération juridique entre les Etats européens, que le Conseil de l'Europe constitue et doit demeurer le cadre de cette coopération, et que l'évolution caractérisée par l'élargissement des Communautés européennes et l'existence d'autres institutions rend indispensable les efforts en vue de prévenir les doubles emplois et la mise en œuvre de nouvelles méthodes de coopération.

La lise serait longue, a poursuivi le chef du département fédéral de justice et police, des problèmes qui sollicitent l'attention de tous les gouvernements des Etats rassemblés dans le Conseil de l'Europe et plus spécialement de leurs ministres de la justice. Partout, de vastes plans de réforme sont en cours d'exécution qui affectent les lois les plus fondamentales. Il n'est guère de pays qui n'ait entrepris une révision, totale ou partielle, d'un bloc ou par étapes, de son droit de famille, de son droit des sociétés, de son droit pénal.

La réforme pénitenciaire est devenue un souci permanent. En même temps que le droit administratif se développe, la volonté s'affirme d'assurer une protection toujours plus efficace des droits des particuliers au regard de l'administration. Plusieurs Etats sont décidés aussi à moderniser leur appareil judiciaire.

Par delà les questions particulières, générales ou spéciales, il y a d'ailleurs une préoccupation dominante : celle de conserver à l'ordonnancement juridique la place qui lui revient, et dont il faut bien dire qu'elle n'est plus incontestée. « Je laisse ouverte, a dit M. Furgler, la question de savoir s'il y a lieu, d'enregistrer dès maintenant un déclin du droit. Je suis persuadé, en revanche, que ce déclin ne tarderait pas à se manifester si les responsables de la législation négligeaient d'améliorer sans cesse les instruments existants, de les adapter aux besoins nouveaux, de renoncer chaque fois qu'il se peut à donner des solutions purement nationales à des problèmes qui, par leur nature, ne connaissent pas de frontière ».

Parlant des méthodes, le conseiller fédéral Furgler a rappelé que tout sujet abordé au sein du Conseil de l'Europe ne doit pas nécessairement l'être dans l'intention d'aboutir le plus rapidement possible à une convention ou à une résolution. L'unification du droit elle-même n'est pas une panacée et nous savons bien qu'il subsiste des domaines où elle n'est ni possible ni souhaitable. Dans certains cas, le simple échange de vues peut rendre des services très appréciables, pourvu qu'il soit franc et direct et qu'il intervienne à temps.

### Véhicules à moteur pour les régions enneigées : recours

**ZURICH (ATS). — La direction du club « Schneemobil » suisse a pris position au sujet de l'interdiction frappant les véhicules à moteur pour les régions enneigées, tels les motoluges, les « scooters » des neiges, les chenillettes, les véhicules à coussins d'air, etc... Elle est d'avis qu'il faut à tout prix empêcher l'utilisation de tels engins à des fins sportives et de plaisir. Mais la direction du club fait remarquer que ces véhicules sont soumis aux mêmes restrictions que les autres, en vertu de la loi fédérale sur la circulation routière. Les recours, adressés au département de justice et police, ont un effet suspensif. Il est indispensable, estime la direction, que des régions situées à l'écart et qui peuvent être atteintes en été par un véhicule à moteur, doivent aussi pouvoir l'être en hiver.**

### Les chiffres sont là pour le prouver

## Une femme suisse sur quatre tient les cordons de la bourse !

*De notre correspondant :*

*Dans 25 % des ménages suisses, c'est la femme qui joue le rôle de comptable et de caissier, le mari n'ayant droit qu'à un argent de poche limité. Voilà l'étonnante révélation faite à Lucerne, après un sondage d'opinion de l'institut « Scope », qui a interrogé des centaines de Suissesses. 29 % des femmes interrogées partagent les soucis financiers avec leurs maris : ils ont une caisse et un compte communs. Chacun prend ce dont il a besoin. Cette réglementation se trouve surtout parmi les jeunes ménages. Un quart des maris suisses sont les financiers de la famille, les femmes ne touchant dans ces cas-là que l'argent pour le ménage et un peu d'argent de poche. Ce système est surtout appliqué par des personnes, dont le revenu est supérieur à la moyenne.*

*Vingt-huit pour-cent des femmes questionnées ont un argent de poche fixe, qui sert aux besoins personnels. Dans 60 % des cas, cet argent de poche varie entre 20 et 100 francs. Dix pour cent des femmes ont un mari plus généreux : elles touchent 200 fr. et plus par mois. De son argent de poche, la Suissesse paye le coiffeur et les produits cosmétiques. Chaque deuxième femme paye aussi la lingerie, les bas, le cinéma et les distractions.*

*Cinquante-sept pour cent des ménages interrogés, qui ont des enfants entre 7 et 19 ans, ont une somme fixe pour l'argent de poche des enfants, qui varie entre 5 et 30 fr. selon l'âge ; la moyenne s'élève à 23 francs. Dans 15 % des cas, la somme est supérieure à 40 francs. Un compliment à l'adresse des maris de Suisse romande : c'est grâce à eux que le pourcentage des caisses communes est de 29 %. Les maris alémaniques sont beaucoup plus avares.*

## Vers l'unification de la législation en ce qui concerne l'énergie hydraulique

**De notre correspondant de Berne :**

La législation en matière d'économie hydraulique subit aussi la pression technologique du siècle qui accroît l'interdépendance des régions et des cantons. L'ampleur des tâches à accomplir, la consommation croissante d'eau dans l'économie moderne et la faiblesse relative des réserves disponibles en eaux de surface, incitent à une rationalisation toujours plus grande de la mise en œuvre des ressources.

C'est ainsi que le conseiller aux Etats Rohner déposait, le 23 juin 1965, une motion proposant de nouveaux articles constitutionnels étendant les compétences fédérales en matière de législation sur les eaux afin de réglementer celles-ci de manière plus uniforme, dans tout le pays.

Un nouvel article « 24 bis » permettra ainsi au législateur fédéral d'édicter des dispositions garantissant un débit minimum suffisant des rivières, en particulier pour tenir compte de la protection de la nature et du paysage. Le projet de nouvel article s'inscrit parmi les objectifs de la politique gouvernementale tels qu'ils ont été esquissés dans le rapport du 15 mai 1968.

Le message du Conseil fédéral relève cependant que si l'on ne considère que pour eux-mêmes les différents domaines qu'elle règle la législation fédérale actuelle donne dans l'ensemble satisfaction. Mais elle ne permet pas de tenir compte suffisamment du caractère unitaire de l'économie hydraulique. La situation est d'autant moins satisfaisante, déclare le message du Conseil fédéral, que les législations cantonales manquent d'unité, voire de cohérence. Dans certains cantons, elles sont d'ailleurs très complètes, tandis que dans d'autres, elles apparaissent plutôt rudimentaires et ne concordent pas. La multiplicité des règles exerce de fâcheux effets sur leur application.

**AILLEURS**

Confrontés avec les problèmes posés par l'économie hydraulique, les pays étrangers subissent la même évolution, les techniciens éprouvent partout le besoin de rationaliser la gestion des ressources en eau. Mais les instruments juridiques permettant d'assurer cette mise en valeur optimale des ressources fait encore largement défaut.

Les avant-projets de la commission ad hoc du 19 avril 1971 ont été soumis à plus d'une centaine d'autorités, services et organismes divers, notamment aux cantons et partis politiques. Ceux-ci ont généralement admis le principe de la révision proposée et la majorité d'entre eux estime que l'article 24 bis nouveau résulte d'un heureux compromis entre les exigences du fédéralisme et celles de la centralisation rationnelle.

Certes, il appartiendra finalement au législateur fédéral de tracer de manière précise la ligne de partage entre les attributions respectives des cantons et de la Confédération. Mais, on peut d'ores et déjà affirmer qu'il ne saurait être question d'unifier complètement la législation, compte tenu des réalités du fédéralisme et de sa vitalité.

**POUR PLUS TARD**

Les avant-projets élaborés par la commission paraissent judicieux à cet égard, souligne le message du Conseil fédéral. Ils proposent, par un article 24 bis, les différents domaines dans lesquels la Confédération légifère pour la protection des eaux et du milieu que l'homme habite. Citons, par exemple, la police des endiguements, y compris les corrections de cours d'eau, la régularisation des débits, l'irrigation et le drainage des sols. Un second article 24 quater accorde les compétences nécessaires à la Confédération pour légiférer en matière de transport et des distribution d'énergie électrique.

Si justifiées soient-elles du point de vue scientifique, les mesures unificatrices envisagées par la législation à mettre sur pied, porteront un nouveau coup aux compétences cantonales. Mais, il faudra plutôt les considérer comme un nouveau terrain de collaboration entre cantons et Confédération conscients de la nécessité de maintenir vivants les facteurs du fédéralisme.

J.-P. G.

## Berne se félicite de certains des accords mis au point lors du sommet des Neuf à Paris

BERNE (ATS). — La signification principale du « sommet » européen de Paris, à l'occasion duquel ont été définies les grandes lignes du programme politique et économique à long terme des Communautés européennes, réside, déclare-t-on dans les milieux compétents du Palais fédéral, dans le fait que les nouveaux membres de la CEE, la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande, participent maintenant à l'orientation commune de la politique d'intégration.

Du point de vue suisse, il y a lieu de se féliciter notamment, parmi les divers points du programme, aussi bien de ce qui concerne le développement des relations extérieures que la réalisation imminente d'une union monétaire. Il est particulièrement réjouissant que n'aient pas été oubliés les aspects qualitatifs, sociaux et humains des problèmes européens.

**UNE OUVERTURE BIENVENUE SUR LE MONDE**

Après l'adhésion de la Grande-Bretagne, la CEE estime officiellement nécessaire de « marquer sa place dans les affaires mondiales en tant qu'entité distincte ». Dans sa recherche d'un « profil » européen spécifique, la Communauté met un accent particulier sur le développement de ses relations extérieures. Dans ce contexte, sont mentionnées la politique à l'égard des pays en voie de développement, la politique commerciale vis-à-vis des pays de l'Est. La Suisse salue particulièrement la déclaration en faveur d'une ouverture sur l'ensemble du monde exprimée par la Communauté élargie, qui se déclare prête à engager un dialogue constructif avec les Etats-Unis, le Japon et les autres pays non européens, à entreprendre de nouvelles négociations dans le cadre du GATT et à adopter de nouvelles mesures de libéralisation du commerce mondial.

La lutte contre l'inflation est considérée comme particulièrement urgente. Pour la Suisse, la réalisation de cet objectif, de l'avis des milieux compétents, ne peut constituer qu'un avantage, dans la mesure même où les effets de l'inflation importée en seraient amoindris. Les déclarations d'intention en matière de politique conjoncturelle et monétaire correspondent aussi aux questions mises au premier plan en son temps par l'OCDE et réclament la mise en œuvre d'une large coopération.

Les mesures prévues en ce qui concerne la politique industrielle peuvent avoir des répercussions pour la Suisse. Par chance, l'accord de libre-échange conclu entre la CEE et notre pays prévoit dans ce domaine des consultations appropriées.

La volonté exprimée par les chefs d'Etat des Communautés d'aboutir à une union politique confirme, une fois de plus, aux yeux des autorités suisses compétentes, les finalités politiques de la CEE. Ce caractère politique constitue aussi la raison pour laquelle la Suisse a réglé sous la forme d'un accord de libre-échange ses relations avec les Communautés.

## SUITE Deux premières avalanches

**Aussi y a-t-il, sur les pentes à forte déclivité et à l'abri du vent, un grave danger d'avalanche, qui peut menacer les voies de communication à certains endroits et rendre nécessaire des mesures de sécurité adéquates.**

**Dans les Alpes de la partie ouest du canton du Valais et au Tessin, les précipitations ont été peu importantes. Le danger d'avalanche est nul dans ces régions.**

**EN VALAIS**

**(c) L'attaque surprise de l'hiver a sonné l'hallali dans le vignoble valaisan. La semaine passée encore les vignerons du canton ne semblaient nullement pressés de vendanger. Le temps était à l'automne et le soleil prenait plaisir à se pavaner sur le coteau. Changement de décor cette semaine. Il a neigé jusqu'à 800 mètres soit à la limite de certains parchets. Lundi c'est par quelques degrés à peine au-dessus de zéro que les vendanges ont repris. Dans plusieurs vignes, les propriétaires durent allumer des feux au bas des vignes pour réchauffer les vendangeuses qui soufflaient sans arrêt sur leurs doigts endoloris.**

**Le soleil fit une brève apparition en fin de matinée. Plus de 10 millions de kilos de raisin sont encore sur ceps. Dans certaines localités, le tiers des vendanges reste à faire.**

**Mis à part certains propriétaires, telles les familles Wuilloud à Diolly et Bonvin à Brûle-Fer, grands amateurs de spécialités de novembre, la plupart des vignerons valaisans fermeront leurs pressoirs en cette fin de semaine.**

**L'hiver s'est résolument installé dans le canton. Lundi, tous les cols alpins étaient fermés au trafic, à l'exception du col du Simplon. On sait que les Hauts-Valaisans pour concurrencer le tunnel du Grand-Saint-Bernard qui leur a ravi une partie de la clientèle en route pour l'Italie tentent de braver l'hiver en maintenant la route du Simplon ouverte le plus longtemps possible. Une société « Pro Sempione » s'acharne notamment à tenir la gageure « le col ouvert douze mois sur douze ».**

**En dessus de 2000 mètres d'altitude, on mesurait lundi entre 15 et 20 centimètres de neige fraîche. Les troupeaux stationnés dans les Mayens, ont regagné lundi précipitamment la plaine.**

**A Sion, Martigny, Sierre et plus encore dans les stations, les commerçants ont changé leurs vitrines. Skis, souliers, ski-bobs, et habits chauds décorent aujourd'hui bon nombre de magasins. Cette deuxième quinzaine d'octobre a donné sans crier gare... le feu vert à la saison blanche.**

### La neige interrompt la chasse aux cerfs au Parc national

ZERNEZ (GR) (ATS). — La subite apparition de l'hiver, aux Grisons, a provoqué l'interruption de la chasse aux cerfs, organisée aux abords immédiats du Parc national. L'inspection grisonne de la chasse a décidé d'interrompre momentanément la chasse visant à la réduction du nombre excessif des jeunes cerfs dans les régions de la vallée du Muenster et de l'Inn (sans Saumnaun) ainsi qu'à Schanf, commune de la Haute-Engadine. Dès que les conditions atmosphériques le permettront, la chasse sera poursuivie. Entre le 14 octobre, date de l'ouverture de cette chasse, et le 22 octobre inclus, 180 cerfs ont été abattus.

### Déjà un mètre de neige à Davos !

*COIRE, (ATS). — Dans les Grisons, les chutes de neige qui avaient débuté samedi se poursuivaient hier matin. A 11 h, les hauteurs suivantes étaient enregistrées : Arosa : 90 cm ; Davos : 100 cm ; Klosters : 90 cm ; Pontresina : 25 cm ; tunnel du San-Bernardino 20 cm (au nord) et 10 cm (au sud).*

*Le trafic ferroviaire Disentis - Andermatt, du chemin de fer de la Furka, a dû être suspendu. Les trains ne circulent plus qu'entre Disentis et Rueras. Les responsables espèrent cependant que les travaux de déblaiement permettront la réouverture de la ligne de Disentis dans le courant de l'après-midi.*

* Le conseiller fédéral Roger Bonvin, chef du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, se rendra aujourd'hui à la Haye, pour participer à la conférence ministérielle des Etats représentés dans la commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollution.

* Venant de Sofia, M. Andrej Lukanov, vice-ministre du commerce extérieur de Bulgarie, est arrivé hier en Suisse à la tête d'une délégation de directeurs généraux des principales entreprises bulgares du commerce extérieur. A l'occasion de cette visite de plusieurs jours, il examinera diverses questions économiques avec des milieux du commerce et de l'industrie.

* Hier, le service dée la coopération technique du département politique a fait faire un transport aérien peu commun dans le cadre du programme suisse d'aide au développement : un appareil de la Swissair s'est envolé de Zurich-Kloten avec à son bord 40 veaux, 4 taureaux et 40 boucs de la région du Gessenay.

Ces animaux sont destinés à un projet indo-suisse d'élevage dans le Punjab, non loin de la Nouvelle-Delhi. L'objectif vise à une amélioration de la production de lait des vaches et des chèvres indigènes par croisement avec des spécimens suisses.

## VALAIS

## En raison de sa géographie capricieuse et tourmentée, le Valais doit dépenser des millions pour l'aménagement des routes

**De notre correspondant :**

Avec les Grisons, le Valais est le canton suisse qui investit le plus d'argent pour ses routes. Tout cela est dû, bien sûr, à cette géographie capricieuse et tourmentée, exigeant des sommes astronomiques pour assurer la liaison entre la plaine et les villages de montagne, garantir la protection contre les avalanches, braver les torrents et précipices et creuser des tunnels. Rien d'étonnant donc, qu'à chaque session du Grand conseil, les députés soient appelés à donner leur accord sur plusieurs projets de décrets concernant les routes.

La session de novembre, qui va s'ouvrir sous la présidence de M. Albert Imsand, (dém.-chr.), de Conches, n'échappe pas à la règle. Voici les principaux travaux projetés pour lesquels le Parlement devra donner son accord : On va corriger tout d'abord la chaussée reliant Saint-Nicolas à la station de Graechen à 1600 m d'altitude. Le village de Graechen ne vivait que d'agriculture avant la construction de la route actuelle. Dès que la liaison fut assurée, le tourisme se mit à fleurir de plus belle. Le village compte aujourd'hui un millier d'habitants et plus de 4000 lits. C'est la septième station valaisanne. La route actuelle est sinueuse et étroite. Durant la saison touristique, les « bouchons » sont nombreux. Les étrangers n'osent pas croiser les cars. On a eu vu des conducteurs de poids lourds descendre de leur véhicule, prendre le volant d'une voiture belge ou française et entreprendre le croisement avant de reprendre la route. La route Saint-Nicolas - Graechen est longue de presque 8 km. Il est question aujourd'hui de corriger les trois premiers km situés avant Graechen. Environ 6 millions de francs seront dépensés à cet effet. Sur ce tronçon se trouve un pont de 72 mètres de long.

**APPEL DE GRIMENTZ**

Autre station à jeter un appel routier : Grimentz. On va corriger le tronçon dit de « Prabotex » bien connu des touristes. Il faudra dépenser 2200 fr. le mètre courant pour faire cette correction, dont le coût sera supporté, outre l'Etat, par les communes de Grimentz, d'Ayer, de Vissoie et de Saint-Jean. Cinq millions de francs sont sollicités de la haute assemblée par les localités de Nendaz et de Salins. Ici également, il s'agit de terminer la liaison entre Nendaz, station nouvelle, et la plaine du Rhône. Il est prévu au cours des prochains mois de poursuivre les travaux dans le secteur de Parfay. Outre l'Etat et les communes de Nendaz et Salins, participeront au financement les municipalités de Sion, les Agettes et Veysonnaz.

C'est également à plus de 5 millions de francs que sont devisés les travaux projetés à Conthey. Il s'agit ici de construire une route dans les Mayens de My et la région de Coppet où le tourisme également devient florissant. Enfin — dernier tronçon important à corriger et dont le projet va être également soumis ces prochains jours au Parlement — il s'agit de poursuivre la correction de la route Sion-Savièse. Les travaux de la seule première étape (Muraz-Roumaz) sont devisés à 7 millions de francs.

Outre les travaux proprement routiers, le Grand conseil se prononcera sur la suppression du passage à niveau de Vionnaz près de Monthey. On va ici construire le plus long pont du Valais : 350 mètres pour enjamber la voie ferrée. La dépense prévue dépasse les cinq millions et demi de francs.

M.F.

### Viège : il tombe de 10 mètres et se tue

**VIÈGE, (ATS). — Lundi, un ouvrier domicilié à Zermatt, M. Umberto Ricci, 32 ans, travaillait dans un bâtiment en construction dans la station valaisanne lorsqu'il tomba du haut du troisième étage. Il fit une chute d'une dizaine de mètres et perdit la vie dans l'accident.**

## VAUD

### FESTIVAL D'OPÉRAS ITALIENS DE LAUSANNE

## « MADAME BUTTERFLY »

*Longtemps dédaignés du public dit « sérieux », les opéras de Puccini ont été victimes de toute une série de malentendus. On a fait de l'auteur de « Manon » un champion du « vérisme », alors que sa musique raffinée se situe la plupart du temps aux antipodes du réalisme brutal de Mascagni ou Leoncavallo. On a voulu voir en lui un compositeur d'airs à succès, alors que son art tend, au contraire, à unir étroitement le chant et la partie symphonique. Faut-il rappeler, à ce propos, que « Madame Butterfly » ne contient, en tout et pour tout, qu'un seul « grand air » : Un bel di vedremo, du reste étroitement lié à l'action dramatique ? Enfin, on a longtemps passé sous silence la richesse — et souvent l'extrême audace — d'un langage harmonique qui faisait l'admiration d'un Ravel, et même d'un Schönberg !*

*Si, aujourd'hui, l'opéra italien (Verdi et Puccini en tête) bénéficie d'un véritable revirement d'opinion, on le doit surtout aux énormes progrès accomplis, depuis une vingtaine d'années, en matière de représentation d'ouvrages lyriques. Tout ce qui dénaturait le vrai visage de la partition : interprétations outrées ou fantaisistes, orchestres médiocres, chanteurs mauvais comédiens, a pratiquement disparu. Et ces ouvrages nous apparaissent doués d'une cohérence, d'une continuité dramatique, autrefois inconnue, grâce au soin apporté à tous les éléments proprement scéniques : mise en scène, éclairages et décors.*

*Mais revenons à « Madame Butterfly » où Puccini, plus encore que dans la Tosca ou la Bohème, a su donner au rôle principal une sensibilité, un charme poétique exceptionnels. Que ce soit dans l'orientalisme discret qui souligne la première apparition de la petite Japonaise au milieu de ses amies, ou dans le grand crescendo lyrique du duo d'amour avec Pinkerton ; dans la merveilleuse scène de second acte où Butterfly, croyant au retour de son époux, fleurit la chambre et finit par s'endormir ; ou encore à l'occasion du suicide de l'héroïne, d'autant plus pathétique qu'il s'entoure de gravité et de silence.*

*D'ailleurs, n'est-ce pas en pensant à Butterfly que Puccini, interrogé sur ses créations préférées, déclarait un jour : « Je ne suis pas fait pour les actions héroïques. J'aime les êtres qui ont un cœur comme le nôtre, qui sont faits d'espérance et d'illusion... qui pleurent sans hurler et souffrent avec une amertume tout intérieure. »*

*Les représentations de mercredi et samedi derniers, données à Beaulieu par la troupe du Théâtre de la Fenice de Venise, ont remporté un éclatant succès. Avec, au pupitre le jeune chef Carlo Franci auquel on doit non seulement le maximum de couleur et de finesse dans la partie symphonique, mais une entente, un équilibre exceptionnels entre la scène et l'orchestre, équilibre si difficile à réaliser, pourtant, vu l'importance de la partie instrumentale et les continuels échanges entre chant et orchestre.*

*Comme pour la Traviata, nous avions affaire, pour les rôles principaux, à une très brillante distribution vocale. Mietta Sighele fut une « Butterfly » de grande classe, grâce à une aisance vocale, à une pureté de timbre, à un charme personnel qui ont vite conquis le public lausannois. Le rôle moins nuancé — et fort peu sympathique — de l'officier Pinkerton a été admirablement tenu par le ténor Giorgio Lamberti, véritable « voix d'or » qui sait ménager ses effets et ne pas abuser d'une voix éclatante à souhait.*

*Un peu moins brillants peut-être à titre individuel, mais excellents dans les duos ou ensembles : le mezzo Anna di Stasio (la confidente Sousouki) et Attilio d'Orazi dans le rôle du débonnaire Sharpless. Mentionnons encore les admirables chœurs de jeunes filles, au premier et au second acte ; la mise en scène, très sobre, et les décors d'une légèreté tout orientale, de G. Becher.*

*L. de Mv.*

### Loterie à numéros : trois gagnants avec six points

**Voici la liste des gagnants du 41me tirage du samedi 21 octobre 1972 : 3 gagnants avec 6 numéros, 126.604 fr. ;**

**260 gagnants avec 5 numéros, 1460,80 francs ;**

**13,206 gagnants avec 4 numéros, 28 fr. 75.**

**210,380 gagnants avec 3 numéros, 1 fr. 80.**

## SUISSE ALÉMANIQUE

### Suisse centrale : début de l'année scolaire en automne

LUCERNE, (ATS). — La conférence des directeurs de l'instruction publique des cantons de Suisse centrale, s'est réunie récemment pour s'occuper du problème de la coordination scolaire dans notre pays. Malgré les décisions négatives prises récemment à Bâle-Campagne et Soleure, après Berne et Zurich, elle a décidé de s'en tenir aux décisions prises, en particulier en ce qui concerne le début de l'année scolaire en automne.

### La navigation fluviale et la pollution des eaux

**ALTREU (So), (ATS). — Siégeant à Altreu (So), la section soleuroise de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin a « constaté que l'argument de la pollution de l'eau ne pouvait être en aucun cas retenu lorsqu'il s'agit de réaliser les projets de la navigation fluviale ». Un communiqué précise que « cette constatation fut encore renforcée par le fait que, lors des travaux de la deuxième correction des eaux jurassiennes, plusieurs milliers de tonnes de marchandises furent transportées par eau sans qu'aucun désavantage n'en découle.**

## GENÈVE

### Une rixe qui se termine par un coup de couteau dans le ventre

**(c) Dans un café du quartier de Saint-Gervais, un homme est entré en titubant. Il s'est avancé vers une table où se trouvait une personne de sa connaissance et aussitôt une violente dispute s'est engagée. A bout d'arguments, l'ivrogne a sorti un grand couteau qu'il planta dans le ventre de son adversaire ! Il put prendre la fuite sans que personne ne songe à le retenir, tandis que les secours n'étaient appelés que tardivement.**

**Le blessé, un mécanicien de 40 ans, est dans un état grave. La lame a atteint le foie et l'intestin grêle. Quant à l'agresseur, un peintre en bâtiment d'une quarantaine d'années, il a été intercepté par la police une heure plus tard rue de Lausanne et incarcéré à la prison de Saint-Antoine.**

### Octogénaire tuée par une voiture

(c) Au quai du Rhône, Mme Alice Bansac, 85 ans, domiciliée 16 avenue Sainte-Clotilde, s'est aventurée sur la chaussée hors d'un passage de sécurité et sans prendre la moindre précaution. Elle fut alors happée par une voiture et projetée à une dizaine de mètres du point de choc. La malheureuse décéda durant son transport à l'hôpital.

# La forte en thème

Pour son prix, la Rover 3500 V8 offre un tel ensemble de qualités qu'elle domine de loin toutes celles de sa classe. A preuve déjà, son moteur à la fois puissant et silencieux, qui développe 147 CV DIN, atteint une vitesse de pointe de 190 km/h et, dans la 3500 S, accélère de 0 à 100 km/h en 10,1 secondes, avec un poids de 8,3 kg par cheval. Par sa qualité, l'organe de transmission est à la hauteur du moteur: c'est la boîte automatique Borg/Warner, à commande également manuelle, ou, dans la nouvelle Rover 3500 S, la boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées, mue par un levier à main qui, de la plus sportive des limousines de luxe, fait une voiture de sport des plus luxueuses.

D'autres détails encore font de la Rover 3500 la première de sa classe, la forte en thème: ses sièges au galbe anatomique (en cuir véritable dans la Rover 3500 V8 et sur option dans la Rover 3500 S), le volant réglable, le tableau de bord grand sport avec ses instruments ronds et toute une gamme de dispositifs de sécurité.

Par sa carrosserie seulement, la Rover reste bravement dans le rang: elle demeure fidèle à la tradition discrètement aristocratique des constructeurs anglais et convainc par la simplicité classique de sa ligne. Pas un pouce de tôle en trop! Ses performances justifient sa discrétion.

**Rover**

**Prime à la sécurité!**




| Rover 2000 SC, | Rover 2000 TC, | Rover 2000 SC Automatic, | Rover 3500 S V8, | Rover 3500 V8 Automatic, |
|---|---|---|---|---|
| 92,5 ch DIN, | 98 ch DIN, | 92,5 ch DIN, | 147 ch DIN, | 140,5 ch DIN, |
| 15900.– | 16990.– | 17200.– | 18990.– | 19990.– |

Importateur: British Leyland Switzerland, Zurich, tél. 01 54 56 00

**Le Locle:** H. Badan & Cie., Garage du Stand, 039/31 29 41 **Moutier:** H. Badan & Cie., Garage Moderne, 032/93 15 68 **Yverdon:** H. Badan & Cie., Garage du Chasseron, 024/22 28 88

R 3

FAN SPORTS L'EXPRESS

## LES CINQ PREMIERS CLASSÉS DE LA LIGUE B ONT GAGNÉ

# LE RÉVEIL DE BUOCHS SÈME LE TROUBLE

**Dans l'ombre de Suisse-Italie, la ligue nationale B a poursuivi sa route. Simple comme bonjour : les cinq premiers ont gagné : Neuchâtel Xamax, Lucerne, Young Fellows, Chênois et Bienne. Rien de changé, donc, en tête du classement. Neuchâtel Xamax n'a pas été inquiété par Etoile Carouge, qui avait pourtant beaucoup de raisons de ne pas se rendre. L'équipe neuchâteloise a réussi 32 buts en dix matches : c'est une excellente moyenne. Elle a marqué dix buts de plus que Chênois qui a pourtant largement profité de la visite de Wettingen pour arrondir son compte (5-1).**

**VEVEY INQUIÉTANT**

**Young Fellows qui a toujours été victorieux sur son terrain, a infligé une nouvelle défaite à Vevey. L'équipe phare de la saison passée n'en mène pas large par les temps qui courent. Vevey n'a pas encore obtenu un seul point à l'extérieur et sa situation commence à devenir inquiétante : elle ne tient que par la faiblesse d'Aarau et d'Etoile Carouge dont les résultats présents ne sont plus en accord avec les ambitions nourries au début de la compétition. La fin de cette phrase nous conduit tout naturellement vers Bienne, l'adversaire d'Aarau : 3-2. Pas de quoi bomber le torse. Victoire tout de même.**

**RÉVOLUTION A AARAU ?**

**A Aarau, on ne sait pas exactement comment ça va continuer. De grands investissements et des idées de grandeur. L'engagement de Hauser, un peu vieillissant certes, mais toujours actif et efficace. Il n'en fallait pas davantage pour justifier certains espoirs. Résultat : 8 buts en 9 matches. Moins que tous les autres clubs. Avec les deux buts réalisés dimanche, ça s'améliore. Un de plus que Mendrisiostar ! Autant que Bellinzone et Wettingen. L'optimisme n'est pas revenu pour autant. On parle de révolution. Les gens bien informés insinuent déjà que l'entraîneur Olk n'est plus maître à bord. On dit qu'il est sur la rampe de lancement ! Chênois, Bienne et Young Fellows avaient tous l'avantage du terrain contre des adversaires de basse extraction. Par contre, Lucerne avait dû aller à Bellinzone.**

**Bellinzone : on s'en souvient, c'est l'équipe qui a battu Neuchâtel Xamax. Invaincue jusqu'ici chez elle. Désavantage supplémentaire pour Lucerne : l'absence de Bosco (fracture) et de Huttary. Malgré tout, il a gagné. Ce qui confirme son redressement.**

**BUOCHS MENAÇANT**

**On estimait généralement que Martigny vaincrait Mendrisiostar : il a dû se contenter d'un partage en ses terres. Le deuxième de la saison, à côté de trois victoires. Bilan très satisfaisant. Martigny fait toujours partie du groupe de chasse.**

**Buochs-Bruhl : match très important pour les derniers. Buochs n'avait pas encore offert un seul point à son public alors qu'il en avait gagné 4 à l'extérieur. Il venait de battre Vevey. Bruhl était rentré de Mendrisio avec un point. Ils ne se sont pas ménagés : 3-3. De la sorte, Buochs arrive gentiment à la hauteur d'Aarau et d'Etoile Carouge, et Bruhl dépasse Vevey qui n'avance plus. Le réveil de Buochs fait peser une lourde menace sur toutes les équipes du bas du classement. C'est sérieux. Et voyez ce qu'on nous annonce pour ce dimanche : Bruhl-Vevey et Buochs-Aarau. Il y en a qui vont passer un mauvais moment.**

**Guy CURDY**

**ET POURTANT.**— Vevey détient en Tippelt un des meilleurs avant-centres de la ligue B, et pourtant ... (A. S. L.)

### Championnat juniors interrégional A1

**Groupe 1 :** Fribourg - Martigny 3-2 ; Laufon - Servette 0-5 ; Bâle - Neuchâtel Xamax 0-0 ; Kœniz - La Chaux-de-Fonds 2-2 ; Sion - Etoile Carouge 1-2 ; Young Boys - Lausanne 1-2 ; Birsfelden - Bienne 2-0.

**Groupe 2 :** Aarau - Lugano 1-1 ; Bruhl - Zoug 2-2 ; Emmenbrucke - Bellinzone 3-3 ; Saint-Gall - Grasshoppers 1-1 ; Wettingen - Granges 0-4 ; Zurich - Winterthour 2-1.

AU DÉBUT.— Manzoni joua déjà une partie du match contre Wettingen, comme le rappelle cette photo. Mais il a tout de même fallu l'accident de Chiandussi, une semaine plus tard, pour en faire un titulaire. (A.S.L.)

## UN NEUCHÂTELOIS SOUS LA LOUPE

# Le demi Edouard Manzoni

*Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on dit du malheur des uns, qu'il fait le bonheur des autres. A Neuchâtel Xamax, la justesse de cette sentence se vérifie match après match, depuis le 10 septembre, date où le demi Chiandussi devait quitter le terrain, douloureusement blessé à une épaule. C'était à Lucerne. Pour le remplacer, Law Matula faisait appel à Edouard Manzoni.*

*L'ancien avant-centre de Xamax, de retour à la Maladière après des prégrinations à Bâle et à Servette, sut saisir la chance qui se présentait à lui. Agé de 25 ans, Manzoni ne mit guère de temps à s'adapter à la fonction que lui réservait son entraîneur. Bien conseillé et attentif, cet ancien attaquant auquel on reprochait souvent (avec raison) d'être trop concentré sur lui-même a accompli des progrès considérables en quelques semaines. Il est devenu l'un des joueurs les plus dévoués à l'équipe. Manzoni a appris à se sacrifier pour les copains et il semble bien le faire de bon gré. Certes, il en va de sa participation aux matches de la première équipe, mais tout de même, cette conversion est remarquable et Neuchâtel Xamax en tire bénéfice autant que Manzoni lui-même.*

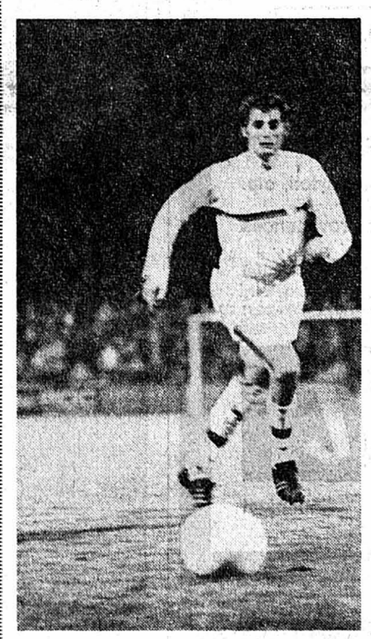

*A la Fontenette, Edouard Manzoni a connu un début de partie assez confus, pour ne pas dire pénible. Il a couru beaucoup avant de « toucher » le ballon, le jeu se faisant pratiquement sans lui (de la défense à l'attaque). Mais il s'intégra petit à petit, lorsque l'adversaire prit un certain ascendant. Manzoni commença, alors, d'intervenir avec un certain bonheur dans le jeu adverse dont il intercepta dix passes. En seconde mi-temps, animé d'une volonté sans faille, Edouard fit encore mieux, puisqu'il prit seize fois le ballon aux Carougeois. Ainsi, de tout le match, Manzoni fut-il plus de 52 fois sur 100 en possession du ballon par son propre mérite, ce qui dénote un cran et un sens du placement remarquables.*

*Obligé de relancer souvent rapidement l'offensive, Manzoni manqua, en tout et pour tout, 13 passes. De surcroît, il tira 2 fois à côté du but et concéda un coup de coin et une touche, si bien que le « déchet » se monte à 34 %. Proportion très honorable, compte tenu de la valeur technique de l'adversaire et de l'importance de la rencontre. Il n'empêche que Manzoni reste encore très perfectible. On attend notamment, de lui, plus de passes à même de prendre une défense à contre-pied. Autrement dit, un peu plus de variété et d'imagination.*

*Une nouvelle étape à franchir pour un garçon qui est déjà méconnaissable par rapport à ce qu'il fut.*

*F. P.*

### Statistique

| | |
|---|---|
| Passes reçues | 18 (9) |
| Balles interceptées | 26 (10) |
| Duels gagnés | 2 (0) |
| Coup franc | 1 (0) |
| Coups de coin tirés | 2 (2) |
| Remise en jeu | 1 (0) |
| | 50 (21) |
| Passes réussies | 30 (13) |
| Passes manquées | 13 (5) |
| « Corners » obtenus | 2 (2) |
| « Corner » concédé | 1 (0) |
| Touche obtenue | 1 (0) |
| Touche concédée | 1 (0) |
| Tirs au but manqués | 2 (1) |
| Faute commise | 1 (0) |
| Duels perdus | 6 (4) |

## Le championnat suisse des réserves

# Première défaite de Neuchâtel Xamax

**ETOILE CAROUGE - NEUCHATEL XAMAX 2-1 (1-1)**

NEUCHATEL XAMAX : Rickli ; Monnier, Natali, Paulsson, Ramseyer ; Amez-Drot, Hefti ; Mauli, Mundwiler, de Sanctis.

Au cours de la seconde mi-temps, Tacchella prend la place d'Amez-Drot.

**MARQUEUR POUR NX - MAULI**

Cela devait bien arriver une fois : les réserves de Neuchâtel Xamax ont mordu la poussière, samedi, à Genève, face à Etoile Carouge, équipe qui, jusqu'à ce jour, n'avait pas été un foudre de guerre.

Que s'est-il passé ? Il y a plusieurs explications à cette mésaventure. La première est une mauvaise prestation de plusieurs éléments ; on ne se battait pas, on subissait plutôt que de prendre l'initiative. Le but marqué après 6 minutes déjà laissait-il prévoir un succès trop facile ?

En second lieu, les Genevois pouvaient compter sur un Pottier qui n'a rien perdu de sa classe et qui fut à l'origine du succès de son équipe. Et, en dernier lieu, l'arbitrage fut plus que douteux. Le but de la victoire de Carouge fut marqué sur un penalty inexistant alors qu'au moins deux fautes dans les 16 mètres des Genevois ne furent pas sifflées.

Mais c'est le sport. Il faut aussi savoir s'incliner. Neuchâtel Xamax a perdu une bataille mais pas la guerre. Gageons que l'entraîneur Tacchella saura remettre son équipe sur orbite. Le championnat est encore long.

E. M.

### Les résultats

**Groupe B :** Bienne - Aarau 1-1 ; Chênois - Wettingen 4-1 ; Etoile Carouge - Neuchâtel Xamax 2-1.

## FRIBOURG-GENÈVE-VALAIS-VAUD

### Genève

**IIe ligue :** CS International - Collex-Bossy 3-2 ; US Meiier - Lancy 1-0 ; Vernier - Star-Sécheron 0-0 ; City - Onex 3-1 ; Signal-Bernex - Compesières 2-0.

**IIIe ligue :** Meyrin II - Et Espagnole 4-3 ; Plan-les-Ouates II - Et Laconnex 0-2 ; Jonction - AS Fribourgeoise 2-2 ; Veyrier - USI Azzurri 4-2 ; Perly - Donzelle 0-2 ; Choulex Ib - Central 2-5 ; Onex II - Puplinge 1-1 ; Vernier II - Saint-Michel 0-2 ; Saint-Paul - Urania II 2-0 ; AS Valaisanne - CS Italien 1-1 ; CAG - Satigny 2-3 ; Collex-Bossy II - Geneva 5-0 ; Compesières II - CS Chênois II 6-2.

### Fribourg

**2me ligue :** Arconciel - Fétigny 1-3 ; Gurmels - Courtepin 0-0 ; Alterswil - Domdidier 2-0 ; Cugy - Portalban 1-5 ; Beauregard - Broc 1-1.

**3me ligue :** Siviriez - Attalens 0-1 ; Vuisternens-Rt - La Tour 5-1 ; Romont - Vuadens 9-1 ; Vuisternens-O. - Gumefens 0-2 ; Châtel - Bulle II 3-2 ; Fribourg II - Ueberstorf 6-0 ; Corminbœuf - Tavel Ia 1-3 ; Belfaux - Schmitten 4-1 ; Guin Ib - Marly Ia 1-2 ; Beauregard II - Givisiez 6-1 ; Marly Ib - Neyruz 3-1 ; Matran - Guin Ia 0-1 ; Tafers Ib - Giffers 1-3 ; Central II - Ependes 3-2 ; Corpataux - Farvagny 2-2 ; Dompierre - Montet 1-1 ; Gletterens - Chiètres 0-2 ; Léchelles - Montagny-la-Ville 0-3 ; Montagny - Estavayer 2-3 ; Morat - Montbrelloz 3-0.

**Juniors Int A 2 :** Moutiers - Central 0-2 ; Malley - Delémont 2-1 ; Comète-Peseux - Le Parc 5-0 ; Bulle - Concordia 0-2 ; Neuchâtel Xamax - Marly 9-1.

### Valais

**IIe ligue :** Vernayaz - Salgesch 3-1 ; Naters - Chalais 0-6 ; Saint-Maurice - Ayent 1-3 ; Saxon - Sierre 0-4 ; Fully - Conthey 2-1.

**IIIe ligue :** Raron II - Visp 0-2 ; Sierre II - Granges 2-4 ; Agarn - Lens 2-0 ; Grimisuat - Saint-Léonard 3-0 ; Grône - ES. Nendaz 3-4 ; Troistorrents - Riddes 1-1 ; Ardon - US. Port-Valais 2-6 ; Châteauneuf - Orsières 4-1 ; Leytron - Saillon 3-2 ; Saint-Gingolph - US. Collombey-Muraz 3-1.

### Vaud

**IIe ligue :** Stade Nyonnais II - Saint-Prex 3-0 ; Orbe - Chailly 1-0 ; Prilly - Crissier 1-1 ; Malley - Assens 1-1 ; Le Sentier - Vallorbe 1-3 arrêté ; Lutry - Sporting 62 5-4 ; Le Mont - LS II 1-0 ; Montreux - Concordia 3-2 ; Moudon - Aigle 2-0 ; Payerne - La Tour 1-1.

**IIIe ligue :** Gingins - Espagnol-Morges 1-1 ; Prangins - Echichens 1-1 ; Crans - Genolier 0-4 ; Italia-Genolier - Bursins 1-4 ; Aubonne - Rolle 2-0 ; Pully - Vignoble 3-1 ; Villeneuve - Roche 1-0 ; Montreux II - La Tour II 8-0 ; Bex - Saint-Légier 0-0 ; CLIL - Lutry II 0-3 ; Assens II - Echallens Ia 1-2 ; Granges - Cugy 0-2 ; Mézières - Villars-Tiercelin 3-0 ; Lucens - Chailly IIb 2-2 ; Yverdon IIa - Vaulion 3-2 ; Bonvillars - Orbe II 4-0 ; Sainte-Croix - Grandson 7-2 ; Yvonand - La Sagne 4-0 ; Donneloye - Baulmes 0-0 ; Bussigny - Penthalaz 5-2 ; La Sarraz - Yverdon IIb 2-0 ; Cossonay - L'Isle 4-5 ; Saint-Sulpice - Eclépens 1-3 ; Bavois - Chavornay 0-0 ; Stade II - Chavannes-Epenex 3-6 ; Echallens Ib - USL 4-0 ; PTT - Chailly IIa 5-1 ; Sporting 62 II - Admira 2-0.

### Jura

**2me ligue :** Aurore - Berne 3-1 ; Bévilard - Boncourt 1-0 ; Lyss - Young Boys 6-2 ; Reconvilier - Longeau 2-2 ; Tramelan - Boujean 34 renvoyé.

**3me ligue :** Mervelier - Tavannes 2-0 ; Vicques - Tramelan 2-1 ; Courrendlin - Les Breuleux 1-1 ; Courtelary - Delémont 0-1 ; Le Noirmont - Corban renvoyé ; Grandfontaine - Alle 3-0 ; Courtemaîche - Bure 2-0 ; Fontenais - Chevenez 1-2 ; Glovelier - Courtedoux 1-2 ; Courfaivre - Courgenay 1-3.

## Des résultats irréguliers en 1re ligue

### groupe occidental

# Ardente bataille

*Intéressante journée par le fait que les rencontres opposaient, à chaque endroit, des adversaires proches au classement. C'est ainsi qu'Yverdon — jusqu'alors imbattu — rendait visite à Monthey dont on connaît les ambitions mais qui n'est pas à l'abri de contre-performances. Aussi, Monthey s'est-il montré très prudent face aux Vaudois. Mais l'équipe valaisanne fut aidée dans sa tâche par un adversaire maladroit, qui se marqua les deux premiers buts ! Le troisième réussi par Monthey n'était plus que de la « rigolade ».*

*ARDENTE BATAILLE*

*Par ce succès, Monthey s'empare du commandement. Il jaillit à la première place, devant Audax, par la simple raison que celui-ci n'a pas joué. Audax n'est donc pas supplanté sur sa valeur. Comme on le connaît, il fera tout son possible, dimanche, pour reconquérir ce qu'il vient de céder. Meyrin et Durrenast — intéressés également par les honneurs — se sont livrés une ardente bataille. Personne n'a succombé, aucun tir n'ayant fait mouche. Ils restent tout deux dans le sillage de Monthey.*

*Central pointe à nouveau à l'horizon. Son débat face à Renens — voisin de classement — a tourné nettement à son avantage. Très rapidement, puisque, après une demi-heure, le résultat était déjà établi. Cette saison, il semble bien que Central inquiétera les meilleurs. Il confirme les excellentes dispositions démontrées en Coupe de Suisse, contre Neuchâtel Xamax. Quant à Renens, il reste à mi-chemin. Qu'il veille cependant au grain, car ça bouge à l'arrière.*

*SITUATION PRÉCAIRE*

*Thoune et Le Locle jouaient à quitte ou double. En cas de défaite, le premier était rejoint par le second. Le contraire s'est produit. Thoune compte maintenant quatre longueurs d'avance sur Le Locle. Les Oberlandais passent dans la première moitié du classement, et les Loclois restent coincés dans le bas. Leur situation devient précaire. En effet, la plupart de leurs proches voisins ont empoché un point. Urania a fait même mieux. N'a-t-il pas battu Nyon ? Il est vrai que l'équipe de Georgy est en perte de vitesse par rapport à la saison passée. Est-ce momentané ? Toujours est-il qu'elle se trouve à la portée du dernier, Fontainemelon, qui cravache ferme pour ne pas se laisser distancer. En revenant de Rarogne avec un point, Fontainemelon a prouvé sa volonté. Il n'est pas encore « cuit ». Urania, Nyon, Rarogne et Le Locle doivent se préparer à un rude assaut afin d'éviter la « lanterne rouge ».*

*R. Pe.*

### La situation

**Classement :** 1. Monthey 8-11 ; 2. Durrenast 8-10 ; 3. Audax 6-9 ; 4. Meyrin 7-9 ; 5. Central 6-8 ; 6. Thoune 7-8 ; 7. Yverdon 6-7 ; 8. Renens 7-6 ; 9. Urania 7-5 ; 10. Stade nyonnais et Rarogne 6-4 ; 12. Le Locle 7-4 ; 13. Fontainemelon 7-3.

**Dimanche prochain :** Audax-Monthey, Durrenast-Central, Fontainemelon-Meyrin, Le Locle-Urania, Nyon-Rarogne, Yverdon-Thoune.

### groupe central

# Douche écossaise

Journée guère favorable aux équipes jurassiennes que celle qui s'est jouée dimanche. Seul Delémont est parvenu à faire exception, toutes les autres ayant dû abandonner la totalité de l'enjeu à leur adversaire.

Pour compenser en partie ce bilan nettement déficitaire, il est vrai que Delémont bénéficiait de l'avantage du terrain. Une heure suffit aux hommes de Bai pour asseoir leur victoire face à un visiteur qui, durant ce laps de temps, dut se contenter de limiter les dégâts. Ce nouveau succès permet aux Delémontains de demeurer dans le sillage du chef de file, Nordstern, qui, pour sa part, a su profiter de la venue de Moutier en terre bâloise pour venger l'échec subi le dimanche précédent en Ajoie. Dommage pour les protégés de Fankhauser qui, tout en ayant manqué l'occasion de rendre service à leur voisin Delémont, ont, du même coup, perdu le contact avec le groupe de tête dont disparaît également Porrentruy vaincu à Berne.

**DOUCHE ÉCOSSAISE**

Décidément, les Ajoulots font passer leurs partisans par le régime de la douche écossaise. Après avoir battu Nordstern, ils vont compromettre, momentanément, leurs chances dans la Ville fédérale au profit d'une formation qui pourtant semblait éprouver quelque peine à trouver son assise.

Cette victoire des hommes de Stutz les replace dans une position qui correspond mieux à l'idée qu'on se faisait de cette formation avant le début du championnat. Les Bernois ne sont, d'ailleurs, pas seuls au troisième rang. On y retrouve également Emmenbrucke, qui a su profiter de la venue de son rival local pour empocher les deux points. Non pas sans peine, néanmoins, si l'on en juge au résultat.

**UN SEUL POINT**

Mais la grande déception vient de Laufon. Ce dernier connaît un passage à vide inquiétant et Turgi a saisi l'aubaine pour fêter son premier succès de la saison. Ainsi, Laufon, qui occupait les premières loges après quelques journées, se retrouve à la huitième place en compagnie, entre autres, de Baden, qui lui aussi, après un départ prometteur, marque le pas. Sa défaite face à Concordia démontre, s'il était encore besoin, que la valeur de toutes les formations du groupe est sensiblement égale et qu'il faudra attendre encore quelque peu pour voir l'ivraie se séparer du bon grain. N'y a-t-il pas neuf équipes — de la troisième à la onzième — séparées par un seul point ?

Y.I.

### La situation

**Classement :** 1. Nordstern 7-11 ; 2. Delémont 7-9 ; 3. Berne et Emmenbrucke 6-7 ; 5. Porrentruy 7-7 ; 6. Moutier et Concordia 8-7 ; 8. Breite, Baden et Laufon 6-6 ; 11. Turgi 7-6 ; 12. Soleure 6-4 ; 13. Kriens 6-3.

**Dimanche prochain :** Baden-Delémont, Breite - Nordstern, Kriens - Concordia, Moutier-Berne, Porrentruy-Laufon, Soleure-Emmenbrucke.

## LE DEUXIÈME TOUR (MATCHES ALLER) DES COUPES EUROPÉENNES

# Les rencontres prennent déjà une certaine allure

Les compétitions européennes interclubs, en sommeil depuis un mois, vont reprendre demain, avec les huitièmes de finale (aller) de la Coupe des clubs champions et de la Coupe des vainqueurs de coupe, et les seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Les matches retour de ces différentes compétitions sont prévus pour le 8 novembre.

En Coupe des clubs champions, Ajax Amsterdam, détenteur du trophée et champion intercontinental 1972, à la suite de sa victoire sur Independiente de Buenos-Aires, devra encore attendre pour entrer en lice. Exempté du premier tour, par décision de l'UEFA, Ajax ne pourra jouer mercredi car il ne connaît pas encore son adversaire. En effet, l'UEFA a décidé de faire rejouer (à la suite d'une erreur d'arbitrage concernant la série des penalties) le match Panathinaikos - CSCA Sofia, lequel, à l'aller, s'était terminé par la victoire (2-1) des Bulgares. Cette seconde « édition » du match retour entre Grecs et Bulgares aura lieu demain à Athènes et c'est à son issue qu'Ajax connaîtra le club qu'il devra affronter en huitièmes de finale.

Pour les autres rencontres, les chocs les plus équilibrés seront Derby County - Benfica Lisbonne, Anderlecht - Spartak Trnava, Celtic Glasgow - Ujpest Dosza et Dynamo Kiev - Gornik Zabrze, toutes ces équipes ayant eu une tâche relativement facile au tour précédent en affrontant des adversaires faibles. Juventus de Turin — qui a éliminé Marseille — sera favorite devant Magdebourg (All.E), de même que Real Madrid bénéficiera de la préférence devant les Roumains d'Arges Pitesti. Enfin, Bayern Munich, champion d'Allemagne, peut être déjà considéré comme étant en quarts de finale puisqu'il recevra tout d'abord à Munich, puis deux jours plus tard à Augsbourg, les Cypriotes d'Omonia Nicosie, que l'on trouve à ce stade de l'épreuve après leur succès de justesse (3-2) sur les Irlandais de Waterford.

**EN COUPE DES COUPES**

En coupe des vainqueurs de coupe, les confrontations les plus spectaculaires auront lieu entre Atletico de Madrid (vainqueur de Bastia) et Spartak Moscou (qui a éliminé de justesse ADO La Haye), Sparta Prague (qui s'est nettement imposé devant Standard de Liège) et Ferencvaros, Legia Varsovie - AC Milan. Par contre, Hajduk Split (contre les Gallois de Wrexham), Schalke O4 (devant les Irlandais de Cork) et les Hibernians d'Edimbourg (face aux Albanais du FC Besa) doivent se qualifier sans difficulté, sur l'ensemble des deux matches.

Pour la Coupe de l'UEFA, le tenant, Tottenham Hotspur, n'aura pas la tâche aisée devant Olympiakos du Pirée, « tombeur » de Cagliari. De même, il faut s'attendre à des confrontations serrées et où il est malaisé d'émettre un pronostic pour Feyenoord Rotterdam - OFK Belgrade, Liverpool - AEK Athènes, Vitoria Setubal - Fiorentina, Etoile Rouge Belgrade - Valence, toutes ces équipes s'étant distinguées au tour précédent en éliminant des adversaires de très bonne réputation. Seul club suisse encore en lice, Grasshoppers de Zurich s'efforcera de prendre un avantage décisif sur son terrain face aux Soviétiques d'Ararat Erewan, car le match retour, en Arménie, s'annonce difficile.

## Le gardien Banks grièvement blessé

Le gardien de Stoke City et de l'équipe d'Angleterre, Gordon Banks, a peut-être joué son dernier match samedi après-midi, à Liverpool, où son équipe s'est inclinée 2-1. En effet, il a été sérieusement blessé à l'œil droit, à la suite d'un accident d'automobile survenu en campagne à la périphérie de Stoke. Saignant abondamment, il a été transporté à l'hôpital local où l'on a pratiqué pendant plus de deux heures une délicate opération chirurgicale à son œil afin d'enlever les éclats de verre du pare-brise.

A l'issue de l'opération, un porte-parole de l'hôpital déclarait que son état était satisfaisant mais qu'il faudrait attendre au moins une semaine avant de savoir si l'on pourrait sauver son œil droit. Gordon Banks compte 73 sélections en équipe nationale et il a joué deux coupes du monde. Agé de 35 ans, il est marié et père de deux fils et une fille.

### Belgique

**Championnat de 1re division (7me journée) :** Antwerp-Beerschot 1-2 ; Crossing Schaerbeek-Saint-Trond 0-0 ; Malines-Lierse 4-1 ; Berchem-Beringen 2-0 ; Brugeois-Cercle Brugeois 5-0 ; Diest-Racing White Bruxelles 0-3 ; Liégeois-Anderlecht 1-0 ; Union Saint-Gilloise-Standard Liège 2-2. — **Classement :** 1. FC Brugeois 12 p. 2. Anderlecht et Standard Liège 9. 4. Lierse Beerschot, Liégeois, Malines, Racing White Bruxelles 8.

### Allemagne

**Championnat de « Bundesliga » (8me journée) :** Eintracht Braunschweig - Wuppertal 0-1 ; Kaiserslautern - Hanovre 2-1 ; Kickers Offenbach - Stuttgart, 1-3 ; Cologne - Hertha Berlin 4-0 ; Rotweiss Oberhausen - Eintracht Francfort 1-0 ; Fortuna Dusseldorf - Hambourg 2-2 ; Werder Brême - Schalke 04 2-0 ; Bayern Munich - Borussia Moenchengladbach 3-0 ; Bochum - Duisbourg 2-1: Classement : 1. Bayern Munich 13 p. ; 2. Stuttgart 12 ; 3. Cologne 11 ; 4. Fortuna Dusseldorf 11 ; 5. Bochum 10 ; 6. Eintracht Francfort 9.

### Angleterre

**Championnat de première division (14me journée) :** Birmingham City - Southampton 1-1 ; Crystal Palace - Arsenal 2-3 ; Ipswich Town - Derby County 3-1 ; Leeds United - Coventry City 1-1 ; Leicester City - Norwich City 1-2 ; Liverpool - Stoke City 2-1 ; Manchester City - West Ham United 4-3 ; Newcastle United - Manchester United 2-1 ; Sheffield United - Everton 0-1 ; Tottenham Hotspur - Chelsea 0-1 ; West Bromwich Albion - Wolverhampton Wanderers 1-0. Classement : 1. Liverpool 14-21 ; 2. Arsenal 15-20 ; 3. Chelsea 14-18 ; 4. Leeds United 14-18 ; 5. Everton 14-17 ; 6. Norwich City 14-17.

### Portugal

**Championnat de première division (7me journée) :** Boavisto - Bei Mar 1-1 ; Leixoes - U. Coimbra 0-0 ; Montijo - Sporting 0-0 ; Benfica - Belenenses 5-0 ; Guimaraes-Setubal 1-0 ; Farense - Porto 1-1 ; Cuf - Tomar 2-1. Classement : 1. Benfica 14 p ; 2. Sporting 11 ; 3. Belenenses 10 ; 4. Setubal et Guimaraes 8.

### Espagne

**Septième journée.** — Valence - Oviedo 2-2 ; Deportivo la Coruna - Betis Séville 2-0 ; Real Saragosse - Real Madrid 0-0 ; Barcelone - Atletico Bilbao 1-0 ; Atletico Madrid - Real Sociedad 2-1 ; Las Palmas - Malaga 1-3 ; Gijon - Celta Vigo 3-1 ; Burgos - Castellon 2-1 ; Grenade - Espagnol Barcelone 2-2. **Classement :** 1. Barcelone 13 p. ; 2. Real Saragosse 10 p. ; 3. Espagnol Barcelone 9 p. ; 4. Malaga 9 p. ; 5. Atletico Madrid 9 p.

### France

**Championnat de 1re division (12me journée) :** Angers-Nancy 0-0 ; Strasbourg-Lyon 0-2 ; Bordeaux-Bastia 1-1 ; Reims-Sochaux 1-0 ; Metz-Nantes 0-2 ; Saint-Etienne-Valenciennes 3-2 ; Nice-Paris 3-2 ; Red Star-Rennes 2-0 ; Ajaccio-Marseille 1-0 ; Nîmes-Sedan 2-1. — **Classement :** 1. Nice 21 p. 2. Nantes 16. 3. Saint-Etienne 15. 4. Nîmes 15. 5. Lyon 15.

## hockey sur roulettes

### Lausanne promu en ligue nationale A

Après une année d'absence, le HC Lausanne Roller a retrouvé la ligue A. Il a obtenu sa promotion au terme du championnat suisse de ligue B qu'il a remporté après avoir perdu seulement deux points en dix journées.

Classement final : 1. Lausanne Roller 18 points ; 2. Etoile Montreux 16 p. ; 3. Thunerstern 14 ; 4. Etoile Montreux II 6 p. (63-97 buts) ; 5. Urania 6 p. (61-100) ; 6. Urania II 0.

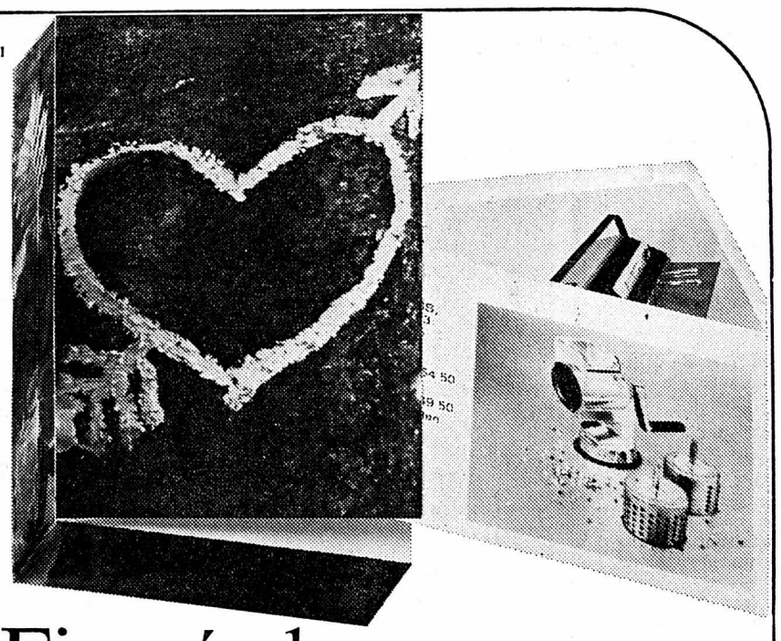

# Fiancés, le nouveau et pratique coffret-cadeaux est arrivé!

Une merveilleuse trouvaille avec laquelle offrir et se faire offrir devient une joie. Sur 240 cartes en couleurs vous trouverez tout ce qu'il faut à un jeune ménage: du pratique, de l'indispensable et du beau. Cela vous permettra d'établir une liste de cadeaux très personnelle qu'ensuite vous ferez circuler. Cela signifie: plaisir pour votre parenté et vos amis et réalisation de vos souhaits mêmes.
Tous ces articles sont exposés chez nous. Venez faire votre choix, nous vous les réserverons sur appel.
C'est avec plaisir que nous vous aiderons et vous conseillerons à dresser votre liste de cadeaux.

**BAILLOD**

**BASSIN 4**
**NEUCHATEL**
**Tél. 25 43 21**

---

**HÔTEL DES PLATANES**
**2025 Chez-le-Bart**

# Match au cochon

## 10 jambons

**Vendredi 27 octobre**
**par équipes**

Vendredi 17 novembre individuel.

Vendredi 1er décembre par équipes.

Vendredi 2 mars par équipes.

✆ 55 29 29

---

**NEUCHATEL**
**mercredi 25 octobre,** à 20 h 15,
**Salle de la paix,**
avenue de la Gare 3.

Nous vous invitons à venir écouter la Parole de Dieu qui sera apportée par le

**missionnaire**
**A. BARANOWSKI**

qui œuvre en Côte-d'Ivoire, où le Seigneur a béni son ministère.

Invitation cordiale à tous ceux qui désirent connaître le Dieu vivant, qui demeure, hier, aujourd'hui et éternellement le même.

---

**Nettoyages en tout genre**

Appartements, caves, locaux, etc.

Exécution rapide et soignée ✆ **24 63 46**

---

# L'emmental à croûte rainurée maintenant encore meilleur marché!

**Union suisse du commerce de fromage S.A., Berne**

---

**SALLE DES CONFÉRENCES, NEUCHATEL**
**Samedi 28 octobre 1972, à 20 h 30**

**CONCERT DE GALA**
**du célèbre chœur de renommée mondiale**

# Wiener Sängerknaben

**Nouveau programme :** Chœurs de grands maîtres
Chansons populaires, chants folkloriques, valses de Strauss-Geschichten aus dem Wienerwald, **Schlafe, mein Prinzchen, etc.**

**Hänsel und Gretel**
**charmant opéra de Engelbert Humperdinck**

Location : **HUG & Cie,** musique, **tél. 25 72 12**

---

# Centre de récupération de véhicules hors d'usage

prend voitures gratuitement, dans n'importe quel état, rendues sur chantier.

**Anker, SAVAGNIER,**
**route Valangin - Dombresson.**
**Tél. (038) 53 26 76.**

---

**Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal**

---

**OCN**

**SALLE DES CONFÉRENCES**
Mardi 31 octobre 1972, à 20 h 30
1er concert de l'abonnement de
**l'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL**
direction Ettore **BRERO**
avec **NICANOR ZABALETA,** harpiste
location des places hors-abonnement :
**Agence Strübin, Librairie Reymond**
1er étage, tél. 25 44 66

---

**MILIEUX MOQUETTE** toutes dimensions
**TOURS DE LIT** berbère, nylon, etc.
**TAPIS D'ORIENT** toutes provenances
**TAPIS MUR-A-MUR** les meilleures marques

TOUJOURS UN TRÈS BEAU CHOIX
TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

# Benoit

**Maillefer 25 — Tél 25 34 69 — Neuchâtel**
Choix à domicile - Fermé le samedi

---

Les soins de beauté Bea Kasser n'ont négligé aucun type de peau. Ils comprennent des crèmes spéciales pour tous les teints... pour tous les cas.

**En démonstration cette semaine à notre stand spécial au rez-de-chaussée**

**armourins**
**neuchâtel**

---

**Hôtel de l'Areuse**

**E. BRUNNER Tél. 42 11 40 Boudry**

**Vendredi 27 octobre 1972**

# SOUPER TRIPES

Prière de réserver sa table

---

# l'argent

**tout de suite**
**de Fr. 500.– à 20'000.–**
**confidentiel — discret**

**Bon**

**Je désire Fr.** _____
**tout de suite en espèces.**
**Je rembourserai par mois environ Fr.** _____

**Nom** _____ **Prénom** _____
**Profession** _____ **Date de naissance** _____
**Etat civil** _____ **Nationalité** _____
**Domicile (no postal)** _____
**Rue** _____ **No.** _____
**Depuis quand à cette adresse** _____
**Adresse précédente** _____
**Pendant combien de temps** _____
**Employeur** _____
**(aucune demande de renseignements)**
**Depuis quand** _____ **Salaire mensuel Fr.** _____
**Durée de l'emploi précédent** _____
**Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr.** _____
**Signature:** _____

**plus de 670'000 crédits déjà accordés**

Envoyez le bon **aujourd'hui**

**Banque Procrédit**
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

---

# Hitparade Wagons-Lits//Cook:

**Dakar** dès **fr. 995.-**

**Rio** dès **fr. 1590.-**

**Iles Canaries** dès **fr. 395.-**

Agence de voyages
**WAGONS-LITS//COOK**
à votre service dans le monde entier.

**2001 Neuchâtel Place Pury 1 tél. 038 24 41 51**

---

**mini prix HASSLER**

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milieux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

hockey sur glace

# DRÔLE DE SITUATION EN LIGUE A

SPORTS

# SIERRE EST A LA TETE DE LA CONTESTATION

Après trois journées, en ligue A, La Chaux-de-Fonds est déjà la seule équipe à n'avoir perdu aucun point. A l'autre extrémité, Genève Servette est l'unique formation à rester les poches complètement vides ! Si la position des Neuchâtelois ne surprend pas, nous ne pouvons pas en dire autant de celle des Genevois dont personne n'attendait des merveilles, certes, mais tout de même une attitude plus positive. Bien sûr, l'équipe de Cusson n'est pas très éloignée de celles qui la précèdent, mais il est aisé de prévoir que ces dernières ne feront rien pour se laisser rejoindre ! Si Genève Servette ne réussit pas à se ressaisir au cours du premier tour, le pire pourra lui arriver.

SIERRE RENAIT

En tête du classement, le champion compte maintenant 2 longueurs d'avance sur le deuxième. En insistant un peu, en se concentrant bien pendant une dizaine de matches, Pelletier et ses gars sont en mesure de creuser un écart définitif. Mais eux non plus, n'auront pas la tâche facilitée par les autres.

A la tête de la contestation, on est surpris de trouver Sierre. Nous prédisions les plus mauvais instants à la formation de Vanek, qui avait évité la relégation de justesse la saison écoulée. Voici qu'elle renaît de ses cendres, fringante comme jamais. Un bon gardien et une défense sérieusement renforcée par le retour de Charly Henzen permettent certains espoirs aux Valaisans. Mais auront-ils une technique suffisante et assez d'expérience pour tenir longtemps le rôle qui est le leur actuellement ? Le doute est permis. Le 8-1 au détriment de Langnau peut être dû autant à la fatigue de l'adversaire (il s'était livré à fond à l'Allmend) qu'à la valeur de Sierre. Mais, en attendant un témoignage contradictoire, Sierre bénéficie d'un préjugé favorable.

BERNOIS IRRÉGULIERS

A l'instar des Valaisans, Ambri Piotta s'est bien remis de sa défaite du premier soir, aux Mélèzes. Il vient de battre Kloten et Berne. Il partage tout naturellement la deuxième place avec Sierre. Sa position n'étonne pas, mais Ambri Piotta marque si peu de buts (7 en trois matches) qu'il lui sera difficile de défendre son rang avec succès.

Les deux Bernois semblent avoir payé en fin de semaine les efforts accomplis mardi. Apparemment, ils n'ont encore pas les ressources nécessaires pour se maintenir à l'un des premiers rangs. Ce sont plutôt des équipes à exploits. Il est vrai que, la compétition rendant les hommes forts, cela peut changer au fil des semaines. Enfin, première victoire pour Lugano. Quatre buts de Côté ont enlevé à Genève Servette tout espoir de glaner le moindre point sur la piste de la Resega. Lugano est ainsi en compagnie de Kloten, qui aura bien à faire pour se hisser à un meilleur rang. On pensait avant le début du championnat, que les « Aviateurs » auraient des problèmes, cette saison. L'impression se confirme, encore qu'on ne puisse pas reprocher à Kloten de n'avoir pas battu La Chaux-de-Fonds.

STAMMBACH AUX MÉLÈZES

**La quatrième série de rencontres, prévue pour ce soir, promet quelques belles escarmouches. Qu'on en juge :**

**La Chaux-de-Fonds attend Berne. C'est une affiche intéressante, car le néo-promu est en mesure de jouer très convenablement au trouble-fête. Berne a joliment réussi son entrée, si bien que le champion n'aura pas la mauvaise idée de le prendre pour un adversaire négligeable. Pour les Kaufmann, Stammbach et autres Kunzi, le fait de se retrouver aux Mélèzes sera un stimulant de première force. Les Neuchâtelois ont, encore une fois, les faveurs de la cote mais rien n'est joué d'avance.**

DEUX DERBIES

**Derby romand aux Vernets où Genève Servette espère glaner son ou ses premiers points. Sierre, rendu confiant et ambitieux par ses récents succès, ne se laissera pas manœuvrer par Cusson et ses « poulains ». La situation est telle qu'une victoire valaisanne ne surprendrait même pas. Pour l'intérêt de la compétition — principalement la lutte pour le titre — un succès sierrois est souhaitable. Mais Genève Servette va bien se réveiller une fois...**

**Autre derby, tessinois celui-ci : Lugano - Ambri Piotta. L'ambiance sera « colorée » à la Resega. Le match n'aura rien d'une « causette » entre copains ! Deux des meilleurs gardiens du pays vont se faire face ; il ne devrait donc pas y avoir beaucoup de buts. Mais, comme les derbies échappent aux règles générales, ne soyons pas trop « pessimistes ». Avantage (léger) à Lugano, qui possède la défense la plus soudée et un étranger (Côté) capable de faire pencher la balance.**

**Enfin, Kloten attend Langnau. Ici non plus, on ne se fera pas de cadeaux. L'avantage territorial devrait jouer son rôle. Il faut, toutefois se méfier d'un Langnau qui vient de recevoir une correction. La réaction peut être vive. Un partage de l'enjeu est prévisible.**

F. P.

DÉCEPTION. — Pour le gardien Clerc et son compagnon Jenni (4), la défaite de Lugano est amère... (Photopress)

# LA CHAUX-DE-FONDS ENTEND POURSUIVRE SA MARCHE ASCENDANTE FACE À BERNE

Ce soir mardi, La Chaux-de-Fonds reçoit Berne aux Mélèzes. Match important, La Chaux-de-Fonds entendant poursuivre sa marche ascendante et Berne se voulant être une formation digne de la ligue nationale A. A l'engagement de ce match, nous avons en tête du championnat les Montagnards toujours invaincus, tandis que les « Mutz » sont 4mes avec 3 points de retard. Le champion national a « annoncé la couleur » ; il veut rester le meilleur club du pays et enlever son 6me titre consécutif ! Et pourtant, sa cote avait bien baissé avec le départ de 9 titulaires.

En consultant la liste des joueurs retenus pour l'équipe suisse, nous découvrons 7 Chaux-de-Fonniers. Si l'on ajoute les étrangers Pelletier et Martel, les espoirs que sont Cuenat et Willimann, enfin le solide gardien Nagel et les très jeunes Divernois et Henrioud, on a une formation équilibrée et riche en valeurs. Il est indiscutable que La Chaux-de-Fonds est bien armée. Nous osons même prétendre que son équipe est tout aussi forte que ces dernières années. Lorsque la formation ne comprenait que des internationaux, une partie de l'équipe se reposait toujours aux dépens de l'autre. Maintenant, cela a changé. Tous les joueurs sont à la recherche du succès et l'on sent à nouveau une discipline collective. Gaston Pelletier a retrouvé toute son autorité, ce qui est un signe de santé. Tel n'était plus le cas il y a quelques mois.

Après Ambri, Kloten et Servette, Berne va-t-il faire les frais du séduisant club neuchâtelois ? La question est posée. Le spectacle ne manquera en tout cas pas de classe, tant il est vrai que les deux formations feront le maximum pour s'imposer.

P.G.

## Pour mémoire

### Ligue A

| | J. | G. | N. | P. | p. c. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. La Chx-de-Fds | 3 | 3 | — | — | 21-7 | 6 |
| 2. Sierre | 3 | 2 | — | 1 | 14-7 | 4 |
| 3. Ambri Piotta | 3 | 2 | — | 1 | 7-10 | 4 |
| 4. Berne | 3 | 1 | 1 | 1 | 12-10 | 3 |
| 5. Langnau | 3 | 1 | 1 | 1 | 10-16 | 3 |
| 6. Lugano | 3 | 1 | — | 2 | 10-13 | 2 |
| 7. Kloten | 3 | 1 | — | 2 | 9-12 | 2 |
| 8. Genève Servette | 3 | — | — | 3 | 10-18 | 0 |

Ce soir. — La Chaux-de-Fonds - Berne, Genève Servette - Sierre, Kloten - Langnau, Lugano - Ambri Piotta.

### Ligue B

#### Groupe ouest

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Lausanne | 3 | 3 | — | — | 29-3 | 6 |
| 2. Villars Champéry | 3 | 3 | — | — | 20-5 | 6 |
| 3. Fribourg | 3 | 2 | — | 1 | 17-11 | 4 |
| 4. Fleurier | 3 | 1 | — | 2 | 9-15 | 2 |
| 5. Sion | 3 | 1 | — | 2 | 7-16 | 2 |
| 6. Neuchâtel | 3 | 1 | — | 2 | 5-14 | 2 |
| 7. Viège | 3 | — | 1 | 2 | 7-18 | 1 |
| 8. Morges | 3 | — | 1 | 2 | 6-18 | 1 |

#### Groupe est

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Bâle | 3 | 3 | — | — | 17-11 | 6 |
| 2. Olten | 2 | 2 | — | — | 12-4 | 4 |
| 3. Zurich | 3 | 2 | — | 1 | 13-11 | 4 |
| 4. Davos | 2 | 1 | — | 1 | 11-10 | 2 |
| 5. Kuesnacht | 3 | 1 | — | 2 | 12-14 | 2 |
| 6. Bienne | 3 | 1 | — | 2 | 11-14 | 2 |
| 7. Uzwil | 3 | 1 | — | 2 | 10-15 | 2 |
| 8. Thoune | 3 | — | — | 3 | 7-14 | 0 |

# Ligue B : Bâle, Lausanne et Villars en tête

Avec constance, Lausanne poursuit son chemin : 29 buts marqués en trois matches ! Forward fut le dernier à passer sous son joug (11-0). Qui arrêtera l'équipe de Nesterenko ? Villars Champéry peut-être, net vainqueur de Fribourg ? Il conviendra d'attendre une semaine, le derby vaudois étant prévu le sept novembre à Monchoisi. Pour l'heure, les deux équipes vaudoises se contentent de tout renverser sur leur passage !

INDICATION

Or, si Lausanne s'est offert que des « petits » (Neuchâtel, Viège, Forward) jusqu'à ce jour, il n'en a pas été de même pour la formation de Bernasconi ; à Fribourg, dans l'antre des Augustins, elle a affirmé ses prétentions laissant aux « Pingouins de la glace » leurs illusions l'espace d'un tiers-temps (2-2) pour lui infliger une sévère punition par la suite ; punition dans la mesure où les Piller, Schmidt, Aucoin sont partis pour une saison prometteuse.

Certes, le résultat d'un match n'est pas un critère suffisant pour condamner une équipe et porter son adversaire au pinacle. Tout au plus est-ce une indication. Or, la formule même du championnat incite à se présenter au maximum de sa forme dans la phase finale, l'optique étant braqué sur l'une des quatre premières places au terme de cette phase initiale. A ce jeu, Fribourg devrait parvenir au but.

FLEURIER OU VIÈGE ?

Parmi les formations dont le but est d'atteindre pour le moins le tour de la sécurité, Olten et Davos sont restés sur leurs positions, la neige ayant contraint les arbitres à arrêter le match après vingt minutes. Il n'en a pas été de même de Bienne. A Zurich, ses mauvais moments furent plus nombreux que les bons. Wespi et ses camarades surent en tirer parti. Et, pour l'heure, c'est Bâle qui mène le bal dans le groupe est, Uzwil étant sorti de la Kunsteisbahn l'oreille basse.

A l'ouest, le pronostic se portait volontiers sur Viège pour occuper le quatrième rang derrière les trois « grands ». On murmurait également le nom de Fleurier. Or, l'équipe du Vallon a commencé par deux fessés : 3-7 contre Fribourg, 1-7 contre Villars Champéry ! Viège, pour sa part, a laissé un point à Morges avant de se faire corriger par Lausanne. Puis Forward est venu à Monruz y laisser des plumes ! Premier sujet d'étonnement. Et voilà maintenant que Fleurier règle à son avantage son différend avec les Hauts-Valaisans. Et de façon indéniable : 5-1 ! L'équipe de Vincent va-t-elle finalement tirer profit de la « faiblesse » de Sion, Morges, Neuchâtel et Viège ? Une première réponse ce soir à Monruz. En valeur intrinsèque elle paraît armée pour glaner deux nouveaux points.

Pour le reste, Neuchâtel a raté le coche à Sion, Kusnacht est enfin parvenu à prendre deux points contre le néo-promu Thoune, toujours à la recherche de son premier gain. Ainsi, après trois matches, seuls Lausanne et Villars Champéry à l'ouest, Bâle et Olten (un match en moins) à l'est, sont invaincus. Et seul Thoune fait le dur apprentissage de la ligue nationale avec bien moins de panache que son compagnon de promotion Bâle.

QUATRIÈME TOUR

Les tours de championnat se succédant à haute dose, le quatrième est prévu pour ce soir. A considérer les premiers résultats, aucun match ne paraît ressortir particulièrement du lot.

A l'ouest, Lausanne marquera encore de nombreux buts face à Sion, Villars Champéry ne devrait pas connaître de difficultés à Viège et Morges ne pèsera pas lourd devant Fribourg. Quant au derby Neuchâtel - Fleurier, nous en parlons par ailleurs.

A l'est, Uzwil ne sera pas certain d'obtenir le gain du match contre Davos, Bâle pourrait poursuivre son ascension contre Bienne dans la cité rhénane, Olten ne fera qu'une bouchée de Thoune alors que Zurich — privé de Keller pour neuf matches — est en mesure de gagner le derby à Kusnacht.

Une morne journée si les pronostics se réalisent, Faisons donc appel à « la glorieuse incertitude du sport » pour donner un peu de piment à cette soirée...

P.-H. B.

## CE SOIR À MONRUZ : C'EST L'HEURE DU DERBY !

# FLEURIER HÉSITE : QUI JOUERA AU BUT ?

**D'une vallée profonde de l'arrière-canton, Fleurier descendra ce soir à la patinoire de Monruz pour y affronter les maîtres de céans.**

**Que de fois déjà par le passé, les rencontres entre Neuchâtel et Fleurier ont dépassé par leur signification le cadre d'un simple derby sportif. Chacun, à l'usine, à l'école, ou ailleurs, se sent concerné et tient prêt en lui le sourire narquois et le bon mot à servir aux premières heures du lendemain au partisan malheureux qui a vu son équipe vaincue. Seuls les joueurs peut-être et ceci dans une certaine mesure d'ailleurs, garderont à cette rencontre son sens réel. Pour les Vallonniers, comme pour Neuchâtel, c'est certain, il faut vaincre à tout prix pour garder intactes leurs chances d'accéder au tour de promotion.**

**Les hommes de Vincent redoutent particulièrement la rencontre de ce soir ; devant l'importance de l'enjeu, un mauvais départ, un léger « passage à vide » peuvent avoir des conséquences démesurées, l'énervement des joueurs peut rapidement mener au naufrage...**

**Fleurier se présentera au complet. La seule incertitude réside en la question de savoir qui de Martin ou Eisenring occupera le poste de gardien. Après sa prestation contre Viège, ce dernier devrait mériter la confiance de son entraîneur.**

**Que de ressources inestimables à puiser dans la fierté de venir du Vallon, de donner une coriace réplique à ceux d'En-bas et de peut-être effacer des mémoires certains défaites amères des championnats passés.**

**J.-P. D.**

## Neuchâtel sans Paroz ?

Une inconnue également pour Neuchâtel : Paroz jouera-t-il ? Blessé à la pommette, à Sion, le « centre » de la première ligne d'attaque est une des pièces maîtresses de Renaud. Son absence — si absence il y a — posera un problème à l'entraîneur neuchâtelois dans la mesure où il démantèlera la seconde ligne pour aligner Stenz entre les frères Wittwer. Or, le but fixé par Renaud étant la progression de toute son équipe, il est probable qu'il se tournera vers une autre solution. Solution qui interviendra peu avant le match, suivant l'état de santé de Paroz présent à l'entraînement hier soir.

P.-H. B.

football

## LU DANS « L'ÉQUIPE »

# DES LOUANGES POUR L'ÉQUIPE SUISSE

Le match Suisse-Italie ne laissera pas seulement d'excellents souvenirs dans les cœurs des partisans helvétiques et des « Tifosi », mais également dans ceux des différents observateurs neutres qui étaient sur place.

Après les éloges adressés à l'équipe suisse par l'entraîneur fédéral allemand Helmut Schoen, d'autres « envoyés spéciaux » de la presse étrangère se sont déclarés également enthousiasmés par le match de Berne et notamment Jacques Ferran de « L'ÉQUIPE ».

Le chef de la rubrique football du quotidien sportif français écrit notamment : **« Il faut avoir assisté à ce match pour dire ce qu'il fut véritablement : un spectacle d'une rare plénitude, marqué par une générosité offensive dont l'amplitude finissait par se perdre au niveau de la grande compétition. »**

Et il poursuit : **« Suisses et Italiens ont bien mérité du football européen. Leur duel vaudrait la peine d'être projeté intégralement sur nos petits écrans. »** Parlant de Kudi Mueller, dont la débauche d'énergie et le travail incessant auraient mérité un meilleur sort, Jacques Ferran ajoute : **« Le diable en personne n'aurait pas fait mieux que l'opiniâtre et mobile avant-centre des Grasshoppers qui fut l'un des bourreaux de Nîmes en coupe de l'UEFA. »**

Mais le journaliste français ne chante pas uniquement les louanges des Suisses dont il affirme que le jeu ample, rapide et précis — exemplaire — **« était sans doute au-dessus de leurs moyens actuels ».** Analysant le comportement des Italiens, il se montre surpris d'avoir découvert des joueurs qui manifestaient **« une présence et une ambition étonnantes »** et il poursuit : **« Car c'est une découverte capitale que ce match nous a permis de faire : celle d'une « squadra » reconvertie vers le jeu offensif, d'une « squadra » collective, épanouie, généreuse et porteuse d'étonnantes promesses. »**

Après avoir affirmé que Prosperi était **« en état de grâce »**, Jacques Ferran conclut ainsi : **« Un superbe match en fin de compte, dont on ne finirait pas d'inventorier la richesse. Les Suisses ont échoué peut-être parce que leur célèbre milieu de terrain n'a pas imposé sa loi comme l'espérait l'entraîneur Michaud. Le « Parisien » Chapuisat y travailla beaucoup mais avec une réussite assez modeste. »**

## Des erreurs dans les résultats de la IIIe ligue neuchâteloise

Des erreurs de transmission se sont malheureusement produites dans la publication des résultats du championnat neuchâtelois de troisième ligue, dans notre édition de lundi. Serrières a battu Superga II 8-1, Floria Ib - L'Areuse a été arrêté à 2-1 et Sonvilier a battu Travers 5-3. Les intéressés voudront bien nous excuser de cet incident indépendant de notre volonté.

D'autre part, les résultats du championnat suisse de ligue B ont « sauté ». Nous prions nos lecteurs de nous excuser de cette erreur et de les trouver ci-dessous :

Bellinzone - Lucerne 0-1. Bienne - Aarau 3-2. Buochs - Bruhl 3-3. Chênois - Wettingen 5-1. Carouge - Neuchâtel Xamax 0-3. Martigny - Mendrisiostar 0-0. Young Fellows - Vevey 2-1.

cyclisme

## Le record de l'heure menacé d'être battu de 150 mètres

# Ole Ritter persuadé du succès d'Eddy Merckx à Mexico

Eddy Merckx, qui est arrivé samedi à Mexico, et dont la date de la tentative contre le record du monde de l'heure n'est pas encore fixée, a fait son premier entraînement sur le vélodrome olympique.

Merckx a tourné d'abord seul pendant une demi-heure, puis pendant trois quarts d'heure, il a roulé derrière une moto conduite successivement par l'Italien Luigi Casola, directeur du vélodrome, et par le Belge Michiels. Merckx s'arrêta à plusieurs reprises pour demander à son mécanicien italien Ernesto Colnago de régler la selle et les pignons du développement.

C'est sous un soleil éclatant avec un léger vent que Merckx a fait son premier contact avec la piste, réalisant au cours de la première partie de sa séance une moyenne de 23 à 24 secondes par tour de piste, soit 333 mètres.

Au cours de ces essais, le quadruple vainqueur du Tour de France s'est servi du cadre du vélo de 5 kg 750 grammes prévu pour sa tentative officielle, mais il ne s'est pas servi des roues spéciales. Merckx tirait un braquet de 52-14 qui développe 7 m 70 et il est vraisemblable qu'il conservera ce braquet pour sa tentative. Bien qu'il n'ait pas révélé à la presse son tableau de marche, il est probable qu'il sera supérieur de seulement 150 mètres à celui de Ritter, si bien que Merckx sera obligé de fournir un effort supérieur dans le dernier quart d'heure s'il veut faire une différence plus nette.

Pour sa part le Danois Ole Ritter, actuel « recordman » du monde de l'heure avec 48 km 653, réalisés le 10 octobre 1968 à Mexico, est convaincu de la réussite du Belge qui s'attaquera à son record dans le courant de la semaine prochaine au vélodrome de la capitale mexicaine. **Je crois que Merckx battra mon record, mais pas aussi nettement qu'on ne pense,** a déclaré le coureur danois dans une interview à la Télévision italienne. **Merckx réussira certainement une performance supérieure à la mienne, mais je ne crois pas qu'il puisse franchir la barrière des 50 kilomètres comme tout le monde en est convaincu.** Ritter a également ajouté qu'il essaierait de reprendre son record l'an prochain si le Belge s'en emparait. **Tout dépendra toutefois de la performance que Merckx réussira,** a-t-il dit.

## C'EST POUR AUJOURD'HUI À 16 HEURES

**Eddy Merckx fera sa tentative contre le record du monde de l'heure dans la matinée de mardi, a annoncé à Mexico Giorgio Albani. Son directeur sportif a ajouté qu'il se mettrait en piste au véiodrome olympique de Mexico au plus tard à 9 heures du matin (16.00, heure suisse). L'ancien champion du monde a fait valoir qu'il avait constaté que le vent se levait à partir de 10 heures et que, dans ces conditions, sa tentative devait avoir lieu dans les premières heures de la matinée, quand le soleil brille et que la température est encore fraîche.**

**Il convient de souligner que les écarts de température sont considérables à Mexico, à 2240 mètres d'altitude, entre les premières et les dernières heures du matin.**

**Le directeur sportif du champion belge a d'autre part renoncé, en raison de dangers d'averses, à envisager que la tentative ait lieu dans la soirée. Dimanche soir, une pluie torrentielle s'était abattue sur la capitale mexicaine pendant plus de cinq heures.**

## Graechen étape du Tour de Suisse 73

Le Tour de Suisse fera étape l'an prochain à Graechen, une station haut-valaisanne située à 1617 mètres d'altitude. La caravane de la grande boucle helvétique gagnera Graechen par Viège, Stalden et Saint-Nicolas. Les derniers neuf kilomètres de cette étape seront particulièrement accidentés, la différence d'altitude étant de 500 mètres entre Saint-Nicolas et Graechen.

## Superprestige dominé par... Eddy Merckx !

Avec le Grand prix des Nations s'est terminée la saison cycliste internationale marquée par l'outrageuse domination du belge Eddy Merckx. Bien qu'il n'ait pas pris le départ de cette ultime classique, l'ancien champion du monde a remporté sans problème le trophée superprestige devant trois français : Poulidor, Guimard et Hézard.

CLASSEMENT FINAL

1. Eddy Merckx (Be) 438 points ; 2. Raymond Poulidor (Fr) 210 ; 3. Cyrille Guimard (Fr) 148 ; 4. Yves Hézard (Fr) 130 ; 5. Joop Zoetemelk (Hol) 125 ; 6. José Fuente (Esp) 110 ; 7. Felice Gimondi, (It), Marino Basso (It), Luis Ocana (Esp) 100 ; 10. André Dierickx (Be) 91 ; 11. Miguel Maria Lasa (Esp) 90 ; 12. Roger de Vlaeminck (Be) 90 ; 13. Noël van Tyghem (Be) 81 ; 14. Bernard Thévenet (Fr) 75 ; 15. Roger Swerts (Be) et Frans Verbeeck (Be) 70 points.

## Il est vrai qu'il est solidement appuyé

# Michaud réussit très bien

Un 0-0 n'a jamais suscité autant d'enthousiasme. C'est un compliment indirect à l'adresse des deux équipes et de leurs entraîneurs. Ils le méritaient car ils n'ont pas triché. Ni Michaud, ni Valcareggi. L'esprit était bon. Michaud réussit très bien à son poste, lui qui n'a pas de diplôme, pas de certificat. Ça ne m'étonne pas. Il connaît le football. Il connaît les hommes qui le pratiquent et il a une vision très claire du jeu. Comme quand il était arrière libre. Il entretient avec les joueurs un contact amical qui lui permet de les approcher de plus près. Il est des leurs.

MILIEU FAVORABLE

Mais sa tâche est relativement facile. La carrure de Thommen lui offre un sacré soutien. Il ne faut pas oublier cette présence. Elle a du poids. Thommen est un personnage important : plus important qu'on ne croit. Et puis, avec six joueurs de Bâle, il bénéficie aussi de l'appui de Benthaus, du travail de Benthaus dont il partage les vues et dont il a appris beaucoup de choses. On a, en quelque sorte, reconstitué à l'échelon de l'équipe nationale les conditions qui ont créé le FC Bâle de cette époque. Une excellente solution : elle porte des fruits.

Helmuth Schœn était à Berne en observateur. Il s'est exprimé de façon fort élogieuse à l'endroit des Suisses, ses futurs adversaires. Les Italiens l'ont déçu : des nains, en comparaison avec ceux qui ont atteint la finale des championnats du monde. Jugement très subjectif : ce sont les Italiens qui ont éliminé les Allemands au Mexique. Si les Italiens étaient si faibles, les Suisses ne devaient pas valoir grand-chose ! Schœn a été à la fois trop poli et trop engagé dans le passé.

A POINT NOMMÉ

Le 15 novembre, il aura l'occasion de parler le langage du football. Michaud et son équipe seront à l'examen de l'Allemagne : la plus forte sélection européenne du moment. Ce match arrive à point nommé. Il situera la valeur de notre équipe nationale qui, après avoir partagé l'enjeu avec l'Angleterre à Wembley, vient de jouer à égalité avec un des finalistes de la Coupe du monde et avec le vainqueur olympique. Et maintenant, le champion d'Europe !

G.C.

divers

## TOUR DU LANDERON

# DOESSEGGER VICTORIEUX

**Dans le cadre du Tour du Landeron, l'Argovien Werner Doessegger a gagné un cross de dix kilomètres dans le temps excellent de 32'46, battant un autre membre de la tribu Doessegger, Roland, de près de deux minutes. En raison du manque de place, nous reviendrons demain plus en détail sur cette importante manifestation qui a réuni plus de deux cents athlètes.**

**● Gordon Banks, le gardien de but de l'équipe d'Angleterre, blessé dimanche à l'œil droit dans un accident automobile, n'a pratiquement aucune chance de pouvoir rejouer avec son club de Stoke City cette saison, a estimé M. Gordon Crowe, chirurgien du club. Il n'a en fait qu'une chance sur deux de recouvrer la vue de son œil droit, a-t-il déclaré. Gordon Banks, qui avait été opéré d'urgence, a passé une bonne nuit et son état est décrit lundi comme satisfaisant à l'hôpital Royal de Stoke.**

(Voir également en page 17.)

## SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

**Liste des gagnants du concours No 41 des 21-22 octobre 1972 :**

**17 gagnants avec 13 points = 3665 fr. 05.**

**454 gagnants avec 12 points = 137 fr. 25.**

**4561 gagnants avec 11 points = 13 fr. 65.**

**26.796 gagnants avec 10 points = 2 fr. 30.**

## SPORTS dernière

### AUTOMOBILISME

**● L'équipage formé de Ruedi Helbling et Xavier Perrot a remporté, sur le circuit de Hockenheim (Allemagne), les trois heures du Club suisse de la formule course, dernière épreuve de la saison.**

### NATATION

**● L'équipe de Swim Boys Bienne a remporté un concours intervilles avec 239 points, précédant Colmar (141) et Belfort (117). Le meilleur résultat a été réalisé par Barbara Maurer qui a nagé le 200 mètres 4 nages en 2'44"4.**

### ATHLÉTISME

**● Le Roumain Tudor Stan a réalisé la meilleure performance mondiale junior au marteau, avec un jet de 72 m 38, réussi lors d'une réunion tenue à Bucarest. L'ancien record appartenait au Soviétique Kozak avec 71 m 51.**

boxe

## Manœuvres et surenchère

# Frazier-Foreman titre en jeu des poids lourds en Jamaïque ?

Le champion du monde des poids lours, Joe Frazier, a signé un contrat en vue d'un combat avec George Foreman, titre en jeu, qui aura lieu en Jamaïque, vraisemblablement à Kingston et en plein air, le 25 janvier. Yancee Durham, « manager » du champion, a déclaré qu'il avait d'abord accepté un combat Frazier-Foreman à Houston (Texas), le 15 novembre, mais que le contrat ne fut jamais signé.

SURENCHÈRE

Les promoteurs d'Houston et de New-York, qui depuis plusieurs semaines se livrent à la surenchère à coup de centaines de milliers de dollars pour obtenir ce championnat du monde des poids lourds, ne semblent cependant pas avoir pris au sérieux la nouvelle d'origine nébuleuse et selon laquelle les deux Noirs américains s'affronteront le 25 janvier en Jamaïque.

Dans les milieux pugilistiques new-yorkais, on croit plutôt que Yancee Durham a annoncé la conclusion du match pour calmer les congressistes du conseil mondial, qui lors de leur assemblée à Mexico ont lancé un ultimatum au champion du monde de toutes catégories, le menaçant de sanction s'il ne se décidait pas immédiatement à défendre sa couronne contre Foreman, considéré comme son challenger numéro un.

MANŒUVRES

Cependant, il est exact, souligne-t-on dans ces mêmes milieux, que l'office du tourisme jamaïquain tente depuis quelque temps de négocier l'organisation du combat avec l'aide financière, dit-on, du gouvernement qui serait disposé à déposer en banque 800.000 dollars de garantie à Frazier et la moitié de cette somme pour le challenger.

Ces conditions sont les mêmes que celles proposées par les organisateurs d'Houston et ceux du Madison Square Garden de New-York. Il s'agirait, assure-t-on dans le monde de la boxe aux Etats-Unis, d'une manœuvre de l'entourage de Joe Frazier pour amener les promoteurs d'Houston et de New-York à porter leur offre à un million de dollars au champion du monde !

Visitez à Neuchâtel notre grande exposition sur 6 étages - 3000 m2 - Plus de 200 mobiliers modernes, classiques et de style - Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur - Du plus simple au plus luxueux - Un choix de meubles unique en Suisse romande - Concessionnaire exclusif Europe-Meubles - achats massifs = prix superavantageux - Larges facilités de paiement - Livraisons franco domicile dans toute la Suisse - Reprise de vos anciens meubles - Pas de problème de parcage - Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives) à 5 minutes de notre exposition - Nous nous flattons d'être les spécialistes du meuble rembourré, ce qui nous oblige à avoir en permanence un choix tout à fait exceptionnel - **Meubles Meyer - Fbg de l'Hôpital - Neuchâtel** - Tél. (038) 25 75 05 - Le cheval est la plus noble conquête de l'homme - Le client satisfait est la plus noble conquête de Meubles Meyer - Visitez notre vaste exposition sur 3000 m2 - 6 étages de mobiliers modernes, classiques et de style - Grand département de tapis et rideaux - Nous vous réservons un accueil chaleureux - Nous vous offrons le café ou un rafraîchissement à notre bar - Nous vous offrons également un choix de meubles unique en Suisse romande - De plus, vous pouvez visiter notre exposition tout à fait librement - Sur désir, des spécialistes vous conseilleront volontiers - Plus de 200 mobiliers modernes, classiques et de style - Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur - **Du plus simple au plus luxueux** - Le bonheur chez soi commence avec des meubles Meyer -Concessionnaire exclusif Europe-Meubles pour les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève - Europe-Meubles est la plus importante organisation de la branche ameublement - Europe-Meubles groupe plus de 500 maisons faisant leurs achats en commun, d'où nos prix superavantageux - Un choix international de meubles unique en Suisse romande - Sur désir, facilités de paiement - Livraisons franco domicile dans toute la Suisse - Reprise de vos anciens meubles - Fiancés ! Garde-meuble gratuit jusqu'à votre mariage - Notre immense exposition sur 6 étages est ouverte chaque jour de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 - **Samedi ouvert sans interruption de 8 h à 17 h** - Pas de problème de parcage - Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives) à 5 minutes de notre exposition - Vu l'affluence du samedi après-midi, nous recommandons aux personnes qui le peuvent de venir le samedi matin déjà ou, si possible, en semaine - Ah ! Ces Meubles Meyer, quel confort - Vraiment ! Le confort chez soi commence avec des Meubles Meyer - Nous nous flattons d'être les spécialistes du meuble rembourré, ce qui nous oblige à avoir en permanence un choix tout à fait exceptionnel - Visitez à Neuchâtel le Paradis du meuble - Immense exposition sur 6 étages - 3000 m2 - **Plus de 200 mobiliers modernes, classiques ou de style** - Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur - Du plus simple au plus luxueux - Un choix de meubles unique en Suisse romande - Europe-Meubles = Achats massifs, prix superavantageux - Larges facilités de paiement - Livraisons franco domicile dans toute la Suisse - Reprise de vos anciens meubles - Concessionnaire exclusif Europe-Meubles pour les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève - Nous vous réservons le meilleur accueil - Nous vous offrons le café ou un rafraîchissement à notre bar - Le bonheur chez soi commence avec des Meubles Meyer - Nous vous présentons les toutes dernières nouveautés en provenance de France, Espagne, Italie, Allemagne, Belgique, Angleterre, Hollande, Suède, Norvège, Suisse, etc. - Pour les jeunes, un choix immense de studios, chambres de jeunes, bibliothèques, fauteuils « Hippies » - Meubles Meyer - Fbg de l'Hôpital - Neuchâtel - Tél. (038) 25 75 05 - **Notre maison à Lausanne - Petit-Chêne 27 - Galerie Sainte-Luce - Tél. (021) 20 26 81** - Nos spécialistes vous conseilleront volontiers - Visitez à Neuchâtel notre vaste exposition sur 6 étages - 3000 m2 - Plus de 200 mobiliers modernes, classiques et de style - Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur. Un choix de meubles unique en Suisse romande - Larges facilités de paiement - Garantie de longue durée - Livraisons franco domicile dans toute la Suisse - Reprise de vos anciens meubles - Nous vous réservons un accueil chaleureux - Nous nous flattons d'être les spécialistes du meuble rembourré, ce qui nous oblige à avoir en permanence un choix tout à fait exceptionnel - Le bonheur chez soi commence avec des Meubles Meyer - Service après-vente impeccable - Concessionnaire Europe-Meubles pour les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève - Europe-Meubles = Achats massifs, prix superavantageux - Visitez à Neuchâtel notre magnifique et vaste exposition sur 3000 m2 - 6 étages de mobiliers modernes, classiques et de style - Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur - Un choix de meubles unique en Suisse romande - Larges facilités de paiement - Garantie de longue durée - Livraisons franco domicile dans toute la Suisse - **Reprise de vos anciens meubles = Meubles Meyer** - Fbg de l'Hôpital - Neuchâtel - Tél. (038) 25 75 05 - Même maison à Lausanne - Petit-Chêne 27 - Galerie Sainte-Luce - Tél. (021) 20 26 81 - Le bonheur chez soi commence avec des Meubles Meyer - Visitez à Neuchâtel notre immense exposition sur 6 étages - 3000 m2 - 200 mobiliers modernes, classiques et de style - Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur - Larges facilités de paiement - Garantie de longue durée - Livraisons franco domicile dans toute la Suisse - Nous vous réservons le meilleur accueil - Pas de problème de parcage - Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives) à 5 minutes de notre exposition - Nous nous flattons d'être les spécialistes du meuble rembourré, ce qui nous oblige à avoir en permanence un choix tout à fait exceptionnel - **Meubles Meyer - Un choix de meubles unique en Suisse romande** - Grand département de tapis et rideaux - Visitez à Neuchâtel notre vaste exposition - 3000 m2 - 6 étages de meubles modernes, classiques et de style - Plus de 200 mobiliers exposés - Du plus simple au plus luxueux - Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur - Larges facilités de paiement - Garantie de longue durée - Livraisons franco domicile. Visitez à Neuchâtel notre grande exposition sur 6 étages - 3000 m2 - Plus de 200 mobiliers modernes, classiques et de style - Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur - Du plus simple au plus luxueux - Un choix de meubles unique en Suisse romande - Concessionnaire exclusif Europe-Meubles - achats massifs = prix superavantageux - **Larges facilités de paiement** - Livraisons franco domicile dans toute la Suisse - Reprise de vos anciens meubles - Pas de problème de parcage - Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives) à 5 minutes de notre exposition - Nous nous flattons d'être les spécialistes du meuble rembourré, ce qui nous oblige à avoir en permanence un choix tout à fait exceptionnel - Meubles Meyer - Fbg de l'Hôpital - Neuchâtel - Tél. (038) 25 75 05 - Le cheval est la plus noble conquête de l'homme - Le client satisfait est la plus noble conquête de Meubles Meyer - Visitez notre vaste exposition sur 3000 m2 - 6 étages de mobiliers modernes, classiques et de style - Grand département de tapis et rideaux - Nous vous réservons un accueil chaleureux - Nous vous offrons le café ou un rafraîchissement à notre bar - **Nous vous offrons également un choix de meubles unique en Suisse romande** - De plus, vous pouvez visiter notre exposition tout à fait librement - Sur désir, des spécialistes vous conseilleront volontiers Plus de 200 mobiliers modernes, classiques et de style - Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur - Du plus simple au plus luxueux - Le bonheur chez soi commence avec des meubles Meyer - Concessionnaire exclusif Europe-Meubles pour les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève - Europe-Meubles est la plus importante organisation de la branche ameublement - Europe-Meubles groupe plus de 500 maisons faisant leurs achats en commun, d'où nos prix superavantageux - Un choix international de meubles unique en Suisse romande - Sur désir, facilités de paiement - Livraisons franco domicile dans toute la Suisse - Reprise de vos anciens meubles - **Fiancés ! Garde-meuble gratuit jusqu'à votre mariage** - Notre immense exposition sur 6 étages est ouverte chaque jour de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30- Samedi ouvert sans interruption de 8 h à 17 h - Pas de problème de parcage - Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives) à 5 minutes de notre exposition - Vu l'affluence du samedi après-midi, nous recommandons aux personnes qui le peuvent de venir le samedi matin déjà ou, si possible, en semaine - **Ah ! Ces meubles Meyer, quel confort** - Vraiment ! Le confort chez soi commence avec des meubles Meyer - Nous nous flattons d'être les spécialistes du meuble rembourré, ce qui nous oblige à avoir en permanence un choix tout à fait exceptionnel - Visitez à Neuchâtel le Paradis du meuble - Immense exposition sur 6 étages - 3000 m2 - Plus de 200 mobiliers modernes, classiques ou de style - Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur - Du plus simple au plus luxueux - Un choix de meubles unique en Suisse romande - Europe-Meubles = Achats massifs, prix superavantageux - Larges facilités de paiement - Livraisons franco domicile dans toute la Suisse - Reprise de vos anciens meubles - Concessionnaire

# PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

**à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance**

**Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.**

## A vendre

**JOLIE CHIENNE,** berger belge Grœnendael, 3 ½ mois, excellente gardienne, pure race. Tél. (038) 55 15 78.

**FOURNEAU A MAZOUT,** état de neuf, rendu à domicile. Tél. 33 39 08.

**JEUNE LAPINS** pour engraisser. Tél. (038) 36 13 36.

**PATINS NO 38,** état neuf, 50 fr. Tél. 24 23 36, heures des repas.

**4 PNEUS CLOUS** Semperit radiaux, avec jantes pour Opel Record, 350 fr. Tél. (038) 46 16 49.

**4 PNEUS CLOUTES** pour VW 5 60-15 Tubeless + chaînes, porte-bagages, le tout 180 fr. Tél. 53 25 87.

**SKIS AUTHIER GT** métalliques, 210 cm, état neuf. Tél. 24 76 65, heures des repas.

**SALLE A MANGER ACAJOU,** 6 chaises, 1500 fr. ; batterie d'orchestre, Premier ; poussette Peg ; robe de mariée, longue, taille 40. Tél. 41 34 72.

**PORTE-BAGAGES** pour Simca ; 4 pneus clous pour Ford Mustang ; tapis, poil de vache, 2 x 1,60 et 1,80 x 2,40. Téléphone (038) 31 19 73, heures des repas.

**POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI,** caravane 4 places, en bon état. Téléphone (038) 31 19 73, heures des repas.

**HABITS,** taille : 34, 36, 38, pour jeunes filles ou dames. Tél. 24 76 22, Pavés 30.

**2 PNEUS NEIGE** regommés, 100 % neufs, sans clous, 700-6-40 13 ; 4 pneux été, très bon état, prix avantageux. P. Calame, 2035 Corcelles. Tél. 31 20 14.

**4 PNEUS CLOUS** 590 x 14, 2, montés sur jantes, 4 trous. Tél. (038) 24 38 64.

**4 PNEUS CLOUS** pour Simca 1000, état neuf. Tél. 42 34 71, heures des repas.

**SKIS DINAMIC** VR 17, neufs, longueur 2 m, valeur 600 fr., prix à discuter. Tél. 31 63 10.

**2 PAIRES SKIS** métalliques, 200 cm, avec fixations de sécurité, 250 fr. la paire. Téléphone 31 60 55.

**PATINS BOTTINES** blanches No 27. Téléphone 33 15 73.

**4 PNEUS NEIGE RADIAUX** avec clous montés sur jantes, pour Kadett 155 SR13 (état de neuf), prix avantageux. Tél. 41 14 08, heures des repas.

**CHAMBRE A COUCHER,** salle à manger, salon, bibliothèque, état de neuf, prix à discuter. Tél. (038) 46 18 28, de 8 h 30 à 21 h.

**POUSSETTE DE CHAMBRE** et poussette, bon état. Rue de Neuchâtel 18, Peseux.

**CUISINIERE A GAZ,** 3 feux, bon état. Téléphone 24 77 88.

**4 PNEUS A NEIGE,** 590 x 13 ; 2, 5.20 x 10 et 1 remorque, en parfait état. Tél. 25 12 32.

**FOURNEAU A MAZOUT ;** 2 fauteuils ; 1 radio, le tout en bon état. Tél. (038) 42 12 49.

## Perdus - Trouvés

**PERDU CHAT BLANC,** région les Perrières, Saint-Blaise. Tél. 33 47 56 ou 25 14 59.

## Offres d'emplois

**JE CHERCHE OUVRIER** en chauffage central pour entretien et déplacement, 1 jour par semaine. Tél. (039) 37 12 34.

## A louer

**A HAUTERIVE,** appartement meublé, confort. Tél. 33 19 13.

**A PESEUX,** à jeune homme sérieux, chambre avec salle de bains, libre immédiatement. Tél. 31 32 68.

**CHAMBRE,** part à la cuisine, à jeune fille. Tél. 25 08 36.

**BELLE GRANDE CHAMBRE** à 2 lits, bains. Tél. 25 97 22.

**CHAMBRE INDEPENDANTE** eau chaude + toilettes, pour le 1er novembre, à monsieur. Tél. 33 28 09.

**CHAMBRE MEUBLEE, BAINS,** pour le 1er novembre. Tél. 24 33 32.

**CORNAUX** appartement 3 pièces, confort, 365 fr., charges comprises. Tél. 47 19 72.

**APPARTEMENT 3 PIECES,** mi-confort, dépendances et petit jardin, quartier Vauseyon, pour le 24 novembre. Adresser offres écrites à GP 2585 au bureau du journal.

**AU CENTRE,** belle chambre, cuisine, bains à jeune fille. Tél. 25 17 76, après-midi.

**A CRESSIER,** appartement meublé d'une pièce, avec cuisine et douche, tout confort, 400 fr. par mois, tout compris. Libre tout de suite. Tél. (038) 33 35 25, de 9 à 13 heures et le soir de 19 à 21 heures.

**GARAGES,** situés Port-Roulant 16, à Neuchâtel ; eau, électricité, 70 fr. par mois. Tél. 24 76 58.

**CHAMBRES MEUBLEES** à un et deux lits, à demoiselle ; bains, vue. Tél. 24 34 40.

**CORCELLES, BELLE CHAMBRE** chauffée indépendante, W.-C., à monsieur. Tél. 31 18 03.

**CHAMBRE INDEPENDANTE** à monsieur. Téléphone 25 51 34.

**PONTS-DE-MARTEL,** appartement de 3 chambres, libre immédiatement. Téléphone 33 39 08.

**A NEUCHATEL, BEL APPARTEMENT MEUBLE,** confortable, 2 chambres, cuisine, douche, téléphone, 600 fr. par mois chauffage compris, éventuellement avec garage, libre immédiatement ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à DM 2582 au bureau du journal.

## Demandes d'emplois

**JEUNE DAME,** vendeuse, cherche emploi à la demi-journée. Adresser offres écrites à 2610-636 au bureau du journal.

**UNIVERSITAIRE DONNERAIT** leçons d'allemand, latin et grec. Tél. 25 46 73.

**DAME CHERCHE** travail à domicile. Adresser offres écrites à 2410-635 au bureau du journal.

**INFIRMIERE DIPLOMEE** cherche place dans entreprise. Adresser offres écrites à AJ 2579 au bureau du journal.

## Demandes à louer

**APPARTEMENT 2 PIECES,** confort, région Vauseyon. Adresser offres écrites à EN 2583 au bureau du journal.

## Divers

**A DONNER** 3 cobayes contre bons soins. Tél. 25 31 72.

**Pouponnière neuchâteloise**
(Institution privée)
Ecole de puériculture
**2416 Les Brenets**

**reçoit des enfants**
âgés de 10 jours à 4 ans pour séjour continu ou à la semaine.
Fr. 10.— par jour, alimentation et habits compris.
**Tél. (039) 32 10 26.**

**COUPE HARDY**
**Nombreux personnel**
**Service impeccable**
FRANÇOIS *coiffeur de Paris*
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

**Maintenant vous repassez vite et facilement toute votre lessive**

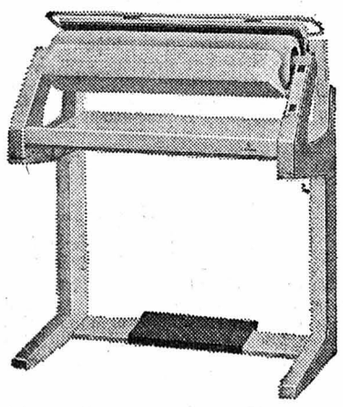

Nouvelle repasseuse **Siemens**
Venez voir cette admirable machine dans nos magasins
**Démonstration sans engagement**
*CLAUDE DUCOMMUN*
**ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ**
Orangerie 4 ✆ 25 28 00 Neuchâtel

**Unique dans la classe moyenne!**

# Datsun: l'une ou l'autre

Deux voitures semblables — et pourtant si différentes. Un dénominateur commun, le meilleur: ● moteur fougueux à ACT, jusqu'à 105 CV ● aménagement complet DATSUN ● suspension à 4 roues indépendantes ● équipement de sécurité ● et de plus elles sont étonnamment économiques. DATSUN propose cette alternative unique dans les classes 1600 et 1800 cmc — limousines, coupés (les deux existent aussi en version automatique) et break. 9 voitures différentes. A partir de frs 10950.-. Un choix s'offre à vous. Il faut en profiter.

**DATSUN 1800**
l'élégance classique

**DATSUN 180 B**
la ligne dynamique

DATSUN (Suisse) SA, Urdorf/Zurich

**Actuellement reprises particulièrement avantageuses**

**Garantie DATSUN: 12 mois ou 20000 kilomètres** DATSUN **Service DATSUN: plus de 200 agences dans toute la Suisse**

**Votre région:** **La Chaux-de-Fonds :** Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand & Asticher, rue de l'Est 31 (039) 23 51 88, Raoul Boichat, Station-Service Shell, 147, avenue Léopold-Robert (039) 23 70 44. **Neuchâtel :** Mario Bardo, garage-carrosserie, Sablons 47-51 (038) 24 18 42. **Travers :** Garage Maurice Caretti (038) 63 13 32.

**AGENCE principale**
**Garage Mario BARDO**
Sablons 47 - NEUCHÂTEL ✆ (038) 24 18 42
**DÉMONSTRATIONS**
**sans engagement**
**sur rendez-vous**
Ouvert le dimanche matin

# OSS 117 franchit le canal

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

**RÉSUMÉ :** Hubert Bonisseur de la Bath envoie le nommé Jack au ciment pour le compte après avoir malmenée Bob Jordan.

## Un nettoyage par le vide

Dans le silence soudainement établi, un léger déclic alerta Hubert, qui se retourna juste à temps pour voir l'increvable Jordan qui, s'étant remis debout, hagard, venait de faire jaillir la lame d'un solide couteau à cran d'arrêt. Décidément, l'affaire se corsait, et une mesure de première urgence s'imposait, qui consistait à réduire la distance, de façon à empêcher un lancer presque toujours imparable. En deux pas rapides, ce fut fait. Bien campé sur ses jambes légèrement pliées, les mains ouvertes un peu en avant du corps, les bras à peine écartés du torse, il attendit. Les yeux bleus de Jordan s'étaient injectés de sang.

Soudain, le colosse poussa un cri terrible en frappant du pied, et lança son bras à la volée. Hubert ne fit pas un mouvement, devinant qu'il s'agissait d'une feinte. Le vrai coup partit aussitôt, et Hubert le bloqua en croisant vivement ses avant-bras. Ses mains s'enroulèrent vivement de part et d'autre du coude de son adversaire, qui fut obligé de suivre et se retrouva plié en deux, avec son bras tordu derrière le dos. Hubert commença par lui administrer un solide coup de genou en pleine figure. Puis, estimant qu'il fallait en finir, il saisit le couteau que Jordan avait laissé glisser sur le plat de son énorme dos, et en utlisa le manche pour faire sonner le crâne du colosse. C'était terminé.

Un peu essoufflé, Hubert aspira une longue goulée d'air, l'expira, et se retourna vers la jeune femme étendue sur le lit : « A votre service, madame ! » dit-il. Le couteau de Jordan était tout indiqué pour libérer la prisonnière des liens de sparadrap qui enserraient ses chevilles et ses poignets. « Merci », murmura-t-elle. « Si vous voulez mon avis, dit Hubert, il est préférable de ne pas moisir ici. » Il l'aida à se mettre debout, mais comprit que ses jambes ankylosées refuseraient de la porter. « Excusez-moi, murmura-t-il, mais je ne vois pas d'autre moyen. » Lui passant un bras autour du cou, elle se laissa porter par lui.

Quand ils furent dans la cuisine, il l'assit sur une chaise. « Une seconde », dit-il. Redescendant l'escalier, il éteignit la lumière dans la cave, referma la lourde porte de bois, et tourna deux fois la clé dans la serrure avant de la mettre dans sa poche. Puis, remontant, il transporta la femme de Mahmoud Ferdane dans le living-room, la mit dans un fauteuil confortable, fit de la lumière, décrocha le téléphone, et composa un numéro sur le cadran. La sonnerie dura longtemps au bout du fil, jusqu'à ce que la voix de Bug se fit entendre, excédée : « Qu'est-ce que c'est ? »

**Demain : La maison de Qasr el Nil**

# HOROSCOPE

La nervosité, la passion et la dispersion gouverneront l'ensemble de cette journée. Peu de réalisation concrètes et importantes seront faites.

**Naissances :** Les enfants de ce jour seront affectueux, calmes et extrêmement sensibles.

**BÉLIER** (21/3 - 19/4)

**Santé :** Prenez rendez-vous avec votre dentiste. **Amour :** Vous passerez une soirée très agréable. **Affaires :** Terminez au plus vite le travail en cours.

**TAUREAU** (20/4 - 20/5)

**Santé :** Soignez votre circulation du sang. **Amour :** Oubliez vos soucis et pensez plus à l'être aimé. **Affaires :** Ne dépensez pas au fur et à mesure.

**GÉMEAUX** (21/5 - 21/6)

**Santé :** Ne négligez pas de soigner vos pieds. **Amour :** Il faut savoir faire des concessions. **Affaires :** Adoptez une ligne de conduite prudente.

**CANCER** (22/6 - 22/7)

**Santé :** Ne consommez pas trop de conserves. **Amour :** Remplissez vos obligations envers les autres. **Affaires :** Libérez-vous de vos complications familiales

**LION** (23/7 - 23/8)

**Santé :** Ne jouez pas ainsi avec votre santé. **Amour :** Votre intuition vous indiquera la bonne voie. **Affaires :** Voyez les choses sous leur vrai jour.

**VIERGE** (24/8 - 23/9)

**Santé :** Evitez de vous agiter pour des riens. **Amour :** Profitez au maximum des bons moments. **Affaires :** Confiez vos préoccupations à un ami sûr.

**BALANCE** (24/9 - 23/10)

**Santé :** Soignez rapidement vos petits malaises. **Amour :** Bonne journée pour les divertissements. **Affaires :** Attention de ne pas blesser un supérieur.

**SCORPION** (24/10 - 22/11)

**Santé :** Evitez toute tension et fatigue nerveuse. **Amour :** Méfiez-vous des décisions et des gestes impulsifs. **Affaires :** Affrontez vos problèmes avec confiance.

**SAGITTAIRE** (23/11 - 21/12)

**Santé :** Ne faites pas subir à votre foie un mauvais traitement. **Amour :** Sachez vous justifier habilement. **Affaires :** Vous demandez trop aux autres et à vous-même.

**CAPRICORNE** (22/12 - 19/1)

**Santé :** Vous négligez les soins dentaires. **Amour :** Ne posez pas trop de questions. **Affaires :** Les obstacles ne doivent pas vous arrêter.

**VERSEAU** (20/1 - 18/2)

**Santé :** Préférez des menus simples à des repas compliqués. **Amour :** Maintenez de bons rapports avec votre belle-famille. **Affaires :** Ne décevez pas ceux qui ont confiance en vous.

**POISSONS** (19/2 - 20/3)

**Santé :** Utilisez régulièrement des tisanes diurétiques. **Amour :** Votre jalousie est injustifiée. **Affaires :** Accomplissez votre tâche au mieux.

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

Assiette de charcuterie
Crabe à l'américaine
Salade
Crème vanille

**LE PLAT DU JOUR :**

## Crabe à l'américaine

Retirez et faites revenir la chair de 4 crabes, flambez au cognac. Mélangez avec 150 g de riz créole 4 cuillerées de crème fraîche, 1 petite boîte de sauce à l'américaine, jaunes d'œufs et les blancs battus en neige. Farcissez-en les carapaces. Saupoudrez de chapelure. Mettez à four chaud 15 à 20 minutes.

## Des petites astuces

— Une cuillerée de crème fraîche ajoutée aux œufs battus au moment de faire une omelette est un des secrets du cordon-bleu.
— Pour doubler le volume de vos œufs brouillés, battez les blancs en neige.
— Un œuf qui flotte sur l'eau salée est toujours impropre à la consommation.
— Ajoutez un œuf battu à votre pâte à frire, elle sera merveilleusement légère.
— Puisque nous parlons des œufs, disons à toutes celles qui ont un souci de leur ligne que l'œuf ne fait pas grossir.

## La main

La main élémentaire, épaisse avec des larges doigts courts est en voie de disparition, du fait sans doute de l'évolution des individus, elle dévoile un manque total d'imagination.
La main conique, c'est le type le plus répandu chez les orientaux, large à la base, effilée à l'extrémité. Souvent appelée « main artistique » elle dénote beaucoup de sensibilité, un esprit rapide mais aussi un manque d'énergie.
La main carrée, c'est la main utile, pratique, méthodique, celle des caractères honnêtes, un peu pointilleux, portés vers les affaires.
La main spatulée dont la paume s'élargit en éventail : les doigts sont plus larges à leur extrémité. C'est la main des individualistes : inventeurs, explorateurs, aventuriers... tous ceux chez qui les qualités intellectuelles dominent.
La main noueuse, elle indique la profondeur de la pensée. Pour les possesseurs de telles mains, les contingences matérielles sont sans importance, ils n'ont pas de besoins, ils méprisent la vie mondaine.
La main pointue ou intuitive, la plus belle, elle est longue et étroite, ses doigts minces et effilés. Ceux qui possèdent de telles mains ont une sensibilité très vive, peu doués pour les affaires ; ils manquent aussi de logique.

## De quoi devenir végétarien...

Des chercheurs australiens ont paraît-il, réussi à fabriquer de la viande synthétique avec de la laine, tandis que des savants soviétiques auraient mis au point un steack à base de dérivés du pétrole...

## Des jambes légères

Si vous souffrez des jambes, apprenez à connaître ses ennemis : la station debout prolongée, les bains trop chauds, les vêtements garrots (panties, gaines), les talons trop plats, le manque d'exercice et de sport. Pour avoir la jambe mince et légère, il faut donc le mouvement fréquent. Le bain à 36 degrés, le repos pieds surélevés, le port de talons de 4 cm environ, la marche pieds nus sur la pointe des pieds, la pratique d'un sport continu et progressif : natation, patinage, bicyclette et surtout la gymnastique quotidienne, moyen le plus sûr d'accélérer la circulation veineuse dans vos jambes et de les garder ainsi toujours jeunes.
Si pour bien marcher pieds nus vous désirer durcir l'épiderme de vos pieds, frictionnez-les tous les matins à l'eau de Cologne à 90 degrés et évitez bains chauds et pierre ponce.
Si vous avez un soupçon de ventre, ne désespérez pas et ne croyez pas pour autant que vous êtes atteinte d'obésité. On peut être mince et avoir du ventre. Cela provient généralement d'un manque de « tonus » de la paroi abdominale (par manque d'entraînement) ou de la constipation. Comment y remédier ? Par une gymnastique abdominale qui « masse » l'intestin, également en évitant de porter des souliers à talons absolument pats (en cambrant le dos on rentre le ventre).

## A méditer

Après une grande haine il restera toujours une petite haine.

Proverbe chinois

# CARNET DU JOUR

## NEUCHÂTEL

**Théâtre :** 20 h 30, Folle Amanda.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Pologne, théâtre et société.
**Galerie des Amis des arts :** Exposition Maîtres de la lumière et Jean Bréant.
**Centre culturel neuchâtelois :** Exposition Makowski.
**Collège latin :** Exposition commémorative Edmond Privat.
**Galerie-club :** Exposition Ariane Grisel et Jules Gester.
**Centre neuchâtelois de la brocante :** Exposition peintres neuchâtelois.
**Galerie Ditesheim :** Exposition Jean Frelaut.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, Peter come backe ! 18 ans.
**Studio :** 20 h 30, Al Capone. 18 ans.
**Bio :** 18 h 40, La Croisade des innocents. 16 ans. 20 h 45, La Classe ouvrière va au Paradis. 16 ans.
**Apollo :** 15 h et 20 h 30, Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. 16 ans. Prolongation.
**Palace :** 20 h 30, Les Fous du stade. Enfants admis. Prolongation.
**Arcades :** 20 h 30, Les Malheurs d'Alfred. 16 ans.

**DANSE ET ATTRACTIONS**
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde jusqu'à 3 h.

**DANCINGS**
Le Corsaire jusqu'à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.

**Pharmacie d'office :** M. Wildhaber, Orangerie. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

**Service d'urgence des pharmacies :** Région Boudry - la Côte : J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

## AUVERNIER

**Galerie Numaga I et II :** Léon Zack, Paris, peintures-exposition rétrospective à l'occasion des 80 ans de l'artiste.

## PESEUX

**Cinéma de la Côte :** 20 h 30, « Z » (Il est vivant).

## VALANGIN

**Au château :** Musique ancienne, avec l'ensemble « Capella instrumentalis » de Genève.

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

15.30 Un regard sur le monde
16.00 Document d'histoire contemporaine
16.30 Bilder auf Deutsch
16.50 Fin
18.00 Téléjournal
18.05 C'était hier
L'aventure de la montre « chinoise » au XIXe siècle
18.20 (C) Demain
18.50 (C) Colargol
19.00 (C) Courrier romand
19.10 (C) Omer Pacha
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 (C) Le Lac des cygnes
21.40 (C) L'Education sentimentale
22.35 Téléjournal
Portrait en 7 images

## SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.50 (C) Les fourmis
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 Le Groenland
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Toni et Véronique
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Médecine pratique
21.20 (C) Sport 72
22.05 Téléjournal
22.15 Les aventures de John Kling

## FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.45 Je voudrais savoir
Le don du sang
13.55 Fin
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Pont-Dormant
20.30 Entente cordiale
21.25 Les cent livres
22.20 Les conteurs
23.20 24 heures dernière

## FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Alerte au sud
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) I.N.F. 2
20.30 (C) Les dossiers de l'écran
Que le meilleur l'emporte
23.30 I.N.F. 2 nuit

## SVIZZERA ITALIANA

18.10 Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 Incontri
19.50 Diapason
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 (C) Splendore nell'erba
22.50 Disco su Jhiaccio
23.50 Telegiornale

## ALLEMAGNE I

11 h, visite du président Heinnemann en Angleterre. 13 h, fin. 16.15, téléjournal. 16.20, les nouveaux livres. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, à feuilleter. 21 h, Le Rêve d'Herlemann. 22.25, téléjournal, météo.

## ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, hocus-pocus-musicus. 19.10, La Grande Barrière de corail. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, l'investiture pour les candidats aux élections. 21 h, amicalement vôtre. 21.50, la vie culturelle. 22.35, téléjournal, météo. 22.50, studio de nuit.

# RADIO

### Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, Le Tour du monde en quatre-vingts jours cent ans plus tard. 13 h, la radio raconte l'histoire, 1970. 13.10, mardi les gars. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, L'Enfant et la mort. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, les freins à disques. 18 h, le journal du soir. 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, le passe-partout. 20.30, Les Bonshommes, comédie de Françoise Dorin. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

### Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, nos patois. 11 h, petite histoire du ballet. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, médecine et santé. 20.30, journée des Nations unies ; à l'entracte, correspondance. 22 h, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

### Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfares. 9 h, le pays et les gens. 10.05, L'Automne, Glazounov. 10.20, radioscolaire. 10.50, En automne, chant, Brahms. 11.05, mélodies populaires russes. 11.30, ensembles champêtres. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, soucis financiers des personnes âgées. 14.40, caprice genevois. 15.05, réminiscences du Festival de Salzbourg.

16.05, lecture. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, l'homme peut-il devenir immortel ou L'Hibernation, satire. 21.35, festival folklorique de Lenzbourg. 22.25, jazz. 23.30, pop 72.

# BIBLIOGRAPHIE

**F. Chabrey**
**MATT RÉVEILLE LE COQ**
**(Fleuve Noir)**

Des bombes atomiques miniatures, fabriquées sur la base de déchets radioactifs évacués d'une centrale nucléaire, sont utilisées en Angola. La paix mondiale est en jeu. Un agent de la CIA, Frankie Matthews, secondé par un délégué du K.G.B., est chargé de conjurer le péril.

Pour la première fois, dans cet ouvrage publié sous la direction de Pierre Montel, le lecteur trouvera un panorama général et complet de la photographie : toutes les ressources, techniques et artistiques, qu'offrent normalement les matériels les plus récents, lui sont exposées par René Bouillot dans la première partie du livre ; mais, de plus, la deuxième partie met enfin à la portée du non-spécialiste, de l'amateur curieux, les applications techniques et scientifiques les plus modernes de la photographie qui, jusqu'à présent, étaient le fief exclusif des professionnels.

# MOTS CROISES

### Problème No 845

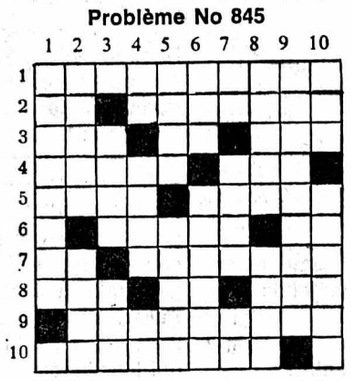

**HORIZONTALEMENT**

1. Une liste où nul ne lit jamais son nom. 2. Reçoit le Tom. — La chiourme en avait de longs. 3. Permet de soulever des masses. — Préposition. — Il travaille en chaussons. 4. Touffues. — La commère en a un bon. 5. En outre. — Un des fleuves des Enfers. 6. Pour fixer à demeure. — Conjonction. 7. Se mettent en quatre. — Retenue. 8. Prénom féminin. — Unité chinoise. — Marque le doute. 9. Le point capital. 10. Petit poème.

**VERTICALEMENT**

1. Bernadotte le devint. 2. Il présida la République allemande. — Un homme maladroit le fait en se coupant. 3. Il contribua à faire la lumière. — Roi de Juda. 4. Onomatopée. — Huile d'Arabie. — Saint. 5. Ornements. — Faire le veau. 6. Type d'une famille. — Fit des économies de bouts de chandelles. 7. Une couverture rassurante. — Celle du Gévaudan est célèbre. — Symbole. 8. Petit cochon. — Eau de Cologne. 9. Telle une Symphonie de Schubert. 10. Il a vu le jour avant nous. — Chaume laissé sur place.

### Solution du No 844

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | F | A | S | C | I | N | A | N | T | E |
| 2 | A | S | C | A | L | O | N | ■ | E | N |
| 3 | R | A | I | ■ | O | N | ■ | O | T | E |
| 4 | D | ■ | E | N | T | E | R | R | E | R |
| 5 | I | O | ■ | Y | E | S | O | ■ | A | V |
| 6 | E | N | D | O | S | ■ | S | O | U | E |
| 7 | R | E | I | N | ■ | A | I | S | ■ | E |
| 8 | ■ | I | C | ■ | A | I | N | E | E | S |
| 9 | A | L | T | E | R | N | E | N | T | ■ |
| 10 | A | L | E | R | T | E | ■ | T | A | G |

**SUPERMAN**

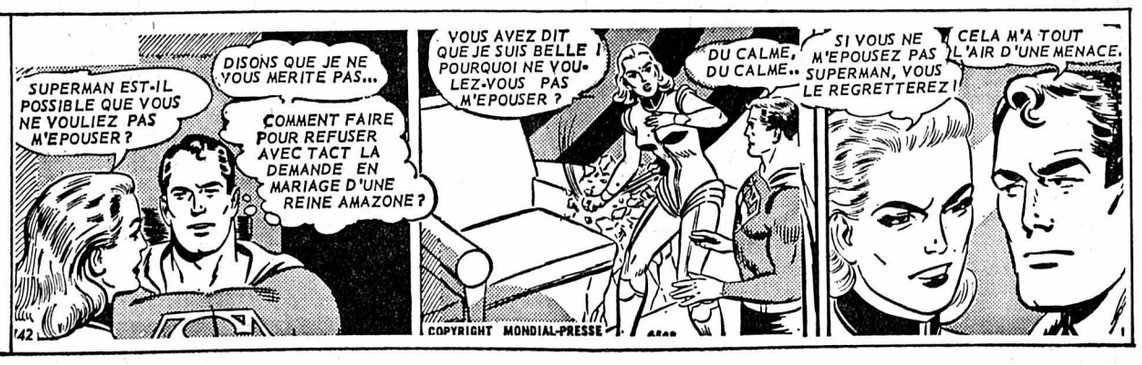


**SUBITO**

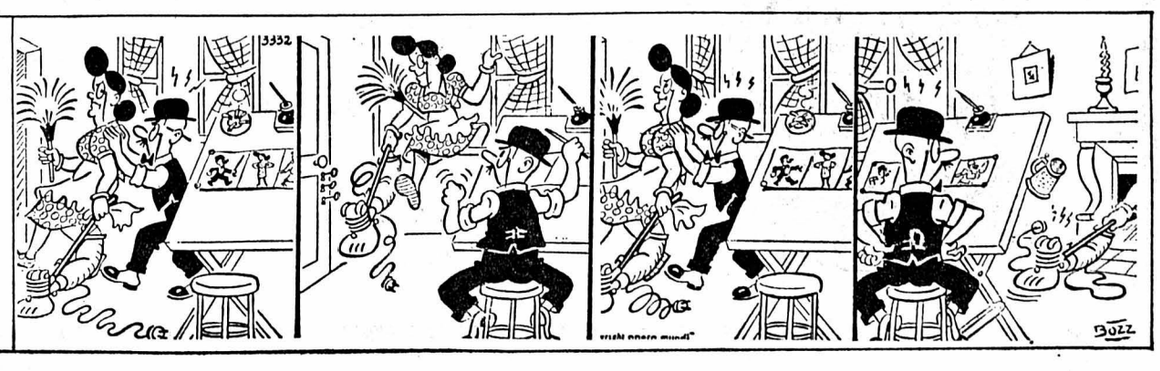

PUBLICITAS
NEUCHÂTEL
Terreaux 3-5
Tél. 25 42 25

Silvio Facchinetti
BOUCHERIE RAPIDE
SAINT-BLAISE
Tél. 33 14 41

Carrosserie d'Auvernier
protège votre voiture contre LA ROUILLE avec le procédé DINITROL
Tél. 31 45 66

LA TREILLE
le restaurant sympathique à l'étage

MINEX S.A.
J.-C. DEFOREL
Eaux minérales
Bureau : rue Maujobia 6
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 68 69

MENUISERIE
Schray Frères
NEUCHÂTEL
Rue de la Côte 11
Ø 25 16 41

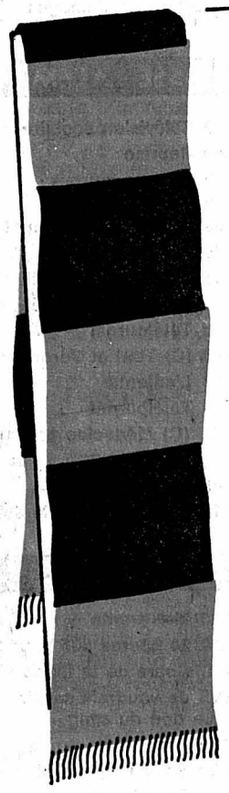

Patinoire de Monruz
Mardi 24 octobre à 20 h 30
FLEURIER
Neuchâtel-Sports
Tour de qualification
ligue nationale B

Chaque matin les sportifs lisent la
FAN
Feuille d'avis de Neuchâtel
L'Express

René Schenk
VELOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15
2000 Neuchâtel
Ø 25 44 52

CRÉDIT SUISSE
Place Pury Ø 25 73 01
La banque de votre choix

Hôtel-Restaurant du Marché
Restauration soignée
Service sur assiette et à la carte
Place des Halles
Fermé le dimanche
Tél. 24 65 98

COMPAGNIE ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE
CAP
C. Salvadé
& P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 44

Jean Cuanillon
au centre
Le plus grand choix à Neuchâtel
DANS SES 3 MAGASINS
NEUCHÂTEL Saint-Maurice
Saint-Honoré
PESEUX

# CLASSEMENTS

## LIGUE A

Kloten - La Chaux-de-Fonds 3-7 (1-0 0-2 2-5). Sierre - Langnau 8-1 (4-1 3-0 1-0). Lugano - Genève Servette 5-3 (2-2 1-0 2-1). Ambri Piotta - Berne 3-2 (2-0 0-1 1-1).

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. La Chx-de-Fds | 3 | 3 | — | — | 21-7 | 6 |
| 2. Sierre | 3 | 2 | — | 1 | 14-7 | 4 |
| 3. Ambri Piotta | 3 | 2 | — | 1 | 7-10 | 4 |
| 4. Berne | 3 | 1 | 1 | 1 | 12-10 | 3 |
| 5. Langnau | 3 | 1 | 1 | 1 | 10-16 | 3 |
| 6. Lugano | 3 | 1 | — | 2 | 10-13 | 2 |
| 7. Kloten | 3 | 1 | — | 2 | 9-12 | 2 |
| 8. Genève Servette | 3 | — | — | 3 | 10-18 | 0 |

## LIGUE B

**Groupe ouest :** Fribourg - Villars Champéry 2-6 (2-2 0-3 0-1). Forward - Lausanne 0-11 (0-5 0-3 0-3). Sion - Neuchâtel 3-1 (2-0 0-0 1-1). Fleurier - Viège 5-1 (2-0 1-1 2-0).

**CLASSEMENT**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Lausanne | 3 | 3 | — | — | 29-3 | 6 |
| 2. Villars Champéry | 3 | 3 | — | — | 20-5 | 6 |
| 3. Fribourg | 3 | 2 | — | 1 | 17-11 | 4 |
| 4. Fleurier | 3 | 1 | — | 2 | 9-15 | 2 |
| 5. Sion | 3 | 1 | — | 2 | 7-16 | 2 |
| 6. Neuchâtel | 3 | 1 | — | 2 | 5-14 | 2 |
| 7. Viège | 3 | — | 1 | 2 | 7-18 | 1 |
| 8. Morges | 3 | — | 1 | 2 | 6-18 | 1 |

**Groupe est :** Thoune - Kusnacht 2-5 (0-1 1-3 1-1). Davos - Olten, interrompu sur le résultat de 1-0 à la 20me minute en raison de chutes de neige. Bâle - Uzwil 6-2 (2-0 2-1 2-1). Zurich - Bienne 5-3 (3-2 1-0 1-1).

**CLASSEMENT**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Bâle | 3 | 3 | — | — | 17-11 | 6 |
| 2. Olten | 2 | 2 | — | — | 12-4 | 4 |
| 3. Zurich | 3 | 2 | — | 1 | 13-11 | 4 |
| 4. Davos | 2 | 1 | — | 1 | 11-10 | 2 |
| 5. Kuuesnacht | 3 | 1 | — | 2 | 12-14 | 2 |
| 6. Bienne | 3 | 1 | — | 2 | 11-14 | 2 |
| 7. Uzwil | 3 | 1 | — | 2 | 10-15 | 2 |
| 8. Thoune | 3 | — | — | 3 | 7-14 | — |

● Matches amicaux : Zoug - Coire 9-4, Ilinau Effretikon - Zoug 2-5.

CLAIRVUE
NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Visitez à Neuchâtel
le centre de l'ameublement
Grande exposition sur 6 étages
3000 m² 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers
meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

C'est l'heure du derby !

Le premier de la saison ! Voilà douze mois, Neuchâtel gagnait au Vallon lors du premier tour (7-4), Fleurier prenait sa revanche à Monruz (5-3). Or, aujourd'hui l'ordonnance des matches est inversée : le premier derby aura lieu dans le Bas, le second étant prévu à Belle-Roche le cinq décembre !

Tout comme Neuchâtel, Fleurier est crédité de deux points après trois journées de championnat. Et chacun des deux antagonistes de ce soir a obtenu ses points à domicile ! Est-ce dire que les nôtres sont favoris ? Avec un brin de chauvinisme c'est certain.

De tout temps, les affrontements entre Fleurisans et Neuchâtelois du Bas ont donné lieu à de rudes batailles, à des rencontres épiques ne manquant jamais de venin, de sel. Il en ira de même dans quelques heures.

Ce Neuchâtel - Fleurier, cuvée 1972, ne manquera pas à la tradition. C'est donc la perspective d'une bonne soirée. De plus, les supporters du Vallon n'hésitent pas à suivre leur équipe. Il conviendra de leur donner la réplique à Monruz, fief du hockey neuchâtelois par excellence même si le niveau est en baisse actuellement.

Battus à Sion, les protégés de Renaud n'ont pas démérités pour autant. Après la leçon de volonté donnée face à Forward, ce n'est pas le moment de les laisser tomber. Ce soir, nos joueurs doivent sentir leur public derrière eux. Avec eux. Ils sont capables d'obtenir deux nouveaux points dans cette longue lutte pour la sauvegarde d'une équipe de ligue nationale à Monruz. Et les Wittwer, Paroz, Desvoignes, Schmied, McCann sont conscients des responsabilités qui leur incombent. Ils feront tout pour faire triompher les couleurs « orange et noir » de Neuchâtel.

CENTRE AUTOMOBILE AMBROSETTI
NEUCHÂTEL - PIERRE-À-MAZEL 7 - ☎ 43

MULLER
la bonne bière

VOYAGES
WITTWER
TRANSPORTS
Tél. 25 82 82

FRANZ SIDLER
Agent général
HELVETIA-ACCIDENTS
Seyon 10
2000 Neuchâtel
Tél. 25 72 72
Un mot à temps, notre soutien en tout temps !

TERMARIN
ceinture "chauffe reins"

Mr. Pickwick
the easy going real English Pub
Mr. Pickwick
Neuchâtel, 7 Rue des Terreaux, tél. 038/25 85 88
Dir. Jean-Bernard Mehr

# DERNIÈRE HEURE

## SOIXANTE-DEUX OTAGES RELÂCHÉS À SOFIA

# Les quatre pirates de l'air turcs se rendent aux autorités bulgares

**ANKARA, (AP). — Les quatre pirates de l'air turcs, qui avaient détourné dimanche vers Sofia un 707 de la ligne Istanbul-Ankara et menacé de le faire sauter avec ses occupants si le gouvernement turc n'acceptait pas leurs conditions ont libéré lundi soir leurs 62 otages et se sont rendus aux autorités bulgares.**

**Les quatre pirates de l'air ont demandé à bénéficier du droit d'asile en Bulgarie, apprend-on de source autorisée à Ankara.**

**Il se confirme que deux d'entre eux ont participé à l'attentat contre le général Eken commandant de la milice turque en mai dernier. Le général avait été blessé à la jambe. Le troisième est directeur d'un foyer d'étudiants et le quatrième est étudiant à l'université technique d'Istanbul.**

**Selon l'agence Bulgare BTA, « toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer le retour rapide des passagers, de l'équipage et de l'avion en Turquie ».**

**DEUX DÉLAIS**

**L'agence a ajouté que « guidé par des considérations hautement humanitaires en vue de sauver la vie des passagers de l'avion turc et compte tenu de son désir d'entretenir et de développer des relations de bon voisinage avec la Turquie, le gouvernement bulgare a fait tous les efforts possibles et a réussi à empêcher les conséquences tragiques des actes possibles des personnes armées qui ont dérouté l'avion ».**

**Deux délais successifs fixés par les pirates ont expiré à midi et à 19 h 30 sans que rien ne se produise sur l'aérodrome de Sofia, où les passagers sont restés prisonniers pendant environ 40 heures. (Onze personnes avaient été autorisées à débarquer dimanche, dont le commandant de bord et un passager, blessés au moment du détournement.)**

**Les autorités bulgares avaient réussi à entrer en contact avec les terroristes et à les persuader de prolonger la durée de leur ultimatum.**

**Les pirates de l'air demandaient la libération de douze gauchistes actuellement emprisonnés en Turquie et diverses mesures légales et même constitutionnelles.**

**EN DERNIER RESSORT**

**Selon des informations de presse, le gouvernement turc aurait proposé aux autorités bulgares de monter une opération contre les quatre hommes afin de libérer les passagers du « Boeing-707 » par la force. Les Turcs auraient même offert d'envoyer une de leurs unités sur l'aérodrome de Sofia pour prendre l'avion d'assaut. Finalement, les auteurs de l'enlèvement, épuisés par quarante heures de veille et de tension nerveuse éprouvante, se sont rendus en échange d'une promesse d'asile politique en Bulgarie.**

## Accord entre les deux Yémens

**LE CAIRE, (AP). — Un accord a été conclu lundi sur les lignes générales de l'unification des deux Yémens, a annoncé l'agence du Proche-Orient.**

**L'accord, réalisé entre les délégations des deux pays réunies au Caire depuis samedi, prévoit la création de sept comités chargés de préparer la fusion de toutes les institutions des deux Yémens d'ici à un an.**

## Autonomistes bretons en Irlande

DUBLIN, (AFP). — L'un des dirigeants de l'organisation d'extrême-gauche « Saor Eire » (Irlande libre) a affirmé lundi soir à Dublin que seize membres du « Front pour la libération de la Bretagne » (FLB) se sont rendus récemment en République irlandaise pour s'entraîner au maniement des armes dans « certains des camps secrets » de l'organisation.

Selon le porte-parole de « Saor Eire », les Bretons sont entrés en Irlande du Sud par petits groupes, afin de ne pas attirer l'attention des autorités, se faisant passer pour des « étudiants bretons venus étudier en Eire ». Nous leur avons fourni les armes », a-t-il ajouté.

# JURA - JURA

## Début d'incendie à Bressaucourt

**(c) Un début d'incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3 h 30, dans la villa de M. Le Quere-Rocca, à Bressaucourt. Le feu s'est communiqué à une paroi se trouvant derrière les éléments d'une cheminée de salon. La rapide intervention des pompiers de Bressaucourt a permis de limiter les dégâts qui s'élèvent tout de même à plusieurs milliers de francs.**

PORRENTRUY

## Piéton blessé

**(c) M. Gérard Nanzé, 30 ans, qui se rendait à pied à son travail dans le haut de la ville, hier à 13 h 30, a été renversé par une voiture. Il a été hospitalisé souffrant d'une profonde plaie à la tête.**

COURTELARY

## Jura-Sud et « recettes d'arrondissement »

(sp) En prévision de la perception des impôts par tranches, la direction des finances du canton de Berne propose la création de deux recettes pour le Jura : à Delémont pour le nord et à Courtelary pour le sud (soit les districts de Courtelary, de Moutier et de la Neuveville). Moutier a également posé sa candidature. L'association des maires et présidents de bourgeoisie du district de Courtelary, de même que les députés et fonctionnaires de ce district, soutiennent la candidature de Courtelary, considérant que trois sièges d'établissements d'Etat seulement y sont établis : l'administration de district, l'inspection des forêts du 13me arrondissement et le Technicum cantonal à Saint-Imier. L'assemblée des maires et présidents de bourgeoisie a adopté une résolution à l'intention de la députation jurassienne, laquelle doit soumettre des propositions au Conseil exécutif. Par ailleurs, les communes du district ont été invitées à intervenir individuellement auprès de la direction des finances du canton.

CORMORET

## Démission de la secrétaire municipale

(sp) Après la démission du maire, M. Blanc, la commune a reçu celle de Mme Cl. Perrottet, qui avait été nommée au poste de secrétaire communale en automne 1971.

# FRIBOURG

## Jeune femme grièvement blessée

(c) Hier, vers 13 h, un automobiliste de Marly qui circulait de l'avenue du Midi en direction du carrefour de Richemond a renversé, à la hauteur de la route Monséjour, une jeune dame qui s'était élancée sur un passage de sécurité. Il s'agit d'une ressortissante italienne, Mme Franca Quofici, 19 ans, domiciliée à Fribourg. Grièvement blessée, elle a été transportée à l'hôpital cantonal.

# AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

## TROIS PILOTES RECONNAISSENT AVOIR TENTÉ D'ABATTRE L'AVION D'HASSAN II

KENITRA, (AFP). — Trois officiers, pilotes des « F-5 », ont reconnu lundi devant le tribunal militaire de Kenitra, avoir mitraillé le Boeing spécial à bord duquel se trouvait, le 16 août dernier, le roi Hassan II, regagnant le Maroc à l'issue d'une visite privée en France. Il s'agit du commandant Kouera — qui dirigeait depuis un mois la base d'interception de Kenitra — et des lieutenants Ziad et Boukhalif.

Le commandant Kouera a, pour sa part, palidé coupable. Il a affirmé avoir agi, parce que le général Oufkir, le 15 août, l'avait convaincu des « exactions commises par le roi et sa famille ». C'est pourquoi il a participé au complot et à l'attaque de l'avion royal.

Par contre, les lieutenants Ziad — celui-ci fut le premier pilote à diriger le feu de ses mitrailleuses contre le Boeing — et Boukhalif, ont affirmé qu'ils avaient seulement agi sur l'ordre de leurs supérieurs, le commandant Kouera et le lt-colonel Amokrane.

Le commandant Kouera a par ailleurs disculpé les autres militaires de la base aérienne de Kenitra en assurant qu'ils n'étaient pas informés de l'opération « Over flow ».

Le tribunal militaire de Kenitra a également entendu lundi les dépositions des pilotes qui ont attaqué l'aéroport de Rabat-Salé puis le palais des hôtes qui jouxte l'enceinte royale de Rabat.

## La cathédrale d'Orvieto en danger

ORVIETO (AFP). — La liste des chefs d'œuvre italiens en danger s'allonge chaque jour. Après le Colisée, le Duomo (cathédrale) de Milan et le couvent Santa-Maria delle Grazie de Bramante, le célèbre Duomo d'Orvieto est menacé par l'érosion et nécessite de toute urgence des travaux de restauraion.

Bâti entre la fin du XIIIe siècle et le début du XIVe au sommet du piton rocheux d'Orvieto — ancien site étrusque — d'où il domine toute la plaine, à une centaine de km au nord de Rome, le Duomo est l'un des plus beaux monuments gothiques de l'Italie. Il est menacé par deux maladies, a indiqué le surintendant d'Orvieto. L'une est extérieure : la pierre des bas-reliefs sculptés, dans le tympan et autour des portes, par Lorenzo Maitani (de 1310 à 1330) s'effrite.

L'autre maladie atteint le Duomo à l'intérieur : les fresques peintes par Ugolino di Prete Ilario (XIVe) dans une chapelle se détachent de la paroi à la suite d'une altération de la pierre. Il est encore temps pour sauver bas reliefs et fresques, a dit le surintendant, mais il faut agir très vite.

## Accident de mine en Turquie : dix-huit morts

**ANKARA (AP). — Deux explosions de grisou qui se sont produites lundi dans des mines de charbon près de Zonuldak, sur la mer Noire, en Turquie, ont fait 18 tués et 58 blessés.**

**Les autorités craignent que le nombre réel des victimes ne soit plus élevé.**

**Les explosions se sont produites à une heure d'intervalle dans des mines séparées, mais on pense qu'elles ont eu une cause commune.**

## Vague de froid en Italie

ROME, (AP). — Il y avait, lundi, 50 centimètres de neige au Brenner, le col entre l'Italie et l'Autriche.

Il a également neigé sur les Appenins et la température est tombée à moins sept à l'Aquila, à 120 km au nord-est de Rome.

Des battues ont été organisées pour chasser des troupeaux de loups, qui sont descendus des montagnes et ont attaqué des moutons, près de Potenza, à 100 km au sud-est de Naples.

Le froid et la faim ont également conduit des renards aux abords mêmes de Naples et des sangliers dans la région d'Avellino.

## Amin hospitalisé

KAMPALA (Ouganda) (AP). — Le général Amin, chef de l'Etat ougandais a été hospitalisé lundi et s'est vu prescrire par les médecins « un repos complet », a annoncé Radio-Kampala.

## Un bébé survit à une chute de 24 mètres !

TOKIO (AP). — Echappant à la surveillance de sa mère, le petit Akio Sato, âgé de 16 mois, est tombé lundi d'une fenêtre du neuvième étage, à Tokio, faisant une chute de 24 mètres à laquelle il a miraculeusement survécu.

Il a cependant des blessures à la tête, qui nécessiteront une hospitalisation d'un mois environ.

# Informations suisses

## Valeur d'assurance des immeubles du Jungfraujoch : 2,6 millions !

**INTERLAKEN, (ATS). — La valeur d'assurance de l'hôtel Berghaus et de la maison des touristes, au Jungfraujoch, entièrement détruits par un incendie samedi, est de 2,6 millions de francs. La cause du sinistre n'a toujours pas été découverte. « Rien ne permet de penser qu'il pourrait s'agir d'un incendie criminel », a déclaré hier à l'ATS, M. Hirni, directeur du chemin de fer de la Jungfrau.**

**La construction d'un nouvel hôtel, qui serait venu compléter l'ancien, était prévue depuis longtemps, la capacité des anciennes installations étant insuffisante pendant la haute saison. Un projet de nouvelles installations sera donc rapidement mis au point. Toutes les mesures seront d'autre part prises pour que les touristes puissent le plus rapidement possible se rendre à nouveau au Jungfraujoch. Jusqu'à l'été prochain, le Plateau, le palais de glace et le glacier seront à nouveau accessibles. Dans quelques jours, il sera à nouveau possible de se rendre au Sphynx. Enfin une restauration simple pourra être offerte au public avant que d'autres installations soient prévues.**

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

## On a lâché des ... lynx dans le Parc national !

**COIRE, (ATS). — Un couple de lynx a été lâché dernièrement dans le Parc national, ceci sans autorisation et clandestinement. Ni la commission fédérale du Parc national, ni le département cantonal de justice et police n'avaient été saisis de cette intention. Dans un communiqué publié hier, la commission et le département qualifient cette action d'« irréfléchie, intervenue à un moment où des études sont en cours pour savoir si la région se prête comme biotope pour le lynx et où la première étape dela réduction du nombre des cerfs est en bonne voie ».**

**Tout lâcher de gibier étant soumis à autorisation aux termes de la loi cantonale, il s'agit là d'une contravention qui devra être poursuivie. Aux dires de la commission et du département, il est certain que la surpopulation des cerfs dans le Parc national et ses environs ne peut en aucun cas être résolue par le lynx.**

EXPOSITION
D'UNE MAISON SUÉDOISE À YVERDON
Tous les jeudis, de 14 à 21 h et samedis, de 10 à 12 h, ou sur rendez-vous, à la rue des Sources (direction Cheseaux).
**Renseignements : Viking - Hus, case postale 20, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 61 67.**

Pantalon Dame
en jersey pure laine
COULEURS :
Fr. 98.- marine - moka - beige - flanelle
Tailles 38 - 48
Herzog
MAISON SPÉCIALISÉE POUR CONFECTION DAMES ET GIRLS
Grand-Rue 1a Seyon 14

le vacherin
Crémeux, onctueux, merveilleux
de goût, il est prêt à réjouir le palais des gourmets
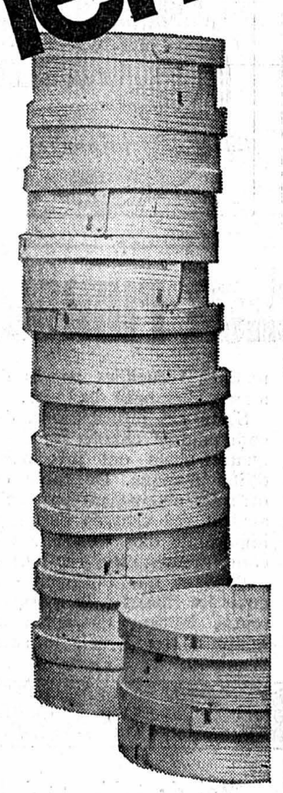
est là
578
Centrale du Vacherin Mont-d'Or, Moudon

# BULLETIN BOURSIER

| NEUCHATEL | 20 oct. | 23 oct. |
|---|---|---|
| Banque nationale | 570.— d | 580.— |
| Crédit foncier neuchât. | 830.— | 830.— |
| La Neuchâteloise as. g. | 350.— d | 400.— |
| Gardy | 150.— o | 135.— d |
| Cortaillod | 3525.— d | 3525.— |
| Cossonay | 2625.— | 2600.— d |
| Chaux et ciments | 720.— d | 720.— d |
| Dubied | 1850.— d | 1900.— o |
| Ciment Portland | 3300.— | 3250.— d |
| Interfood port. | 6750.— d | 6750.— d |
| Interfood nom. | 1325.— o | 1250.— d |
| Navigation Ntel priv. | 65.— d | 65.— d |
| Girard - Perregaux | 810.— o | 810.— o |
| Paillard port. | 370.— d | 370.— d |
| Paillard nom. | 120.— o | 120.— o |

| LAUSANNE | | |
|---|---|---|
| Banque cant. vaudoise | 1390.— | 1395.— |
| Crédit foncier vaudois | 915.— | 915.— |
| Innovation | —.— | —.— |
| Ateliers constr. Vevey | 525.— | 520.— |
| La Suisse-Vie ass. | 3125.— | 3150.— |
| Zyma | 2875.— | 2900.— |

| GENÈVE | | |
|---|---|---|
| Grand Passage | 660.— | 660.— |
| Charmilles port. | 855.— | 850.— |
| Charmilles nom. | —.— | —.— |
| Physique port. | 490.— | 480.— |
| Physique nom. | 340.— | 340.— |
| AKZO | 81.— | 81.— |
| Philips | 61.25 | 62.— |
| Royal Dutch | 140.50 | 141.50 |
| Monte-Edison | 2.75 | 2.80 |
| Olivetti priv. | 9.55 | 9.70 |
| Allumettes B | 180.— | 183.— |
| S. K. F. B. | 266.— | 263.50 |

| BALE | | |
|---|---|---|
| Pirelli internat. | 242.— | 240.— |
| Bâloise-Holding | 240.— | 240.— |
| Ciba - Geigy port. | 2590.— | 2600.— |
| Ciba - Geigy nom. | 1490.— | 1505.— |
| Ciba - Geigy bon | 2145.— | 2400.— |
| Sandoz | 3750.— | 3770.— |
| Hoffmann-L. R. 110 | 20725.— | 20950.— |

| ZURICH | | |
|---|---|---|
| Swissair nom. | 600.— | 610.— |
| Swissair port. | 671.— | 677.— |
| Union banques suisses | 4370.— | 4390.— |
| Société banque suisse | 3950.— | 3975.— |
| Crédit suisse | 4050.— | 4065.— |
| Bque Hyp. com., port. | 1850.— d | 1850.— d |
| Bque Hyp. com., nom. | 1750.— d | —.— |
| Banque pop. suisse | 2370.— | 2385.— |
| Bally | 1275.— | 1270.— |
| Electro Watt | 3200.— | 3160.— |
| Motor Colombus | 1725.— | 1705.— |
| Italo-Suisse | 289.— | 292.— |
| Réassurances Zurich | 2820.— | 2835.— |
| Winterthour ass. nom. | 1030.— | 1030.— |
| Zurich ass. | 7750.— | 7750.— |
| Alu. Suisse port. | 2060.— | 2060.— |
| Alu. Suisse nom. | 970.— | 970.— |
| Brown Boveri | 1280.— | 1300.— |
| Saurer | 1900.— | 1880.— |
| Fischer | 1210.— | 1210.— |
| Landis & Gyr | 1480.— | 1480.— |
| Lonza | 2120.— | 2160.— |
| Nestlé port. | 3965.— | 3950.— |
| Nestlé nom. | 2355.— | 2370.— |
| Sulzer | 3660.— | 3660.— |
| Alcan | 84,25 | 87.— |
| Am. Tel & Tel. | 180.— | 184.50 |
| Canadian Pacific | 58.— | 59.25 |
| Du Pont | 632.— | 652.— |
| Eastman Kodak | 507.— | 530.— |
| Ford Motor | 242.— | 249.— |
| General Electric | 236.— | 249.— |
| General Motors | 282.50 | 282.50 |
| I.B.M. | 1441.— | 1500.— |
| International Nickel | 124.50 | 126.— |
| Kennecott | 86.— | 91.50 |
| Litton | 48.25 | 49.— |
| Std Oil New-Jersey | 316.— | 290.— o |
| Union Carbide | 167.— | 171.50 |
| U. S. Steel | 105.50 | 109.50 |
| Machines Bull | 61.25 | 61.— |
| Italo-Argentina Cia | 39.— | 38.75 |
| Sodec | 89.50 | 89.50 |
| A. E. G. | 182.— | 181.— |
| Farben. Bayer | 153.50 | 151.50 |
| Farbw Hœchst | 175.— | 174.— |
| Mannesmann | 223.— | 220.50 |
| Siemens | 314.— | 313.— |

| PARIS | | |
|---|---|---|
| Air liquide | 350.70 | 350.10 |
| Aquitaine | 466.— | 465.— |
| Cim. Lafarge | 246.50 | 249.— |
| Citroën | 105.— | —.— |
| Fin. Paris Bas | 210.— | 210.— |
| Fr. des Pétr. | 222.— | 216.50 |
| L'Oréal | 2330.— | 2340.— |
| Machines Bull | 80.60 | 80.15 |
| Michelin | 1860.— | 1878.— |
| Péchiney | 151.50 | 149.70 |
| Perrier | 299.— | 293.50 |
| Peugeot | 494.90 | 505.— |
| Rhône - Poulenc | 176.— | 173.80 |
| Saint-Gobain | 192.50 | 192.50 |

| LONDRES | | |
|---|---|---|
| Anglo American | 414.— | 417.50 |
| Brit. & Am. Tobacco | 282.50 | 282.50 |
| Brit. Petroleum | 515.50 | 514.50 |
| De Beers | 394.50 | 386.50 |
| Electr. & Musical | 181.— | 183.— |
| Imp. Chemical | 280.— | 280.— |
| Imp. Tobacco | 102.50 | 102.— |
| Rio Tinto | 274.— | 233.50 |
| Roan C.M. | 273.— | 290.— |
| Shell Transp. | 359.— | 357.— |
| Western Hold. | 12.25 | 12.— |
| Zam. Anglo-Am. | 230.— | 234.— |

| FRANCFORT | | |
|---|---|---|
| A. E. G. | 154.50 | 151.50 |
| Audi NSU | —.— | —.— |
| Bad. Anilin | 154.90 | 152.50 |
| B. M. W. | 256.— | 250.— |
| Daimler | 374.— | 368.50 |
| Deutsche Bank | 330.50 | 326.50 |
| Dresdner Bank | 266.— | 261.— |
| Farben. Bayer | 128.70 | 126.80 |
| Höchst. Farben | 148.— | 145.70 |
| Karstadt | 469.— | 464.— |
| Kaufhof | 320.— | 314.— |
| Mannesmann | 188.10 | 185.50 |
| Siemens | 266.30 | 262.40 |
| Volkswagen | 142.20 | 139.60 |

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

| NEW-YORK | | |
|---|---|---|
| Allied Chemical | 26-7/8 | 26-3/8 |
| Allumin. Americ. | 50-1/2 | 51-1/4 |
| Am. Smelting | 17-7/8 | 17-3/4 |
| Am. Tel. & Tel. | 48-1/2 | 48-7/8 |
| Anaconda | 17-1/8 | 18 |
| Bœing | 21-5/8 | 22-1/4 |
| Bristol & Myers | 65-1/4 | 66-3/4 |
| Burroughs | 219-3/4 | 223-3/4 |
| Canadian Pacific | 15-1/8 | 15-1/4 |
| Caterp. Tractor | 60-1/8 | 61-1/4 |
| Chrysler | 30-1/2 | 31-3/4 |
| Coca-Cola | 138 | 140-3/4 |
| Colgate Palmolive | 81 | 82-1/4 |
| Control Data | 64-7/8 | 66-3/8 |
| C.P.C. Int. | 29-1/8 | 29-1/2 |
| Dow Cheminal | 94-1/2 | 95-1/4 |
| Du Pont | 169-1/4 | 170 |
| Eastmann Kodak | 137-1/8 | 139 |
| Ford Motors | 64-3/4 | 64-7/8 |
| General Electric | 64-1/8 | 64-1/2 |
| Genera IFoods | 24-3/4 | 24-7/8 |
| General Motors | 74 | 74-7/8 |
| Gilette | 54-3/8 | 56-1/4 |
| Goodyear | 27-5/8 | 27-3/4 |
| Gulf Oil | 24-1/2 | 25 |
| I.B.M. | 387 | 390.50 |
| Int. Nickel | 32-5/8 | 32-7/8 |
| Int. Paper | 35-3/4 | 36-1/4 |
| Int. Tel. & Tel. | 50-3/4 | 52 |
| Kennecott | 23-5/8 | 24-1/4 |
| Litton | 12-5/8 | 13 |
| Merck | 82-1/8 | 81-3/4 |
| Monsanto | 48-1/2 | 49-1/2 |
| Minnesota Mining | 77 | 78-1/4 |
| Mobil Oil | 69 | 69-1/2 |
| National Cash | 33-7/8 | 34-3/4 |
| Panam | 11-1/2 | 11-5/8 |
| Penn Central | 3-1/8 | 3-1/4 |
| Philip Morris | 98-3/4 | 99-1/4 |
| Polaroïd | 125-5/8 | 132 |
| Procter Gamble | 99-1/4 | 100 |
| R.C.A. | 33-1/8 | 34-3/8 |
| Royal Dutch | 37 | 37 |
| Std Oil Calif | 71-7/8 | 72 |
| Std Oil New-Jersey | 84-1/8 | 84-1/8 |
| Texaco | 36-1/8 | 36-7/8 |
| T.W.A. | 40-1/2 | 41-7/8 |
| Union Carbide | 43-3/4 | 44-1/4 |
| United Aircraft | 41-5/8 | 42-1/4 |
| U.S. Steel | 28 | 28-1/2 |
| Westingh. Elec. | 42-3/8 | 42-5/8 |
| Woolworth | 35-1/2 | 35-1/2 |
| Xerox | 157 | 161-3/8 |

## Indice Dow Jones

| | |
|---|---|
| Industrielles | 942.81 |
| chemins de fer | |
| services publics | 113.15 |
| volume | 15.740.000 |

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

## La tendance

Forte hausse à Wall-Street lundi, bien que le volume des achats ait été moins important vers la clôture qu'au cours de la séance.

La hausse a été provoquée par les informations faisant état d'un progrès vers un cessez-le-feu en Indochine.

**Cours des billets de banque étrangers du lundi 23 octobre 1972**

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Angleterre (1 £) | 9.— | 9.30 |
| U.S.A. (1 $) | 3.75 | 3.83 |
| Canada (1 $ can.) | 3.80 | 3.90 |
| Allemagne (100 DM) | 117.— | 120.— |
| Autriche (100 sch.) | 16.20 | 16.60 |
| Belgique (100 fr.) | 8.45 | 8.75 |
| Espagne (100 ptas) | 5.80 | 6.05 |
| France (100 fr.) | 75.50 | 78.50 |
| Danemark (100 cr. d.) | 53.— | 56.— |
| Hollande (100 fl.) | 116.— | 119.— |
| Italie (100 lit.) | —.62 | —.645( |
| Norvège (100 cr. n.) | 56.— | 59.— |
| Suède (100 cr. s.) | 78.50 | 81.50 |

**Marché libre de l'or**

| Pièces : | | |
|---|---|---|
| suisses (20 fr.) | 57.50 | 61.50 |
| françaises (20 fr.) | 53.— | 57.— |
| angl. (1 souv. anc.) | 65.— | 70.— |
| angl. (1 souv. nouv.) | 61.— | 66.— |
| américaines (20 $) | 310.— | 330.— |
| Lingots (1 kg) | 7850.— | 8000.— |

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

# Washington et Hanoï se seraient mis d'accord sur la façon dont Thieu quitterait le pouvoir

**NEW-YORK, (AP). — Le magazine « Time » rapporte que les Etats-Unis et le Viet-nam du Nord se sont mis d'accord sur une solution pacifique du Viet-nam prévoyant que le président Thieu demeurerait en fonction jusqu'à la formation d'un gouvernement chargé d'expédier les affaires courantes.**

**D'après « Time », cette solution serait satisfaisante à la fois pour M. Nixon qui s'est engagé à ne jamais abandonner le président Thieu et pour les Nord-Vietnamiens qui ont demandé le départ du chef d'Etat sud-vietnamien.**

**« Hanoï a accepté de négocier directement avec le gouvernement Thieu pendant que le président sud-vietnamien demeure au pouvoir, ce à quoi il s'était toujours refusé...**

**« Une fois que le cessez-le-feu aura été décrété, trois commissions seront formées. Elles accompliront les fonctions suivantes :**

**Commission 1 : élargissement de la commission internationale de contrôle pour superviser le cessez-le-feu.**

**Commission 2 : elle sera composée de représentants du gouvernement de Saigon et du gouvernement révolutionnaire provisoire créé par le Front national de libération au Viet-nam du Sud. Cette commission — composée de communistes, de neutralistes et de personnes favorables à Thieu — mettra sur pied un gouvernement chargé d'expédier les affaires courantes, qui remplacera Thieu.**

**Commission 3 : elle sera composée des quatre participants à la guerre, les Etats-Unis, le Viet-nam du Nord, le gouvernement Thieu et le gouvernement révolutionnaire provisoire. La commission travaillera avec la commission internationale de contrôle, décidant quelle autorité contrôlera le territoire au moment du cessez-le-feu, négociant le retrait et la libération des prisonniers de guerre. »**

**PROCHAINEMENT**

**Des personnalités sud-vietnamiennes qui se sont entretenues avec le président Thieu alors que se déroulaient les consultations avec M. Kissinger, ont affirmé lundi que le chef de l'Etat sud-vietnamien leur a révélé qu'un cessez-le-feu interviendrait « prochainement » en dépit de son opposition.**

**Aucune précision n'a pu être obtenue de source gouvernementale sur la date à laquelle interviendrait le cessez-le-feu. Mais M. Kissinger, à son départ de Saigon, a déclaré aux journalistes que ses discussions avec le président Thieu avaient été « positives » ce qui semble confirmer qu'il a obtenu satisfaction.**

**Or, de plusieurs personnalités politiques sud-vietnamiennes qui ont assisté à des réceptions, invitées par le président Thieu, ce dernier avait déclaré que l'essentiel des consultations portaient sur un cessez-le-feu.**

**NUANCES**

**Selon d'autres informations considérées comme officieuses, le président Thieu n'a accepté « aucune solution qui foule aux pieds le droit à l'autodétermination » — c'est-à-dire une coalition, mais pas nécessairement un refus du cessez-le-feu — et qu'il avait donné l'ordre aux autorités sud-vietnamiennes à tous les échelons « de faire face d'une manière catégorique aux actions subversives que les communistes pourraient fomenter ».**

**Le président Thieu s'adressera très prochainement, dit-on, à la nation dans un discours qu'il prononcera devant les deux Chambres sud-vietnamiennes réunies.**

**IMMINENT**

**Pour sa part M. Sullivan, vice-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Extrême-Orient et le Pacifique, qui s'est rendu à Bangkok pendant le séjour à Saigon de M. Kissinger, a déclaré aux dirigeants thailandais qu'un cessez-le-feu en Indochine serait imminent. Il aurait précisé qu'un accord entre Américains et Sud-vietnamiens est intervenu à Saigon sur plusieurs points importants et que cela ouvrirait la voie à la conclusion du conflit.**

## Il régnera un jour

Cet aviateur, levant le pouce pour dire que tout va bien, n'est autre que le prince Charles d'Angleterre présentement lieutenant dans la Navy, et qui s'initie aux joies de l'hélicoptère.

(Téléphoto AP)

# Elections en Hesse et Basse-Saxe: la part du lion pour les «Grands»

FRANCFORT (AP). — Les deux grands partis d'Allemagne de l'Ouest ont maintenu ou amélioré leurs positions dans les élections municipales qui se sont déroulées dimanche dans les Etats de Basse-Saxe et de Hesse, tandis que les petits partis étaient en perte de vitesse.

Selon des premiers résultats d'ensemble, le S.P.D. du chancelier Willy Brandt, demeurait en tête dans les deux Etats avec 51,4 % des suffrages exprimés en Hesse et 48,6 % dans la Basse-Saxe.

Le parti d'opposition C.D.U. enregistrait un gain dans la Hesse, obtenant 38,1 % des voix contre 29,5 % en 1968, et était également en progrès dans la Basse-Saxe avec 43,4 % contre 39,1.

L'avance des sociaux-démocrates était de 1,5 % dans la Hesse et de 7,2 % dans la Basse-Saxe. Toutefois, dans ce dernier Etat, seule une petite partie des électeurs était appelée aux urnes en raison de la réorganisation administrative en cours.

Le parti libéral, qui figure dans la coalition gouvernementale, était en recul obtenant dans la Hesse 5,2 % des suffrages contre 9,2 % en 1968, et dans la Basse-Saxe 6,4 % contre 10,4.

Les autres perdants sont le parti national-démocrate et les communistes.

Un porte-parole du parti social-démocrate a déclaré que ces résultats ne donnaient pas d'indication sur l'issue des élections générales qui se dérouleront dans quatre semaines le 19 novembre.

**UNE EXPLICATION**

Selon un porte-parole de la C.D.U., la tendance qui s'en dégage vaut pour l'ensemble de l'Allemagne fédérale. Il a ajouté que la majorité du corps électoral semble considérer le parti libéral comme un « appendice » du S.P.D..

Les libéraux n'ont pas caché leur déception de la perte de voix qu'ils ont enregistrée mais ils l'interprètent comme signifiant qu'une partie de leur clientèle électorale, en votant pour le S.P.D., a exprimé son approbation de la coalition gouvernementale actuelle.

# Le brûlot des relations entre Wallons et Flamands inquiète à nouveau la Belgique

BRUXELLES, (AFP). — Le torchon brûle entre les deux ailes de la majorité gouvernementale, sociaux-chrétiens et socialistes, et l'on parle à nouveau de la démission du gouvernement.

Ce sont toujours les problèmes « communautaires » — relations entre Wallons et Flamands — qui suscitent d'inquiétantes difficultés pour le gouvernement belge présidé par M. Eyskens.

On s'attendait, à l'issue du Conseil de cabinet extraordinaire convoqué dimanche après-midi, à une solution du problème des Fourons (six communes qui se disputent la province du Limbourg (flamande), et la province de Liège (wallonne). Dans l'éventail des multiples discordances entre les deux partis de la majorité (les Fourons, la régionalisation, le pacte scolaire, les problèmes économiques ou financiers) c'est celui de la régionalisation qui menace cette fois de faire renverser le gouvernement.

Les mandataires de la région bruxelloise, aussi bien socialistes que sociaux-chrétiens francophones ne sont pas d'accord avec la majorité quant aux limites économiques de l'agglomération bruxelloise.

Le « carcan » géographique qui enserre Bruxelles dans les limites de ses 19 communes, carcan imposé par les Flamands, a toujours été combattu par les francophones.

**LA PORCELAINE**

La mise en place de la régionalisation permettait de soulever à nouveau cette irritante question par le biais des limites économiques de la capitale que les francophones voudraient voir étendre à de nombreuses communes périphériques. C'est ce problème qui, discuté dimanche au Conseil des ministres, a pris tout à coup la première place dans l'ordre des difficultés gouvernementales.

M. Eyskens va tenter cette semaine de « raccommoder une nouvelle fois la porcelaine ». Cependant les oppositions sont telles que, pour la première fois, le pessimisme est de rigueur. Ce qui pourrait cependant sauver le gouvernement, c'est l'impossibilité de trouver à le remplacer : il n'y a, en effet, actuellement pas d'autre fomule gouvernementale qu'une alliance socialiste-sociale chrétienne.

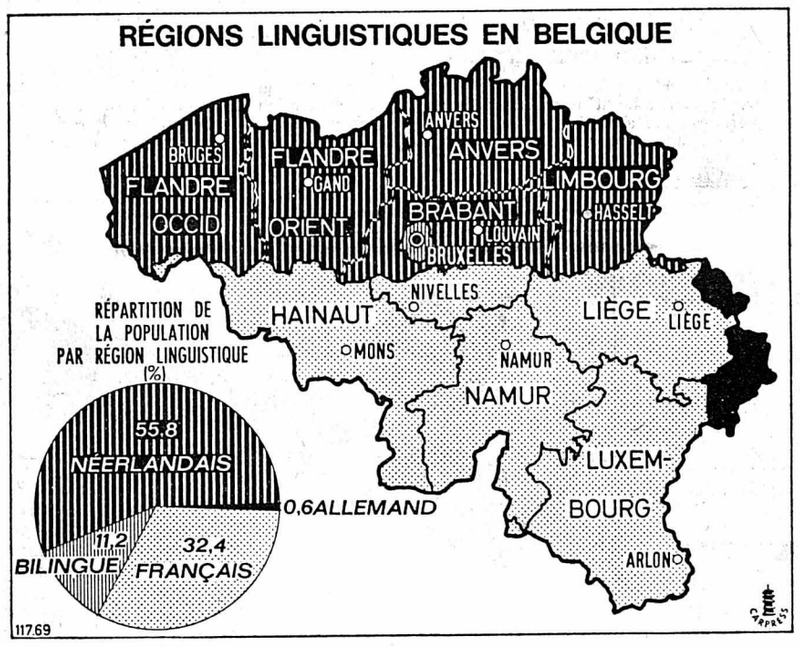


# Feu vert des pays de l'OTAN pour les deux conférences européennes

BRUXELLES, (AP). — Les Etats-Unis et leurs alliés européens sont convenus qu'ils sont prêts à participer à deux conférences avec l'Union soviétique et d'autres pays : la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et la conférence sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces.

On s'attend que les Etats-Unis transmettent cette décision à Moscou, dont l'accord ne semble pas faire de doute.

Le Conseil de l'OTAN, dit un communiqué, a discuté aujourd'hui des questions relatives aux pourparlers préparatoires multilatéraux en vue d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et aux entretiens préparatoires pour des réductions mutuelles et équilibrées des forces. Les gouvernements alliés intéressés transmettront leurs vues aux autres gouvernements par la voie diplomatique.

On déclare, dans les milieux officiels que la décision des alliés est définitive et que les pourparlers auront lieu suivant le calendrier prévu.

Les entretiens exploratoires pour la première conférence commenceront à Helsinki le 22 novembre. La Finlande a invité 32 pays européens, ainsi que les Etats-Unis et le Canada.

En janvier, les pourparlers préparatoires doivent commencer, probablement à Genève, au sujet de la réduction des forces.

Du côté occidental, y participeront les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, la Hollande et la Belgique, c'est-à-dire les pays ayant des territoires ou des forces en Europe centrale. Les pays du « flanc », l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Norvège et le Danemark, y participeront par roulement.

Du côté oriental, les pays participants seront probablement l'URSS, l'Allemagne de l'Est, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

# Angoissant suspense à Sofia

**ANKARA, (AP). — Le délai fixé par les quatre pirates de l'air turcs qui ont détourné un Boeing 707 vers Sofia a expiré sans que les terroristes mettent à exécution leur menace de faire sauter l'avion et ses 66 occupants restants — dont eux-mêmes — si leurs exigences n'étaient pas satisfaites par le gouvernement turc. Quatorze personnes ont été autorisées à débarquer.**

**Vers le milieu de l'après-midi, l'un des jeunes gens est sorti de l'appareil et a déclaré de manière catégorique que les quatre hommes n'avaient pas l'intention de renoncer à leurs conditions et qu'ils attendraient la réponse du gouvernement turc.**

**Lundi matin, après un entretien de plus de 40 minutes avec l'ambassadeur de Turquie en Bulgarie, l'un des pirates avait affirmé qu'aucun compromis n'était possible.**

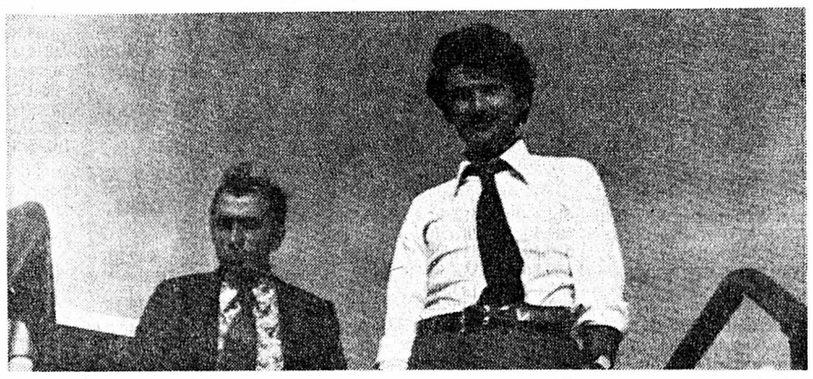

Deux des pirates de l'avion immobilisé à Sofia. (Téléphoto AP)

# Le Caire: nouvelles rumeurs sur le coup d'Etat

BEYROUTH (AFP). — Le démenti officiel du Caire n'a pas mis un terme aux rumeurs concernant une tentative avortée de coup d'Etat contre le président Sadate, dans la soirée du 12 octobre, premier jeudi de Ramadan, traditionnellement marqué par un grand rassemblement de fidèles à la mosquée « Al Hussein ».

Le quotidien « Al Hayat », tout en reproduisant la version officielle égyptienne attribuant à un officier « atteint de troubles mentaux » l'incident de la mosquée, fait état de nouvelles informations recueillies auprès de voyageurs arrivés dimanche du Caire.

Selon ces informations, deux officiers commandant chacun un détachement de quatre chars ont pris part au coup d'Etat manqué. De toute évidence, ces officiers n'agissaient pas isolément, mais avaient été chargés de la part la plus importante dans l'exécution du plan des conspirateurs, estime le journal.

Pendant que l'officier « fou » haranguait les fidèles à la mosquée « Al Hussein », lançant un appel à la guerre sainte contre Israël, le second officier se dirigeait à la tête de ses quatre blindés vers la résidence du président Sadate, en empruntant la rue Salah-Salem. Les officiers espéraient que leur action conjuguée suffirait au déclenchement d'un mouvement populaire.

Mais, bien que la popularité du président Sadate soit en déclin, ajoute le journal — après l'enthousiasme provoqué par l'expulsion des conseillers soviétiques en juillet dernier — la foule n'a pas répondu aux incitations des officiers putschistes.

# Le mouvement de grève se poursuit au Chili en dépit de la répression

SANTIAGO (Chili) (AP). — Trente-quatre personnes ont été arrêtées à la suite d'attentats terroristes dans diverses régions du Chili, tandis que les transports routiers, les commerçants et d'autres corporations en grève annonçaient leur intention de poursuivre leur mouvement jusqu'à ce que le gouvernement du président Allende donne satisfaction à leurs revendications.

Selon M. Vergara, secrétaire d'Etat à l'intérieur, 30 personnes ont été arrêtées à Vina-del-Mar, après que des engins incendiaires eurent endommagé des installations ferroviaires et électriques. Quatre autres personnes ont été arrêtées à Rancagua, au sud de Santiago, à la suite d'attentats semblables, a-t-il dit, ajoutant que des cocktails Molotov avaient également été lancés à Linares ainsi que contre un local du parti communiste, dans la banlieue de Santiago.

Les transporteurs, les commerçants, les médecins, les dentistes, les ingénieurs et les architectes en grève ont remis à la présidence de la République une pétition dans laquelle ils réclament des garanties quant à la sécurité d'emploi et la liberté du travail, la fin des expropriations et le droit d'existence pour des organisations indépendantes du gouvernement.

De son côté, la confédération démocratique des partis d'opposition a publié une déclaration dans laquelle elle se dit d'accord avec les grévistes et réclame une journée de silence mardi. Ce jour-là, selon la confédération, la plupart des activités devraient s'arrêter, les opposants au gouvernement rester chez eux.

L'état d'urgence a été décrété dans 20 des 25 provinces chiliennes. En outre, un couvre-feu, de minuit à six heures du matin, est en vigueur à Santiago et à Valparaiso.

*Nos huîtres...*

**la fraîcheur même**

*Laissez-vous convaincre et profitez de la meilleure saison pour les savourer.*

*Arrivage de Belon No 1, bien en chair, pleines à craquer, 2 fois par semaine, ce qui garanti la fraîcheur même !*

Lucien Gétaz
Tél 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

# AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

## EUROPE

### L'hiver en Allemagne : 42 morts

MUNICH-STUTTGART, (DPA). — En Allemagne fédérale, la brusque offensive de l'hiver a provoqué ce « week-end » de nombreux accidents de circulation, notamment en Bavière et dans le Bade-Wurtemberg, accidents qui ont coûté la vie à 42 personnes.

Les routes verglacées, et la mauvaise visibilité due à de fortes chutes de neige et au brouillard ont, semble-t-il, surpris bon nombre d'automobilistes.

### Le mark et le sommet de Paris

BONN, (DPA). — Le ministère ouest-allemand de l'économie et des finances s'est refusé lundi à utiliser à nouveau le flottement du mark comme moyen de politique économique.

Une telle démarche serait « absurde » a déclaré le ministère en réponse à une proposition de l'Institut de recherche économique. L'impulsion donnée à l'Union économique et monétaire européenne par la récente conférence au sommet de Paris serait réduite à néant par un flottement du mark.

### Moscou-Tokio : impasse

MOSCOU, (AP). — Des négociations se sont ouvertes lundi entre l'URSS et le Japon pour la conclusion d'un traité de paix et ont aussitôt atteint une impasse.

De source japonaise, on déclare que la pierre d'achoppement est la demande nippone de restitution de quatre îles annexées par l'URSS à la fin de la Seconde guerre mondiale.

### Vol de tableaux à Prague : une fortune

PRAGUE, (AFP). — La valeur des trois tableaux dérobés dans la nuit de jeudi à vendredi à la galerie nationale de Prague serait de 2.800.000 dollars. Il s'agirait là du « plus important vol d'œuvres d'art jamais commis en Tchécoslovaquie ».

Les voleurs auront de grandes difficultés pour vendre les trois toiles — un Frans Hals, un Greco et un Tintoret — qui sont fort connues dans le monde.

### Coup de main en Ulster

BELFAST, (AP). — Un commando de 14 hommes armés, dont quatre portaient des uniformes de l'armée britannique, ont attaqué lundi matin un dépôt de l'armée britannique à Lurgan, dans le comté d'Armagh.

Après avoir maîtrisé deux sentinelles, ils se sont emparés de 83 fusils automatiques, 21 mitraillettes et 1300 cartouches, qu'ils ont chargés dans un camion militaire, avant de disparaître, sans tirer un coup de feu.

Cependant, à la suite de la mise en place d'un vaste dispositif de recherches, l'armée britannique devait retrouver 61 fusils, huit mitraillettes et la plupart des cartouches cachés dans un terrain de golf.

### Pirate de la mer

ABERDEEN, (AP). — Le danois Jorgen Christiansen, 28 ans, qui s'était emparé dimanche soir du chalutier danois « Nordkap », de 122 tonnes, semblait avoir disparu lundi dans une violente tempête en mer du Nord.

Christiansen, qui faisait son premier voyage sur le chalutier en qualité de cuisinier, s'empara soudain du gouvernail, dans le port d'Aberdeen. Il cria aux gardiens du port stupéfaits qu'il voulait rentrer à Esbjerg, au Danemark.

## ASIE

### Tchang Kaï-chek malade

TAIPEH, (AP). — Le président Tchang Kaï-chek, qui est âgé de 84 ans, n'a pu recevoir lundi le président de Gambie en raison d'un rhume.

« Je pense que le président va rester alité pendant quelque temps », a déclaré une personnalité officielle.

Le chef d'Etat formosan n'avait pu assister le 10 octobre dernier aux cérémonies de la fête nationale et il semble qu'il ne soit toujours pas remis.

GROUPES REMBOURRÉS

**Actuellement grand choix de nouveaux modèles en exposition**

MEUBLES NUSSBAUM

Peseux et Neuchâtel.
Tél. 31 43 44 ou 31 50 88.
Vitrine place Pury.
...une visite s'impose !!!

## UN FAIT PAR JOUR

# L'Indochine

**Puisque le rideau tombe, courons au prologue. Aux sources. Au berceau. Nous vous dirons, un jour, comment est mort le premier soldat français, dans l'Indochine des années 40, comment 17 ans plus tard, le premier « boy » venu, lui aussi, de si loin, s'est endormi à jamais.**

**Aujourd'hui, c'est d'autre chose qu'il s'agit. Aujourd'hui, il convient d'ouvrir des dossiers qui, depuis plus de 10 ans, attendaient qu'un certain présent les réveille. Il n'aurait servi à rien de le faire plus tôt. Mais, puisque décidément, les canons vont se taire, c'est le moment d'animer notre théâtre d'ombres.**

**Le 20 juin 1940, le général Catroux, gouverneur général de l'Indochine, envoyait un S.O.S. à Washington. Le Japon, depuis la veille, marquait le pas aux frontières du Tonkin. Catroux, dans son télégramme demandait « 120 chasseurs et du matériel de D.C.A. ». Le 30 juin, le sous-secrétaire d'Etat Sumner Welles répondit : « Le gouvernement des Etats-Unis ne croit pas pouvoir entrer en conflit avec le Japon et par la suite, il laisserait faire, si cette puissance attaquait l'Indochine ».**

**Sumner Welles, avait un chef : Cordell Hull. Le même jour, sur ce point, celui-ci devait donner son opinion : « Le Japon contrôlant les points-clés de la peninsule nous ne tenons pas à livrer du matériel, à l'Indochine ». Et savez-vous pourquoi Hull refusait cette aide aux Français d'Asie ? La réponse, nous la trouvons aux pages 906 et 907 de ses Mémoires : « Nous avons refusé ce matériel, car nous avons estimé que les Japonais N'OSERAIENT pas entreprendre une opération militaire contre l'Indochine ».**

**Le 22 septembre, le Japon infligeait à la candeur diplomatique de Cordell Hull un cinglant démenti. Avec les seules armes dont ils disposaient, les Français de Lang-song et de Dong-hang se firent tuer jusqu'au dernier. Deux jours plus tard, le port de Haïphong qui, naturellement, dans quelques semaines sera libéré de son blocus, était littéralement rasé par l'aviation japonnaise. Il y avait là-bas 800 soldats français. En dépit du temps passé, il doit bien y avoir encore quelque part leurs 800 tombes.**

**L'histoire se conduit parfois comme une fille des rues. 800 morts qu'est-ce que c'est ? 800 cœurs qui s'arrêtent de battre. Rien, au regard de certaines hécatombes. Mais qu'à cela ne tienne ! Comme cela devrait être le cas bien des fois, dans les 32 années qui suivirent, le général japonais Nishika en cette fin de 1940, devait y aller de son communiqué où il parlait de « sanglante méprise ». Quinze mois plus tard, les Japonais démontraient à l'Amérique de Roosevelt, qu'ils avaient « osé » attaquer l'Indochine, et qu'ils avaient aussi assez d'audace pour écraser Pearl-Harbour.**

**Plus tard, bien plus tard, l'hallali français fut donné dans la cuvette de Dien Bien-phu. Mais, Dien Bien-phu aurait-il été possible, sans ces choses que nous allons maintenant commencer à révéler ? J'indique mes sources : toutes sont officielles, toutes sont américaines, toutes sont des documents émanant de la Maison-Blanche ou du département d'Etat. Les Viets ont déjà gagné une fois. C'était au Nord et c'était à Genève. Aujourd'hui, ils sont peut-être en train de gagner une deuxième fois et cette paix ne sera peut-être qu'un très long armistice. Pourquoi ? Demandons-le encore une fois à Cordell Hull. Le 13 juin 1944, Roosevelt adressa à son secrétaire d'Etat une note impérative où l'on pouvait lire : « Je vous enjoins de ne rien faire pour les résistants français d'Indochine et en règle générale pour l'Indochine ».**

**Que personne ne se révolte et surtout que personne ne doute. Il y a pire. Dans les documents publiés par le département d'Etat en 1961 sur les conférences du Caire et de Téhéran, nous lisons que Roosevelt « considérait en tout état de cause comme nécessaire L'ABOLITION de la souveraineté française sur l'Indochine »...**

**L. GRANGER**

**(à suivre)**